LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 3 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 19 AVRIL 1963 PRIX: 10c

"Pacem in terris"

Encyclique de S.S. Jean XXIII sur la paix entre les nations

A nos vénérables Frères,
Patriarches, Primats,
Archevêques, Evêques
et autres Ordinaires
en paix et communion avec le Siège apostolique, au clergé et aux fidèles de l'univers, ainsi qu'à tous les hommes de bonne volonté.

Jean XXIII, pape

Vénérables Frères et chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

INTRODUCTION

L'ordre dans l'univers et dans les êtres humains

L'ordre dans l'univers

La paix sur la terre, objet du profond désir de l'humanité de tous les temps, ne peut se fonder ni s'affermir que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu.

Les progrès des sciences et les inventions de la technique Nous en convainquent: dans les êtres vivants et dans les forces de l'univers, il règne un ordre admirable, et c'est la grandeur de l'homme de pouvoir découvrir cet ordre et se forger les instruments par lesquels il capte les énergies naturelles et les assujettit à son service.

Mais ce que montrent avant tout les progrès scientifiques et les inventions de la technique, c'est la grandeur infinie de Dieu, Créateur de l'univers et de l'homme lui-même. Il a créé l'univers en y déployant la munificence de sa sagesse et de sa bonté. Comme dit le Psalmiste: "Seigneur, Seigneur, que ton nom est magnifique sur la terre, que tes oeuvres sont nombreuses, Seigneur! Tu les a toutes accomplies avec sagesse".

Et il a créé l'homme intelligent et libre à son image et ressemblance, l'établissant maître de l'univers: "Tu l'as fait de peu inférieur aux anges; de gloire et d'honneur tu l'as couronné; tu lui as donné pouvoir sur les oeuvres de tes mains, tu as mis toutes choses sous ses pieds".

L'ordre dans les êtres humains

L'ordre si parfait de l'univers contraste douloureusement avec les désordres qui opposent entre eux les individus et les peuples, comme si la force seule pouvait régler leurs rapports mutuels.

Pourtant le Créateur du monde a inscrit l'ordre au plus intime des hommes: ordre que la conscience leur révèle et leur enjoint de respecter: "Ils montrent gravé dans leur coeur le contenu même de la Loi, tandis que leur conscience y ajoute son témoignage".

Comment n'en irait-il pas ainsi, puisque toutes les oeuvres de Dieu reflètent son infinie sagesse, et la reflètent d'autant plus clairement qu'elles sont plus élevées dans l'échelle des êtres.

Mais la pensée humaine commet fréquemment l'erreur de croire que les relations des individus avec leur communauté politique peuvent se régler selon les lois auxquelles obéissent les forces et les éléments irrationnels de l'univers. Alors que les normes de la conduite des hommes sont d'une autre essence; il faut les chercher là où Dieu les a inscrites, à savoir dans la nature humaine.

Ce sont elles qui indiquent clairement leur conduite aux hommes, qu'il s'agisse des rapports des individus les uns envers les autres dans la vie sociale; des rapports entre citoyens et autorités publiques au sein de chaque communauté politique; des rapports entre les diverses communautés politiques; enfin des rapports entre ces dernières et la communauté mondiale, dont la création est aujourd'hui si impérieusement réclamée par les exigences du bien commun universel.

Première partie: L'ordre entre les humains

Tout être humain est une personne sujet de droits et de devoirs

Le fondement de toute société bien ordonnée et féconde, c'est le principe que tout être humain est une personne, c'est-à-dire une nature douée d'intelligence et de volonté libre. Par là même il est sujet de droits et de devoirs, découlant les uns et les autres, ensemble et immédiatement, de sa nature: aussi sont-ils universels, inviolables, inaliénables.

Si Nous considérons la dignité humaine à la lumière des vérités révélées par Dieu, Nous ne pouvons que la situer bien plus haut encore. Les hommes ont été rachetés par le sang du Christ Jésus, faits par la grâce enfants et amis de Dieu et institués héritiers de la gloire éternelle.

(Suite à la troisième page)

Remerciements du Pape aux évêques canadiens

OTTAWA (Le Droit) — Dans une lettre adressée à l'épiscopat canadien, S. S. le pape Jean XXIII remercie celui-ci d'avoir doté la délégation apostolique du Canada d'une résidence plus convenable. "Les mots Nous manquent, écrit le Pape, pour vous exprimer d'une façon adéquate Notre reconnaissance pour le geste de vénération que vous venez de poser envers le Siège du Prince des Apôtres en réalisant cette belle oeuvre . . ."

"En effet, consacrant votre splendide libéralité à cette entreprise, vous avez manifesté clairement de quelle authentique, profonde et sincère charité vous étiez animés, vous et vos ouailles", ajoute le Pape.

"Nous savons très bien que rien n'a été épargné pour que la maison destinée à la représentation pontificale réponde mieux au développement actuel et aux exigences des temps présents, et pour qu'elle soit aux yeux de tous comme un symbole manifeste du lien étroit et merveilleux qui rattache la fervente et généreuse famille catholique de votre pays à ce sommet et centre de la sainte Eglise.

"Aussi, Nous espérons que, pour Notre joie et le plus grand bonheur de vos populations, des fruits toujours plus abondants continueront de découler de ces rapports de communion dont l'unique but et l'unique propos sont que le Christ Notre Rédempteur règne sur toutes les âmes, sur tous les peuples, par son règne si doux de vérité et de vie, de justice, d'amour et de paix."

Cette lettre du Pape à l'épiscopat canadien est datée du 7 mars. Le texte en a été communiqué par le délégué apostolique à Ottawa, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio.

L'ancienne résidence de la délégation apostolique, sise sur le Driveway, avait été inaugurée le 8 avril 1901 par Mgr Diomede Falconio, premier représentant permanent du Vatican au Canada. Achetée le 12 octobre 1900 de Mme Mary Rogers, veuve de Francis Rogers, la maison avait été construite vers 1875. Elle fut agrandie en 1923 et devait être démolie en 1962 pour faire place à une résidence plus spacieuse. Mais on décida finalement de la vendre pour acheter le "Manor House", sur la rue Manor à Rockcliffe, en banlieue d'Ottawa. Cette dernière maison a dû subir quelques transformations au cours des derniers mois, et les bureaux de la délégation apostolique y sont maintenant bien installés.

M. A. Vielfaure signale un défaut dans les contrats d'achat du lait

Un défaut dans le système de rémunération des producteurs du lait a été expliqué à la législature manitobaine par M. Albert Vielfaure de façon à susciter l'intérêt du gouvernement. Le député de La Vérendrye, prenant la parole au cours de l'étude des estimés du ministre de l'Agriculture, a souligné que le fermier qui signe un contrat avec un distributeur pour la production d'un montant déterminé de lait n'est pas protégé à l'heure actuelle dans l'interprétation de ses obligations de contingentement. M. Vielfaure a donné deux exemples de producteurs qui ont manqué à leurs contrats et qui ont été pénalisés par l'acheteur à un degré exorbitant. Dans un cas, le malheureux avait été à court de 723 livres pour un mois et dans l'autre il s'agissait d'une période de trois mois.

(Il y a au Manitoba une agence du gouvernement qui contrôle le prix du lait, au bénéfice des consommateurs et aussi dans l'intérêt de cette industrie essentielle. L'on reconnait deux prix de gros pour le lait, un prix de contrat, à base de contingent ou de quota et le prix du marché. Le prix de quota est plus élevé parce que l'acheteur peut ainsi s'assurer un approvisionnement stable de haute qualité. Le fermier de son côté peut s'organiser d'une façon plus rationnelle, avec un but bien déterminé en vue. Ce lait se paie en général $5.00 tandis que le surplus, au prix du marché, rapporte environ $2.40. L'on peut constater alors que si l'acheteur baisse le chiffre du quota, de 2,000 à 1,500 livres par exemple, le producteur n'aura que $2.40 pour chaque 100 livres au-dessus de 1,500 au lieu de $5.00. Il faut tenir compte du fait aussi que dans les commencements le quota empêchait l'un ou l'autre producteur de créer un monopole du marché, car un pourcentage seulement de sa production bénéficiait du prix de faveur.)

Dans son intervention M. Vielfaure a observé qu'il représentait une région bien connue pour la production laitière. Le bidon à lait est pratiquement disparu de nos jours, car presque tout le lait est envoyé à Winnipeg pour pasteurisation et distribution. En conséquence les producteurs doivent améliorer leur troupeau, leur équipement et leur étable. Mais ils sont à la merci du gérant de la compagnie distributrice et il suffit qu'un individu se montre exigeant par rapport au contrat de production pour que le fermier soit obligé d'endosser une perte. M. Vielfaure, après avoir décrit les deux cas dont il est au courant, a remarqué que le Board (Milk Control Board) semble jouer un rôle d'arbitre dans ces cas, mais qu'une protection légale serait plus sûre, surtout quand la déficience est causée par la maladie des vaches (Bang's, gonflage), des forces majeures, etc.

M. Hutton, après avoir discuté d'autres problèmes, a insisté sur le fait que le contrat oblige le distributeur aussi bien que le producteur et que les efforts pour protéger celui-ci davantage inciteraient le premier à chercher une protection semblable. Il a suggéré que l'on ait recours aux bons offices du Milk Control Board et, entre temps, "we will look at the matter you have raised".

(En fait, le Milk Control Board jouit d'un rôle d'arbitre en tenant compte des circonstances qui peuvent affecter un contrat, car, au dire d'un expert, "la vache est une usine pas mal variable". On se préoccupe aussi du fait que l'industrie de production laitière requiert de nos jours un placement capital tellement élevé que les seuls jeunes qui s'y adonnent sont des héritiers. On remarque aussi que certaines régions de la province sont mieux adaptées à l'élevage de troupeaux pour fins d'alimentation que pour fins de production laitière. Il y a avantage aussi à améliorer la qualité du lait afin de profiter des prix de faveur de certains acheteurs qui veulent un produit de qualité.)

A noter que M. Vielfaure a pris la parole aussi en français pour souhaiter la bienvenue aux élèves de l'école de Ste-Anne.

Suppression des subventions aux écoles catholiques de Bolivie

LA PAZ — Le gouvernement bolivien a décidé de supprimer les subventions accordées à 350 écoles catholiques. Jusqu'ici pour ces écoles des régions rurales, l'Eglise avait à sa charge la construction et l'entretien des bâtiments, tandis que l'Etat assurait les traitements des membres du corps enseignant.

Bannissement des affiches le long des autoroutes

QUEBEC — Le gouvernement de la province vient d'émettre un arrêté ministériel décrétant que, le long des autoroutes du Québec, il sera désormais interdit de poser des affiches, des panneaux-réclame et des enseignes à une distance de moins de 1,000 pieds.

Cette défense existait déjà dans le cas de l'autoroute des Laurentides.

Il faut noter que la route transcanadienne entre dans la catégorie des autoroutes.

Par ailleurs, il sera également interdit d'avoir des "cimetières d'automobiles" à moins de 1,000 pieds de distance de ces autoroutes.

Le texte de l'arrêté ministériel explique l'importance de protéger ces voies de grande communication contre tout enlaidissement.

L'hon. J. Diefenmaker — L'hon. Lester Pearson

Suite au comptage des votes du service militaire qui a donné quatre sièges de plus au parti libéral, l'hon. John Diefenbaker a fait parvenir ses félicitations à l'hon. Lester Pearson, l'invitant à une réunion dans le but de préparer le transfer des pouvoirs du gouvernement fédéral. La réunion brève a eu lieu le lundi de Pâques. M. Diefenbaker a vu le Gouverneur général depuis et tenu une réunion du cabinet, jeudi. L'on prévoit que M. Pearson sera installé comme premier ministre lundi. La situation politique a été troublée par un geste de six créditistes de Québec qui ont manifesté dans une lettre au Gouverneur général, leur appui pratique de M. Pearson comme premier ministre. La lettre a été critiquée par M. Robert Thompson, chef créditiste, et disavouée finalement par tous les signataires.

Festivals de la Bonne Chanson du Sud de la Saskatchewan



M. Roland Dompierre

M. Roland Dompierre, de Hull, et Mme Dompierre seront juges, commentateurs, critiques et animateurs aux festivals régionaux et final de la Bonne Chanson du sud de la Saskatchewan, cette année. Les festivals régionaux auront lieu à Willow-Bunch, Ponteix et Gravelbourg, les 30 avril, 1er et 2 mai, respectivement, à 7 h. 30. Le festival final aura lieu à Gravelbourg le dimanche après-midi 5 mai, avec $200 de prix et souvenirs. M. et Mme R. Dompierre feront aussi une tournée de conférences dans les sections d'Action Catholique Rurale.

Parents et Maîtres

La Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue française du Manitoba tiendra son congrès annuel à St-Adolphe, le 27 avril prochain, à 1 h. p.m., vient d'annoncer M. Georges Laberge, président.



La souscription en faveur du quotidien de Moncton, "L'Evangéline", atteindra bientôt les deux-tiers de l'objectif, $100,000.

Sur cette photo l'on voit M. Raymond Denis, de "La Sauvegarde", et l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt, de la Fédération des Caisses Desjardins, échanger un chèque de $500 à cette fin.

Au Manitoba, M. E. Maguet, de Kerwegan, a fait parvenir un don à "La Liberté et le Patriote" pour "L'Evangéline". Nous sommes heureux d'agir comme intermédiaire pour cette cause.

Les adversaires du feuilleton ne sont pas très nombreux

Nous avons reçu plus de 90 réponses à notre question: Feuilleton, Oui? Feuilleton, Non?

Ces lecteurs et surtout ces lectrices, d'une cinquantaine de centres, de six provinces, ont déclaré quasi unanimement que le feuilleton n'est pas démodé.

Au contraire, c'est une source précieuse de détente, une occasion agréable d'apprendre du bon français, une affirmation de la valeur permanente de l'amour, un antidote contre les lectures fatigantes, etc.

Souvent l'enthousiasme va loin: pas de feuilleton, pas de journal. Mais plus souvent on le considère comme une friandise à la fin d'un bon repas.

Mme Clotaire Denis, père, de St-Denis, Sask., a mérité le prix pour la meilleure réponse.

Mme Gustave Philippe, de St-Claude, Man., a gagné le prix tiré au hasard.

(Suite à la dixième page)

Nous commençons dans ce numéro la publication de notre nouveau roman-feuilleton:

La Passagère du "Selma"
par Job de Roincé

Pierre et Madeleine se sont rencontrés à bord d'un navire qui les ramène en FRANCE. Déjà ils entrevoient le bonheur quand l'aventure vient bouleverser leurs existences et les éloigner l'un de l'autre. Parviendront-ils à écarter les dangers qui les menacent? Vous le saurez en lisant **Le Passagère du "Selma"**

Avis au personnel enseignant

A l'occasion du prochain Congrès général de l'Association d'Education, le 4 mai prochain, les diplômes et insignes de **l'Ordre du Mérite Scolaire Manitobain** seront décernés aux membres du personnel enseignant qui, ayant enseigné 15, 25 ou 30 années dans les écoles visitées par l'un des deux visiteurs de l'Association d'Education, en auront fait la demande, **avant le 25 avril,** au Secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, à St-Boniface.

Les renseignements suivants devront accompagner cette demande: nom, adresse, années d'enseignement dans chaque école.

Les religieuses sont priées de donner leur nom de famille.

Association d'Education.
Le Secrétariat.

Souscription de la Fraternité française en faveur des postes CKSB et CFRG

MONTREAL (La Presse) — La Fraternité française d'Amérique lance une campagne de souscription dans la province de Québec. Cette campagne de souscription aura lieu du 15 au 30 avril. L'objectif est de $100,000. L'argent recueilli durant la campagne de cette année sera versé à un fonds pour venir en aide à deux postes de radio français de l'Ouest canadien, le poste CKSB de St-Boniface, au Manitoba, et le poste CFRG de Gravelbourg.

Les patrons d'honneur de la campagne sont Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, Mme Germaine Guèvremont, écrivain, M. Henri Audet, président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, M. Paul Desruisseaux, président de "La Tribune" de Sherbrooke, M. Paul-E. Charron, assistants-secrétaire de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, et M. Henri Bergeron, annonceur à la Société Radio-Canada. Le président d'honneur sera M. le chanoine Lionel Groulx.

Depuis sa fondation, en 1954, la Fraternité a distribué plus de $500,000 aux minorités françaises du Canada et des Etats-Unis, qui forment une population évaluée à deux millions, a déclaré le président de l'organisme, M. Armand Godin, au cours d'une entrevue donnée à "La Presse".

"Dans bien des cas, les dons de la Fraternité ont permis de sauver des institutions essentielles pour lesquelles les minorités s'étaient elles-mêmes taxées jusqu'à la limite", a-t-il ajouté.

M. Couture

De passage à Montréal, le directeur gérant de CKSB, M. Roland Couture, a estimé à 250,000 le nombre de familles françaises qui ne peuvent capter au Canada d'émissions de radio ou de télévision dans leur langue. En Nouvelle-Ecosse, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique, il n'existe pas de station radiophonique française. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, la population française est assez bien servie. Au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, les postes français ne peuvent atteindre toute la population et ils manquent de ressources pour se développer.

Du point de vue de la télévision, la situation est vraiment alarmante. A l'exception de certains endroits au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les familles françaises d'outre-frontières n'ont pas le choix: seules les émissions anglaises s'offrent à elles. Les enfant ne causent qu'en anglais, même au foyer.

Origines

La radio française a pris naissance dans l'Ouest en 1946 avec l'inauguration du poste CKSB de St-Boniface. Puis furent successivement fondés les postes CHFA d'Edmonton, en 1949, CFRG de Gravelbourg et CFNS de Saskatoon, en 1952.

"Mais il reste beaucoup à faire, déclare M. Roland Couture. Le jour n'est pas encore venu où toute la population française à travers le Canada pourra recevoir des émissions de radio et de télévision dans sa langue . . ."

Plus que jamais tous les espoirs sont permis, à l'heure où le Canada tout entier s'interroge sur le biculturalisme; maintenant qu'on semble résolu à poser le problème du biculturalisme sans équivoque et d'une façon totale et que le principe de la dualité nationale a été reconnu par tous les partis politiques.

Le poste CKSB de St-Boniface est maintenant à l'étroit dans un édifice vieux de 60 ans. Il lui faut plus d'espace pour les studios et la discothèque. Les administrateurs étudient actuellement un projet d'agrandissement qui coûterait $60,000. Le poste voudrait bien réaliser de nouveaux programmes et créer de nouveaux services, mais ses moyens sont limités.

Le poste CFRG

Le poste CFRG a été fondé en 1952 à Gravelbourg, dans le sud de la Saskatchewan. A la suite de multiples démarches, il obtenait, en 1951, un permis d'exploitation pour un poste de 250 watts. Mais on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'une si faible puissance ne pouvait permettre d'atteindre toute la population française de la Saskatchewan. De nouvelles démarches ont permis d'obtenir en 1956 l'autorisation de porter la puissance à 5,000 watts.

Le poste a maintenant besoin de plusieurs milliers de dollars pour remplir convenablement sa mission. Il faudrait songer à l'établissement éventuel d'au moins un poste satellite pour transmettre les émissions du soir, puisqu'au coucher du soleil, il lui faut reprendre ses émissions sur un poste de 250 watts. Il lui faut améliorer son équipement et faire des réparations, organiser des émissions scolaires pour combler les lacunes du système d'enseignement, diffuser des émissions agricoles et autres.

Saisie de l'orgue d'une église polonaise

VARSOVIE — La police a procédé à la saisie judiciaire de l'orgue de l'église paroissiale de Strzyzow, en Pologne méridionale. La raison de cette mesure est que le curé de la paroisse n'a pas donné suite aux injonctions de l'Office des finances et n'a pas payé l'impôt sur le revenu provenant des leçons de catéchisme. Or, — est-il besoin de le dire? — le curé en question n'a reçu aucune rétribution particulière pour les leçons de catéchisme qu'il a données.

Enquête sur la culture française dans la province du Manitoba

Les Canadiens français étaient au nombre de 66,020 au Manitoba en 1951. Le recensement de 1961 en a dénombrés 83,936, soit une augmentation relativement considérable de 18,000. Par rapport à l'ensemble de la population de la Province, ils sont passés de 8.5 à 9.1 pour %. Ils étaient tombés à 6.3% en 1901, lors de la vague migratrice qui a recouvert les Prairies.

Ces chiffres sont encourageants. Cependant ils ne mentionnent que les personnes d'ascendance française. Il est plus que probable que les données concernant les parlants français coïncideront substantiellement. Un petit nombre de Franco-Manitobains se sont anglicisés. Par contre, les nôtres ont fait quelques gains dans les régions où ils sont fortement groupés.

Toutefois la connaissance d'une langue comporte des degrés. Combien de Franco-Manitobains parlent parfaitement et habituellement le Français? Combien en ont une connaissance limitée, peut-être même purement académique? Dans le domaine scolaire en particulier, combien de jeunes entrant à l'école primaire ou au cours secondaire sont en mesure de suivre les leçons de français? Combien de personnes connaissent le français au point de penser en français, d'écouter avec facilité la radio, de suivre la télévision française, de lire habituellement des revues et des journaux français? C'est tout le problème de l'avenir de la culture française au Manitoba qui se pose sous ces données statistiques.

Le Conseil de la vie française a voulu partir du récent recensement effectué par Ottawa et mener une enquête approfondie sur la situation de la langue française au Manitoba et, plus largement, de la culture française. Sous ses auspices, un professeur de la faculté des Lettres de l'Université Laval, M. Gaston Dulong, se rendra prochainement à Saint-Boniface. M. Dulong est un spécialiste de ce genre de recherches. Il vient d'achever une enquête sur la situation du français en Acadie. Il passera un mois au Manitoba à visiter les centres français, en particulier les milieux scolaires. Avec le concours des professeurs de l'enseignement primaire et scondaire, en particulier des RR. PP. Jésuites au Collège de Saint-Boniface et de l'Association C.-F. d'Education du Manitoba, il tracera un tableau de la situation.

Les conclusions et les recommandations du professeur Dulong seront soumises à l'Association d'Education du Manitoba et au Conseil de la vie française. Il reviendra à ces groupements, aux éducateurs et aux parents de voir quelle suite leur donner. Il est possible que cette enquête rende service à d'autres groupements. Elle fournira une base scientifique d'action.

(Communiqué)

Subventions aux collèges affiliés à l'Université

Deux projets de loi qui ont été lus pour la deuxième fois à la Chambre manitobaine, jeudi dernier, prévoient des subventions d'exploitation pour les collèges affiliés à l'Université de Manitoba, dont le Collège de St-Boniface.

Le débat a été ajournée, mais les observateurs ne prévoient pas de difficultés, car l'opposition officielle s'entend avec le gouvernement sur le principe de ces subventions, ayant soulevée cette possibilité dans le passé.

Dans une explication préliminaire, l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Instruction, a mentionné à peine des motifs de cette aide. Il a signalé simplement que les collèges reçoivent des subventions provinciales à l'heure actuelle, pour fins de construction et que les présents projets seraient un "nouveau" pas sur ce chemin.

Il a noté aussi que les bénéfices substantiels qui ont été légués au Brandon College par la succession McKenzie Seeds exigent une participation provinciale minimum de $22,500 par année et qu'il faut régulariser ces paiements.

M. McLean a révélé que les subventions se divisent effectivement en trois catégories.

Il y a d'abord le subside fixe de $22,500 au Brandon College.

Ensuite il y a des subventions fixes de $5,000, $10,000, $15,000 et $20,000 aux autres collèges selon le nombre d'élèves à plein temps inscrits dans les cours d'arts et de sciences.

Enfin il y aura des subventions de $60.00 par année pour chaque élève à plein temps dans ces cours. Ainsi on donne une assistance appréciable aux petits collèges (qui ne retireraient pas suffisamment d'aide de subventions à base du nombre des élèves individuels) sans nuire aux collèges ayant un grand nombre d'élèves.

Un deuxième projet consiste dans l'acceptation par la province du contrôle absolu sur le produit de la vente des terrains anciennement retenus par le gouvernement fédéral pour des fins scolaires. Le produit de la vente de ces terres est déposé dans un compte spécial et les intérêts peuvent en être dépensés pour l'instruction. M. S. McLean a souligné que ce serait la seule source des subventions aux colleges. Si, par suite de l'augmentation du nombre des collégiens, les revenus ne suffisaient pas pour fournir les subventions prévues, le tout sera réduit proportionnellement (à l'exception) de l'octroi au Brandon College) et que les surplus possibles, d'autre part, seraient ajoutés au capital, chaque année. On estime les revenus annuels de ce fonds à $380,000.

M. McLean a indiqué clairement que les intérêts de ce fonds seraient consacrés exclusivement à alimenter ces subventions collégiales et qu'en même temps on ne disposera pas d'autres fonds de la province pour ces fins.

Les précisions du ministre ont été données probablement parce que, à l'occasion du transfer d'autorité sur le produit de ces terres du fédéral au provincial en 1961, Me Laurier Régnier a fait un effort très remarquable (aidé de quelques sénateurs) pour que dans l'entente on limite l'usage de ces fonds à des fins exclusivement scolaires. D'autre part les adversaires d'aide provinciale aux écoles paroissiales s'objecteraient probablement à des subventions aux collèges confessionnels à même des fonds généraux de la province, qui pourraient laisser la porte ouverte pour des octrois aux écoles paroissiales.

Le compte des terres scolaires suffit à peine pour les subventions aux collèges et le fait de limiter ainsi la source de ces subventions permet au gouvernement de dire que le geste d'aujourd'hui ne pose pas un principe qui pourrait servir à l'avantage des écoles paroissiales.

Il reste tout de même que des subventions de ce genre sont une forme de collaboration entre la province et les institutions confessionnelles volontaires dans le but de venir en aide aux élèves qui ne fréquentent pas une institution publique, ce qui présente une certaine analogie avec la position des écoles privées.

Ces subventions n'enleveront pas tout souci financier aux collèges affiliés. Par exemple dans un collège catholique, ayant 115 élèves éligibles, on recevra environ $13,000 de la province, $23,000 du fédéral et $34,500 des élèves (taux de l'Université) soit $70,500, pour faire face à un coût d'opération de $85,445. Les personnes et les groupes qui croient à l'importance des collèges confessionnels auront toujours occasion de prouver leur foi par leur générosité.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'ANLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 30 avril 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 126-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **W. Bennett** (propriétaire).

Objet: La permission de construire une addition de deux étages, 38.45 pieds par 42.3 pieds et 20 pieds par 82 pieds (forme de L) sur les côtés nord et ouest du présent édifice industriel non-conforme, ledit édifice et l'addition ne se conformant pas aux règlements, ayant des cours de côté et d'arrière moins grandes que requises.

Propriété: 223, rue Archibald

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Ces demandes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 23 avril 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

Cas no 118-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **La Société d'Habitations Limitée,** au nom des propriétaires, M. et Mme Georges Petit.

Objet: La permission de construire et de maintenir une demeure pour deux familles ayant des cours de côté sur les côtés nord et sud de 3.5 pieds de largeur au lieu de 5 pieds tels que requis — la présente demeure à être démolie.

Propriété: 438, rue De la Morénie (Grandeur du site: 38 pieds par 118.4 pieds).

Cas no 120-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **M. Walechuk,** au nom du propriétaire, W. Pitch.

Objet: La permission de construire et de maintenir une addition d'un étage, 23.25 pieds par 24 pieds, à l'arrière du présent édifice (bureaux de médecins), ladite addition ayant une cour arrière jusqu'au centre de la ruelle) 16.33 pieds de profondeur au lieu de 25 pieds tels que requis.

Propriété: Côté sud du chemin Elisabeth entre le chemin Arundel et le boulevard Drake.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Le monde du sport

Les experts n'auront pas la tâche facile quand viendra l'heure de désigner les "étoiles"

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Nous n'avons pas voulu attendre la fin des séries éliminatoires pour vous faire connaître les joueurs qui, à notre humble avis, méritent de voir leurs noms inscrits au tableau d'honneur de la ligue Nationale de hockey après les 70 joutes régulières de la saison 1962-63. Voici donc les joueurs les plus méritants, d'après nous:

Glen Hall (Chicago)	buts	Jacques Plante (Canadiens)
Carl Brewer (Toronto)	défenses	Doug Harvey (Rangers)
Pierre Pilotte (Chicago)	défenses	Allan Stanley (Toronto)
Andy Bathgate (Rangers)	centre	Stan Mikita (Chicago)
Gordie Howe (Detroit)	ailes	Murray Olliver (Boston)
Bobby Hull (Chicago)	ailes	Camil Henry (Rangers)
Sid Abel (Detroit)	instructeurs	Punch Imlach (Toronto)

Autres trophées

Lady Byng, au joueur le plus gentilhomme: Dave Keon (Toronto)
Trophée Hart, au plus utile à son club: Gordie Howe (Detroit)
Trophée Calder, à la meilleure recrue: Kent Douglas (Toronto)
Trophée Norris, à la meilleure défense: Pierre Pilotte (Chicago)

Justification!

Maintenant que nous vous avons fait connaître notre choix, il nous reste la tâche de nous justifier, ou tout au moins d'expliquer aux lecteurs de cette chronique les raisons qui nous ont amenés à faire ces choix. Disons immédiatement que nous n'avons pas vu tous les clubs jouer sur leur glace cette saison et que nous devons nous fier aux joutes que nous avons vues à Montréal, à Toronto et à Boston, et aux joutes vues à la télévision.

Il y a aussi les statistiques qui nous aident grandement dans ce travail difficile. Il ne s'agit pas de juger uniquement par ce qu'il a fait dans la colonne des buts et des assistances, mais cette colonne nous donne quand même une assez bonne idée de l'utilité de ce joueur pour son équipe.

Le choix de Glenn Hall dans les filets de la première équipe ne sera sans doute pas discuté. Hall n'a pas conservé la meilleure moyenne chez les gardiens de buts et nous lui aurions préféré Plante si Hall n'avait pas été privé soudainement de ses meilleurs joueurs de défense et s'il n'avait pas quand même été le seul à tenir le coup à Chicago. Pour ce qui est de Plante, contentons-nous de mentionner simplement que sa moyenne de 2.46 est la meilleure de la ligue Nationale, qu'il a joué pour une équipe faible défensivement, et qu'il a surmonté le handicap de blessures nombreuses pour empêcher les Canadiens de sombrer complètement cette saison.

Carl Brewer a connu une de ses meilleures saisons à Toronto. Très solide défensivement il nous a particulièrement impressionné dans la deuxième partie du calendrier par l'assurance de chacune de ses courses rapides. Brewer patine avec beaucoup de force et d'élégance et il est certainement un des meilleurs joueurs de la ligue quand arrive l'heure de sortir la rondelle de sa zone.

On peut se faire une meilleure idée de la valeur de Pierre Pilotte en étudiant ce qui est arrivé aux Hawks quand Pierre a été blessé à la fin de la saison. Pilotte a prouvé, cette saison, qu'il était le meilleur joueur de défense de la ligue tant par la solidité de ses mises en échec que par l'intelligence de son jeu à l'offensive.

Du progrès!

Doug Harvey nous a étonnés dans la deuxième partie du calendrier. Doug, qui paraissait ennuyé de jouer au hockey au début de l'hiver, qui commettait des erreurs et qui ne faisait rien qui vaille sur la glace, a sans doute voulu démontrer à l'instructeur Red Sullivan qu'il n'était pas encore un joueur fini. A notre avis il s'est mérité un poste sur la deuxième équipe des Etoiles. Allan Stanley est notre choix annuel à la défensive car nous croyons sincèrement que Stanley est véritablement le meilleur joueur défensif du circuit. Répétons ce que nous avons écrit dans le passé à son sujet: Stanley est un joueur de défense qui n'est pas payé pour marquer des buts ou pour remplacer des avants mais qui est payé pour jouer défensivement.

Andy Bathgate a marqué 19 buts dans la deuxième moitié de la saison et nous croyons qu'il a été, avec Béliveau et Henri Richard le joueur de centre le plus efficace de la ligue à partir de janvier. Mais il nous a semblé aussi impossible d'ignorer le jeu de Stan Mikita qui, avec ses 18 buts dans la deuxième moitié de l'année, a permis aux Hawks de demeurer dans la course aux honneurs jusqu'à la fin du calendrier. C'est à cause de sa brillante tenue durant toute la saison que nous avons choisi Stan sur le deuxième club des Etoiles.

Contentons-nous de mentionner le nom de Gordie Howe à l'aile droite. Ce poste lui appartient comme la clé de votre maison vous appartient. Murray Olliver a inspiré aux Bruins un regain de vie, vers la fin du calendrier régulier, et il est probable qu'avec un ou deux autres joueurs de son calibre, Boston aurait pu participer aux éliminatoires.

Bobby est un autre de ces joueurs pour qui la deuxième partie de la saison aura été fructueuse. Hull a marqué 21 buts après des débuts peu spectaculaires et, à notre humble avis, il a délogé Frank Mahovlich d'un poste que le rapide joueur des Leafs semblait s'être assuré dès les débuts de la saison.

Notre choix de Camil Henry en surprendra plusieurs. Pourtant, saviez-vous que Camil a marqué 24 buts dans la deuxième moitié de la saison? Il en a obtenu plus que tout autre joueur et ne s'est mérité avec cela que huit minutes de punitions, rendant aux Rangers des services des plus précieux.

Les trophées!

Nous croyons que Sid Abel a fait de l'excellent travail à Detroit surtout avec des joueurs qui avaient peu d'expérience dans la ligue Nationale. Gordie Howe lui a facilité la tâche mais nous croyons que Sid mérite l'admiration des amateurs de hockey. Punch Imlach le suit de très près et si d'autres lui décernaient la première place ce ne serait qu'un honneur bien mérité.

Dave Keon, des Leafs de Toronto, devrait recevoir le trophée Lady Byng, car bien qu'ayant participé à 68 joutes et s'étant continuellement mis en évidence, Keon n'a passé que deux minutes au banc des punitions. Il y a quelques années, Connie Smythe avait échangé un joueur qui s'était mérité le trophée Lady Byng, mais Imlach a plus de jugement que cela et Keon peut recevoir son trophée sans crainte de se voir insulter par son instructeur.

C'est encore un joueur des Leafs de Toronto qui, à notre avis, recevra le trophée remis au meilleur nouveau venu dans la ligue. Kent Douglas prouve par l'assurance de son jeu, que Punch Imlach a vu juste en dépensant une forte somme pour s'assurer les services d'un joueur qui, s'il justifie les promesses qu'il vient de laisser entrevoir cette année, deviendra une étoile de premier plan.

Pierre Pilotte des Hawks a connu une de ses meilleures saisons. Il est malheureux qu'il ait été blessé vers la fin de l'hiver, car privé de ses services, les Hawks ont perdu une chance unique de remporter leur premier championnat de la ligue Nationale. Pilotte est un joueur rude mais qui a travaillé ferme pour améliorer et sa mise en échec et son jeu à l'attaque. Relégué aux ligues mineures, il s'est hissé jusqu'à la ligue Nationale par son courage et sa détermination. Il mérite bien cet honneur.

Qui a été plus utile à son équipe que l'étonnant Gordie Howe, cette saison?

Le Nouveau-Brunswick lancé dans une lutte provinciale, le 22 avril

FREDERICTON — La présentation des candidats à l'élection provinciale du 22 avril prochain, au Nouveau-Brunsrick, s'est clôturée avec la présentation inattendue d'un candidat indépendant dans le comté d'Albert.

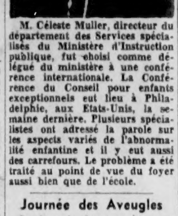
M. Byron Alward Dobson, un entrepreneur de Riverview, a rempli les formules d'usage quelques minutes avant midi.

Cela a porté à 105 le nombre des candidats qui tentent de remporter l'un des 52 sièges de la Législature, soit 52 libéraux, 52 progressistes-conservateurs et un indépendant. A la dissolution, la répartition des partis à la Législature était la suivante: libéraux 31, P. C. 21.

Lors de la dernière élection, en 1960, il y avait 106 candidats, 52 libéraux, 52 progressistes-conservateurs et deux indépendants.

Le premier ministre Louis-J. Robichaud, libéral, et le leader conservateur, M. C. B. Sherwood, sont candidats dans leurs comtés respectifs de Kent et Kings. Mme Elizabeth Coughlan, une des cinq candidates conservatrices, est la seule femme briguant les suffrages.

Les 17 circonscriptions sont représentées par plus d'un député à la Législature.



M. Céleste Muller, directeur du département des Services spécialisés du Ministère d'Instruction publique, fut choisi comme délégué du ministère à une conférence internationale. La Conférence du Conseil pour enfants exceptionnels eut lieu à Philadelphie, aux Etats-Unis, la semaine dernière. Plusieurs spécialistes ont adressé la parole sur les aspects variés de l'abnormalité enfantine et il y eut aussi des carrefours. Le problème a été traité au point de vue du foyer aussi bien que de l'école.

Journée des Aveugles

La journée des aveugles, sous le patronage des Dames Auxiliaires de l'Institut des Aveugles, se tiendra le mercredi 24 avril en l'auditorium de Winnipeg. Un café sera servi de 11 h. a.m. à 2 h. p.m. et un thé de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m.

En plus de la vente d'articles confectionnés par les aveugles, il y aura aussi celle de mets faits à la maison, de bonbons, plantes, disques, nouveautés, etc.

Une grande partie des fonds nécessaires au travail des Dames Auxiliaires provient de cette journée. De son succès dépend les services accordés aux personnes aveugles, tels qu'achat et réparation de radios, appareils pour audition et montres en braille; dons de vêtements, allocations supplémentaires aux nécessiteux et cadeaux à Noël. Des groupes d'aveugles sont amenés à la résidence, avenue Portage, une fois par semaine, pour jeux, musique et rafraîchissements. Des leçons d'artisanat sont données une fois par semaine, etc.

Les Dames Auxiliaires visitent les aveugles qui demeurent à la résidence, soit pour leur faire de la lecture, écrire leurs lettres ou repriser leurs vêtements. Au cours de l'été, des randonnées en automobile dans les parcs sont organisées. Les aveugles qui ne demeurent pas à la résidence sont aussi visités régulièrement.

En plus, les 700 personnes de notre ville, affligées de cécité, jouissent de pique-niques, dîners, danses et concerts, grâce à l'appui du public.

Remerciez Dieu d'avoir de bons yeux.

Services religieux uniformes au Séville

SEVILLE — La classe unique pour les baptêmes, les mariages et les enterrements a été introduite à la cathédrale de Séville et dans le diocèse d'Albacete. Une telle décision a d'autant plus d'importance que les traitements fournis au clergé espagnol sont minimes et qu'elle prive les prêtres d'une source appréciable de revenus.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Philippe Clay,
"En habit du dimanche"

Le dimanche 21 avril, à 8 h., les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pourront voir et entendre Philippe Clay, un des plus grands fantaisistes de France. Le tour de chant de Philippe Clay a été enregistré à la Comédie-Canadienne à Montréal par Pierre Morin et il durera une heure.

Qu'il chante le "Noyé assassiné", "A perpète", "Le danseur de charleston" ou l'une des nouvelles mélodies qu'il a inscrite à son répertoire, Philippe Clay étonne toujours par sa virtuosité. Chacune de ses chansons devient un sketch débordant de vie, un petit drame émouvant ou cynique dont le héros prend cent visages et les mille gestes de l'inimitable Philippe Clay.

"Premier plan"

Le problème de la faim dans le monde, qui va de pair avec celui de la surpopulation, était abordé lors d'une première émission de "Premier plan", le vendredi 19 avril dernier, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Le 26 avril, à 10 h., "Premier plan" traitera des causes de la faim ainsi que des solutions à apporter, notamment les réformes agraires, l'abolition des régimes d'exploitation et l'éducation des masses.

Judith Jasmin et Raymond Charette s'entretiendront avec le professeur René Dumont, l'un des premiers experts agricoles du monde; le docteur Josué de Castro, auteur d'une géopolitique de la faim; MM. Veillet-Lavallée et Henri Teulon, de l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et le démographe Jean Bourgeois-Pichat.

Nos longs métrages

Le samedi 20 avril à 8 h. 30, "Le Capitaine fantastique", film d'aventures de Primo Zeglio, avec Frank Latimore, Anna-Maria Sandri et Maxwell Reed. Un jeune officier apprend la mort et la trahison supposée de son père. Expulsé de l'armée, il entreprend de rétablir l'honneur de son nom.

Et à 10 h. 30, "Les Oliviers de la justice", étude sociale de James Blue, avec Pierre Prothon et Jean Pelegri. En Algérie, les relations d'une famille française avec les Arabes.

Le dimanche 21 avril à 10 h. 30, "Un taxi pour Tobrouk", avec Charles Aznavour, Lino Ventura et German Cobos. Chassés de Tobrouk, qui est aux mains de Rommel, quatre militaires français tentent, par la voie du désert, de retrouver des unités alliés.

Le lundi 22 avril à 10 h. 30, "Les Anges aux figures sales", drame social de Michael Curtiz, avec James Cagney, Pat O'Brien, Humphrey Bogart et Ann Cheridan. Un jeune vicaire tente de contrebalancer l'influence exercée sur les ouailles par un gangster du quartier.

Le mardi 23 avril à 10 h. 30, "Le capitan", film de cape et d'épée d'André Hunebelle, avec Jean Marais, Bourvil et Elsa Martinelli. Au début du règne de Louis XIII, le favori de la reine Marie de Médicis songe à s'emparer du trône de France.

Le mercredi 24 avril à 10 h. 30, "Les Assassins sont parmi nous", drame psychologique avec Hildegarde Kneff et Ernest Borvhert. Grâce à une compatriote compréhensive, un médecin allemand retrouve son équilibre mental.

Le jeudi 25 avril à 10 h. 30, "Çà c'est du cirque", comédie avec Jaroslav Marvan et Rudolf Deyl. Un jour de congé, le directeur d'un cirque doit grouper ses artistes pour donner un spectacle.

Le vendredi 26 avril à 8 h. 30, "Le danger vient de l'espace", film de science-fiction de Pablo Heusch, avec Paul Hubschmid, Madeleine Fischer et Fiorella Mari. Une fusée lancée vers la lune s'éloigne de sa trajectoire et provoque un bouleversement qui peut causer la destruction de la terre.

Et à 10 h. 30, "Tant d'amour perdu", drame familial de Léo Joannon, avec Pierre Fresnay, Anne Doat et Franco Bettoja. Un veuf excessivement indulgent pour ses filles se rend compte trop tard de ses erreurs.

Pas de ségrégation dans ces hôpitaux

ATLANTA — Mgr Hallinan, archevêque d'Atlanta, aux Etats-Unis, a prescrit aux établissements hospitaliers catholiques de son diocèse de ne pas observer les règlements ordonnant une ségrégation raciale dans de telles maisons.

Au poste CBWFT

SAMEDI 20 AVRIL
2.00—Le golf et ses étoiles
3.00—Tribune libre
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—Corps diplomatique
8.30—Long métrage: "Capitaine fantastique"
10.00—Les couche-tard
10.30—Cinéma: "Les oliviers de la justice"

DIMANCHE 21 AVRIL
2.00—A la pointe de l'exploration
2.30—Lettre ouverte
3.00—Orientation
3.30—Défi
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Connaissance du monde
8.00—En habit du dimanche
9.00—Long métrage: "Vainqueur du ciel"
10.30—Cinéma: "Un taxi pour Tobrouk"

LUNDI 22 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Ouragan
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Paris-musique
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Les belles histoires des pays
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Temps présent
10.00—Demande en mariage
10.30—Cinéma: "Les anges aux figures sales"

MARDI 23 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Les grands voyages
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Poucet l'espiègle
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Long métrage: "Tahiti où la joie de vivre"
10.30—Cinéma: "Le Capitan"

MERCREDI 24 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'art
10.30—Cinéma: "Les assassins sont parmi nous"

JEUDI 25 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Long métrage: "Toto Tarzan"
10.00—Film
10.30—Cinéma: "Ca c'est du cirque"

VENDREDI 26 AVRIL
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Eternel féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprise
5.30—Ivanhoé
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma international: "Le danger vient de l'espace"
10.00—Une étoile m'a dit
10.30—Cinéma: "Tant d'amour perdu"

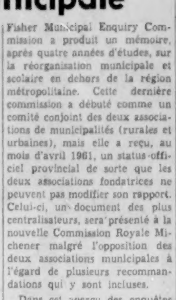


Philippe Clay, un des plus grands fantaisistes de France, charmera les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada le dimanche 21 avril, à 8 h. p.m.

Une autre enquête provinciale sur la réforme municipale

La Commission Royale Michener sur l'organisation et le financement du gouvernement local commencera ses audiences publiques à Winnipeg le 21 mai. Les organisations et les personnes désireuses de s'y présenter doivent cependant faire parvenir au secrétariat, avant le 1er mai, 15 copies de leurs mémoires. A remarquer que les intéressés ont jusqu'au 15 mai pour la soumission de textes pour les audiences qui se tiendront dans les centres en dehors de Winnipeg, par exemple à Brandon.

La question de la réforme municipale et scolaire revient souvent sur le tapis au Manitoba depuis une dizaine d'années (comme d'ailleurs en Alberta et en Saskatchewan). Dans cette province, trois documents renferment à peu près tous les points du débat. Il y a d'abord le "Manitoba Provincial - Municipal Committee Report" qui a été préparé par un comité de la Législature manitobaine et publié en 1953. Dix années plus tard, la "Greater Winnipeg Investigating Commission" a présenté un mémoire qui a déclenché la création de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg. Enfin, au mois de février de cette année, la



Fisher Municipal Enquiry Commission a produit un mémoire, après quatre années d'études, sur la réorganisation municipale et scolaire en dehors de la région métropolitaine. Cette dernière commission a débuté comme un comité conjoint des deux associations de municipalités (rurales et urbaines), mais elle a reçu, au mois d'avril 1961, un status-officiel provincial de sorte que les deux associations fondatrices ne peuvent pas modifier son rapport. Celui-ci, un document des plus centralisateurs, sera présenté à la nouvelle Commission Royale Michener malgré l'opposition des deux associations municipales à l'égard de plusieurs recommandations qui y sont incluses.

Dans cet aperçu des enquêtes du passé, il ne faut pas négliger le mémoire de la Commission Royale MacFarlane qui a donné lieu à l'organisation des divisions scolaires secondaires au Manitoba. (Il y a aussi une commission indépendante qui est chargée de la révision de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg.)

Une lecture même rapide de ces mémoires ne laisse pas de doute sur la nécessité d'une amélioration de l'organisation gouvernementale, au moins dans les champs de la répartition équitable des obligations et des ressources entre la province et les municipalités. Le lecteur y trouve aussi tous les points de vue sur les moyens à prendre pour rendre plus efficaces les structures du pouvoir local et, en général, un conflit assez violent entre une conception technique et mécanique de la vie communautaire et l'autre, plus historique et plus humaine. Par exemple, la Commission Fisher recommandait que les services inanimés soient laissés au gouvernement local (chemins, égouts) et les services personnels (santé, bien-être) à la province. Une réunion conjointe des associations municipales a totalement renversé cette position.

Là où le temps le permet, il y aura certainement profit à faire ressortir dans un mémoire spécial les points qui ont été avancés dans tous les mémoires susmentionnés en faveur de la priorité de la communauté naturelle, "community of interest", "fellowship", "local religion and cultural habits of life", "grass roots democracy", "local knowledge checks waste", "voluntary service keeps costs down", etc.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit au fond d'une question d'opinion publique et d'un effort, par un groupe assez bien connu de citoyens, pour imposer ses idées sur la masse. Ces questions ont été débattues si souvent, jusqu'à maintenant, que les champions d'une position ou de l'autre peuvent aligner par coeur les opinions d'experts. Ils ne peuvent pas cependant apporter le témoignage pondéré et ferme de tel village, de tel conseil municipal, de telle commission scolaire locale ou divisionnaire. Tous ceux-ci, dans les centres d'opinion française, feraient oeuvre utile en présentant un très bref mémoire ou une forte résolution qui indiqueraient clairement et simplement ce qu'il faut conserver chez eux dans le système actuel, le principal problème qui se pose, et des suggestions pratiques en vue d'une solution.

Faire sentir la fierté locale peut être une révélation pour les commissaires. Aussi faire comprendre que la commission scolaire locale doit pouvoir contrôler la qualité de l'éducation de la jeunesse locale, par le choix des instituteurs et l'adaptation des cours aux besoins de l'endroit.

Il faut en somme faire connaître une forte opinion dont une commission réaliste et un gouvernement réaliste tiendraient compte nécessairement dans l'élaboration d'une réforme quelconque.

Aux chefs des organisations plus étendues il revient de choisir les points aptes à influencer leurs collègues.

L'enquête actuelle n'inventera rien de nouveau. Elle cherche en somme à tâter le pouls populaire pour voir si le climat d'opinion permettra de donner carte blanche aux "experts". Pour le moment il s'agit de faire prévoir du mauvais temps.

Le Père Lévesque, O.P., fondera une université au Ruanda, Afrique

QUEBEC — Un Dominicain canadien bien connu, le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, a été appelé à aller organiser l'enseignement supérieur au Ruanda et à y fonder une université.

Le gouvernement ruandais avait demandé, il y a un an et demi, à l'Ordre des Dominicains, et tout particulièrement à sa province canadienne, de l'aider à organiser l'enseignement supérieur dans ce pays. Le T. R. P. Lévesque fut alors choisi pour aller étudier sur place ce projet et a passé les mois de janvier et de février au Ruanda.

Des postes de télévision valent plus qu'un drapeau et un hymne

Le poste CBWFT a été inauguré à Winnipeg le 24 avril 1960 par un brillant programme "en direct" de St-Boniface. Depuis ce jour il fait partie de la vie quotidienne dans plusieurs foyers manitobains. Programmes variés d'un bout à l'autre de la semaine, de l'après-midi à minuit. Les préférences? Probablement les nouvelles, les colloques, les longs métrages, les variétés, donc un peu de tout. Et ainsi une culture française, genre canadien, pénètre l'esprit et le coeur des auditeurs et les ennoblit. Quel bienfait précieux!

Et cependant . . . dans les villages à 25 milles de Winnipeg la "neige" voile habituellement le petit écran. Un peu plus loin, CBWT ou un autre poste anglais prend la vedette. Dans un petit village du nord, les enfants ne parlent que le français entre eux, mais ils suivent les programmes de Yorkton . . .

Et cependant . . . à part trois ou quatre événements, la programmation locale n'existe pas. On entend la voix du journaliste, tandis que le globe terrestre tourne et tourne et tourne. Question de studio, d'équipement, de personnel.

C'est tout de même mieux qu'à Edmonton. Là-bas, c'est le régime du poste bilingue dans les proportions habituelles en dehors du Québec, soit 5 heures en français sur un total de 89, en somme deux matinées, autrement consacrées au silence.

Et tout de même c'est mieux encore que dans la province de la Saskatchewan où le tout se résume à zéro.

Dans les limites de son budget, Radio-Canada aide d'une façon pratique les postes de radio de langue française de l'Ouest canadien. La mise en marche du poste CBWFT a aussi démontré une réelle volonté de promouvoir un service de télévision française adéquat parmi nous. Mais ça ne va pas assez vite. A cause des placements fabuleux qu'exige ce genre de diffusion, les minorités d'expression française des Prairies ne peuvent pas apporter à ce problème la solution qui a été trouvée pour le problème de la radio. Au fond c'est le même double problème: celui d'empêcher l'anglicisation par les postes anglais, celui de tirer profit d'un moyen puissant d'enrichissement culturel populaire. C'est en somme, partiellement, le rôle du réseau de l'Etat partout au Canada où le marché commercial n'attire pas les entreprises privées de diffusion.

Les associations minoritaires de l'Ouest se sont exprimées fortement, en groupe et individuellement, sur ce problème. A l'heure actuelle, quand les réclamations québécoises semblent enfin susciter l'intérêt des dirigeants anglais du pays, les compatriotes de l'Ouest osent lancer un cri plus frappant: ne perdez pas votre temps avec les drapeaux et les hymnes, donnez-nous des postes de télévision de langue française, avec rayonnement provincial et programmation locale, de la Rivière-Rouge aux Rocheuses. Autrement, nos enfants finiront par chanter l'hymne national en anglais sous l'Union Jack.

Billet du vendredi

Le XIXe siècle et la civilisation française

Léon Daudet qualifiait de stupide le dix-neuvième siècle. C'est même là le titre d'un de ses ouvrages. Mais Daudet était entier, tranché, ne s'embarrassait pas toujours de nuances. Si, avec raison, il adressait au siècle maints reproches, ceux-là n'avaient pas tort qui pensaient autrement que lui. Mais le dix-neuvième siècle est un phénomène si extraordinaire, dans l'évolution de la société française et de la communauté européenne, dans le rapprochement avec l'Amérique du Nord, qu'on est justifié de l'apprécier avec admiration ou méfiance, amour ou haine, selon sa formation et son tempérament, ses regrets et ses espoirs, ses passions.

Léon Daudet, fils d'Alphonse le brillant écrivain, lui reprochait sa légèreté dans les idées et les moeurs, la corruption de sa haute bourgeoisie, son mépris de l'ouvrier et du citoyen moyen, son engouement pour le scientisme, son goût de l'argent et de la spéculation l'ayant pour objet, son indifférence en matière religieuse, qui conduisirent au sectarisme, à la laïcisation outrancière, à la négation des plus sûres valeurs intellectuelles et morales. Mais Daudet faisait le procès de son temps, soit la fin du dix-neuvième siècle, plus que celui de cette période qui s'étend, en fait, de 1800 à 1914.

• • •

Il ne faut pas oublier que le XIXe siècle en est un de transition, qui, après la révolution de 89, essaya de faire le pont, pour ainsi parler, entre l'ancien régime que caractérise la douceur de vivre, et le monde moderne débutant au lendemain de la guerre de 1914-1918. Il n'est pas facile de montrer en quelques phrases la physionomie du dix-neuvième, qui connut tour à tour l'Empire de Napoléon 1er, la Restauration des Bourbons, la monarchie de juillet, le Second-Empire, la troisième république.

Si l'on tient compte, surtout, de trois révolutions qui accompagnent l'histoire de ces cinq régimes, d'éclatantes victoires à la suite de l'Aigle, de deux défaites que suit l'invasion ennemie, de multiples conflits sociaux, de batailles littéraires et artistiques, du choc, des idéologies, des perturbations amenées par la création des chemins de fer, la multiplication des industries, les sciences appliquées. De 1830 aux prémisses de la belle époque — plus laide qu'on ne veut l'admettre — le cheval d'acier, le génie s'appuyant sur la physique et la chimie, les nouveaux concepts de l'usine et des produits ouvrés, causèrent autant d'étonnements, de complications, de besoins d'adaptation, de modifications dans les habitudes, que plus tard l'automobile et le transport aérien, les merveilles de l'électricité, en attendant l'ère, d'ailleurs commencée, de l'énergie nucléaire.

• • •

Un excellent ouvrage vient de paraître, qui résume ce monde en ébullition que fut le siècle dernier, si fébrile et agité qu'il déborda de ses cadres et se prolongea sur le nôtre. Intitulé **La Civilisation française du XIXe siècle**, il a pour auteur Alfred Leroy, qui est un intellectuel de grande classe. Ce livre offre un tableau unique de l'époque qui prépare la nôtre, l'explique à travers les données politiques et économiques, religieuses, sociales, humanistes. Même s'il y eut une extrême complexité dans les idées, les hommes, les faits, l'unité du génie français resta entière, face aux problèmes, souligne l'auteur, que posa l'avènement du XXe siècle. On a beau l'aimer ou non, l'admirer ou le maudire, le dix-neuvième siècle aura été l'un des grands moments de l'histoire de France.

Hors les réalisations d'ordre matériel, économique, social, il apporta à la littérature, à la musique, aux arts plastiques et aux sciences, des enrichissements dont nous n'avons encore épuisé les vertus de progrès et de renouveau. Le dix-neuvième siècle, ce fut celui de Châteaubriand et de Victor Hugo, de Balzac, de Vernet et de Delacroix, de Courbet, de Rude et de Rodin, de Berlioz, de Debussy, pour ne nommer que ces géants. L'ouvrage de Leroy est un précieux instrument de travail, qui aidera chacun à mettre de l'ordre dans ses idées. Il est dommage qu'il y manque un index des noms cités.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Casterman.



Cette photo montre le pape Jean XXIII au moment où il lisait son message de Pâques cette année, peu de jours après la diffusion de son encyclique définitive sur la paix mondiale.

En vue du XXV Congrès

Rapport du premier congrès de l'Association d'Education, les 27 et 28 juin 1916

(suite)

Rapports des Comités

Au nom du Comité de la Publicité, composé de MM. H.-H. Chevrier, Ant. Gauvin, A. de Trémaudan, H. Héroux, Dr L. Benoit et Noël Bernier, M. N. Bernier donne lecture du rapport suivant:

"Jusqu'ici notre tâche a été facile. Les journaux français de la province ont adopté jusqu'ici, dans l'ensemble, la même attitude au sujet de la question scolaire. De plus, nos journaux français ont donné aux assemblées et à l'oeuvre de l'Association d'Education une publicité abondante. Cette coopération spontanée de nos hebdomadaires a allégé de notre façon le rôle du Comité de la Presse.

"Jusqu'ici, nous n'avons pas cru devoir relever ce qui se disait au sujet de la question scolaire dans la presse anglaise de Winnipeg ou dans les journaux publiés à l'extérieur de la province. Mais dès que l'Association d'Education et la minorité française du Manitoba auront définitivement adopté un plan d'action, le Comité de Presse croit qu'il entrera dans ses attributions de surveiller la presse en général, à l'intérieur et à l'extérieur de la province, et d'apporter les mises au point nécessaires.

"Nous entrevoyons aussi qu'il pourra devenir du ressort de votre comité de la presse de rédiger des brochures, tracts populaires, etc. . . afin d'éclairer l'opinion publique sur tout le débat. Il pourrait même devenir nécessaire plus tard, bien que nous ne puissions guère le faire actuellement, de fonder un bulletin de l'Association; en attendant, nous avons l'assurance de nos journaux français qu'ils donneront à l'Association toute la publicité dont elle a besoin. Il serait important que tous les communiqués de l'Association fussent invariablement envoyés à tous les journaux français de manière à maintenir une cohésion parfaite entre tous les éléments de l'Association."

Ce rapport est unanimement accepté.

Il est proposé par M. H. Royal, appuyé par M. H. Fournier, qu'un vote de remerciements des délégués soit offert à M. Noël Bernier ainsi qu'à ses co-membres du Comité pour le rapport qu'il a bien voulu nous soumettre.

Adoptée.

M. de Trémaudan:

Je ne crois pas que ce soit votre intention que je vous fasse cet après-midi une longue dissertation sur la langue française. Mon nom a été inscrit au programme pour la séance de ce soir. A ce moment, je me ferai un plaisir de vous donner les quelques idées que j'ai pu jeter sur le papier ces jours derniers.

Cependant, afin de préparer les esprits, je vous lirai dès maintenant la résolution que j'ai préparée et je vous demanderais de référer cette résolution au Comité des Questions imprévues de manière à ce que je puisse donner quelques explications à ce comité:

Proposé par M. de Trémaudan, appuyé par M. Collon

"Attendu que la langue française a été la première langue européenne parlée au Canada et au Manitoba et qu'elle n'a jamais cessé d'y être parlée;

Attendu que cette langue est la nôtre et qu'elle est l'une des deux langues officielles de la puissance du Canada et de la province du Manitoba;

Attendu que la langue française possède tous les éléments et toutes les qualités d'une langue universelle;

Qu'il soit résolu:

Que cette association se déclare formellement et énergiquement en faveur de l'usage quotidien et suivi de la langue française pour tous les besoins publics, sociaux et commerciaux de ses membres."

Cette résolution est adoptée unanimement et référée au Comité des Questions non prévues, sur motion de M. A.-J.-H. Dubuc, appuyé par l'hon. juge Jos. Bernier.

Monsieur le président invite ensuite M. Jules Grymonpré à faire part à la convention de son étude sur la question du maintien de l'Ecole Normale à St-Boniface, attirant l'attention de l'assemblée sur l'importance qu'il y a de prendre dès maintenant les mesures nécessaires pour faire face aux difficultés.

M. Grymonpré:

J'ai l'honneur de vous soumettre l'étude préparée par l'Association des Instituteurs Bilingues, à la demande de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, au sujet du maintien de notre Ecole Normale de St-Boniface, et les raisons pourquoi nous croyons avoir le droit de conserver ce maintien, i.e:

"Après avoir étudié et pris en considération les différentes phases par lesquelles est passée l'Ecole Normale Bilingue de St-Boniface depuis 1870 jusqu'à ce jour, et dont l'énumération suit:

a) De 1870 à 1890. Système d'Ecoles séparées, comprenant l'étude de la méthode pédagogique dans les écoles séparées françaises-anglaises. Existence d'un fonds de réserve de $13,879.45 institué en vue d'établir une école normale définitive.

b) 1890. Passation d'une loi abolissant les écoles séparées où les deux langues étaient enseignées.

c) De 1890 à 1897. Réclamations constantes approuvées par plusieurs pères de la Confédération. Un projet de loi appelée: loi réparatrice, n'obtient point la sanction nécessaire, mais aboutit à la foi de 1897, reconnaissant le status légal de l'enseignement bilingue.

d) De 1897 à 1902. Période de transition au cours de laquelle M. Télesphore Rochon fut nommé inspecteur d'Ecoles bilingues. Organisation de classes normales annuelles pour la préparation des futurs instituteurs bilingues, organisation approuvée par les autorités compétentes.

e) 1902. Construction de l'Ecole Normale de St-Boniface, source d'alimentation de notre corps bilingue enseignant.

f) De 1902 à 1916. Cours annuels d'enseignement bilingue pédagogique donnés par des professeurs émérites avec l'autorisation du Département de l'Instruction. Augmentation toujours croissante du nombre d'élèves fréquentant l'école, en sortant qualifiés et trouvant à se placer avantageusement comme instituteurs et institutrices. Fonctionnement supérieur de l'Ecole contribuant à maintenir les écoles bilingues à un niveau égal, sinon supérieur à celui des autres écoles publiques de la province. L'Association d'Education du Manitoba, persuadée que l'Ecole Normale de St-Boniface a acquis un droit indéniable d'existence dans la cité de St-Boniface, et convaincue qu'elle est d'une nécessité primordiale pour l'efficacité de l'enseignement bilingue de cette province, émet le voeu que des démarches soient faites auprès du département de l'Instruction publique pour assurer le maintien de l'Ecole Normale de St-Boniface comme telle et qu'un Comité Spécial soit nommé à cet effet."

Sur la proposition de M. Roy, appuyé par M. J.-O. Beaupré, la résolution citée ci-haut est adoptée et référée au Comité qui est du ressort de l'étude.

"PACEM IN TERRIS"

(Suite de la première page)

(A) Les droits de la personne humaine

Le droit à l'existence et à un niveau de vie décent

Tout être humain a droit à la vie, à l'intégrité physique et aux moyens nécessaires et suffisants pour une existence décente, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement, l'habitation, le repos, les soins médicaux, les services sociaux. Par conséquent, l'homme a droit à la sécurité en cas de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse, de chômage et chaque fois qu'il est privé de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

Droits relatifs aux valeurs morales et culturelles

Tout être humain a droit au respect de sa personne, à sa bonne réputation, à la liberté dans la recherche de la vérité, dans l'expression et la diffusion de la pensée, dans la création artistique, les exigences de l'ordre moral et du bien commun étant sauvegardées; il a droit également à une information objective.

La nature revendique aussi pour l'homme le droit d'accéder aux biens de la culture, et, par conséquent, d'acquérir une instruction de base ainsi qu'une formation technico - professionnelle correspondant au degré de développement de la communauté politique à laquelle il appartient. Il faut faire en sorte que, le mérite de chacun lui permette d'accéder aux degrés supérieurs de l'instruction et d'arriver, dans la société, à des postes et à des responsabilités aussi adaptés que possible à ses talents et à sa compétence.

Le droit d'honorer Dieu selon la juste exigence de la droite conscience

Chacun a le droit d'honorer Dieu suivant la juste règle de la conscience et de professer sa religion dans la vie privée et publique. Lactance le déclare avec clarté: "Nous recevons l'existence pour rendre à Dieu, qui nous l'accorde, le juste hommage qui lui revient, pour le connaître lui seul et ne suivre que lui. Cette obligation de piété filiale nous enchaîne à Dieu et nous relie à lui d'où son nom de religion". A ce sujet, Notre prédécesseur d'immortelle mémoire, Léon XIII, affirmait: "Cette liberté véritable, réellement digne des enfants de Dieu, qui sauvegarde comme il faut la noblesse de la personne humaine, prévaut contre toute violence et toute injuste tentative; l'Eglise l'a toujours demandée, elle n'a jamais rien eu de plus cher. Constamment les apôtres ont revendiqué cette liberté-là, les apologistes l'ont justifiée dans leurs écrits, les martyrs en foule l'ont consacrée de leur sang".

Le droit à la liberté dans le choix d'un état de vie

Tout homme a droit à la liberté dans le choix de son état de vie. Il a par conséquent le droit de fonder un foyer, où l'époux et l'épouse interviennent à égalité de droit et de devoirs, ou bien celui de suivre la vocation au sacerdoce ou à la vie religieuse.

La famille, fondée sur le mariage librement contracté un et indissoluble, est et doit être tenue pour la cellule première et naturelle de la société. De là, l'obligation de mesures d'ordre économique, social, culturel et moral de nature à en consolider la stabilité et à lui faciliter l'accomplissement du rôle qui lui incombe.

Aux parents, en tout premier lieu, revient le droit d'assurer l'entretien et l'éducation de leurs enfants.

Droits relatifs au monde économique

Tout homme a droit au travail et à l'initiative dans le domaine économique.

A ces droits est lié indissolublement le droit des conditions de travail qui ne compromettent ni la santé ni la moralité et qui n'entravent pas le développement normal de la jeunesse; et, s'il s'agit des femmes, le droit à des conditions de travail en harmonie avec les exigences de leur sexe et avec leurs devoirs d'épouses et de mères.

La dignité humaine fonde également le droit de déployer l'activité économique dans des conditions normales de responsabilité personnelle.

Il en résulte aussi — et il convient de le souligner — qu'à l'ouvrier est dû un salaire à déterminer selon les normes de la justice; compte tenu des possibilités de l'employeur, cette rémunération devra permettre au travailleur et à sa famille un niveau de vie conforme à la dignité humaine. Notre prédécesseur Pie XII, le disait: "A la loi du travail, inscrite dans la nature, répond le droit tout aussi naturel pour l'homme de tirer de son labeur de quoi vivre et faire vivre ses enfants: si profondément est ordonné en vue de la conservation de l'homme l'empire sur la nature".

De la nature de l'homme dérive également le droit à la propriété privée des biens, y compris les moyens de production. Comme Nous l'avons enseigné ailleurs, ce droit "est une garantie efficace de la dignité de la personne humaine et une aide pour le libre exercice de ses diverses responsabilités; il contribue à la stabilité et à la tranquillité du foyer domestique, non sans profit pour la paix et la prospérité publique".

Par ailleurs, il n'est pas hors de propos de rappeler que la propriété privée comporte en elle-même une fonction sociale.

Droit de réunion et d'association

Du fait que l'être humain est ordonné à la vie en société découle le droit de réunion et d'association, celui de donner aux groupements les structures qui paraissent mieux servir leurs buts, le droit d'assumer librement certaines responsabilités en vue d'atteindre ces mêmes buts.

L'Encyclique "Mater et Magistra" dit à bon droit que la création de bon nombre d'associations ou corps intermédiaires, capables de poursuivre des objectifs que les individus ne peuvent atteindre qu'en s'associant, apparait comme un moyen absolument indispensable pour l'exercice de la liberté et de la responsabilité de la personne humaine.

Droit d'émigration et d'immigration

Tout homme a droit à la liberté de mouvement et de séjour à l'intérieur de la communauté politique dont il est citoyen; il a aussi le droit, moyennant des motifs valables, de se rendre à l'étranger et de s'y fixer. Mais l'appartenance à telle ou telle communauté politique ne saurait empêcher qui que ce soit d'être membre de la famille humaine, citoyen de cette communauté universelle où tous les hommes sont rassemblés par des liens communs.

Droit d'ordre civique

A la dignité de la personne humaine est attaché le droit de prendre une part active à la vie publique et de concourir personnellement au bien commun. "L'homme comme tel, bien loin d'être l'objet et un élément passif de la vie sociale, en est et doit en être, en rester le sujet, le fondement et la fin".

Autre droit fondamental de la personne, la protection juridique de ses propres droits, protection efficace, égale pour tous et conforme aux normes objectives de la justice. "De l'ordre juridique, voulu par Dieu, découle pour les hommes ce droit inaliénable qui garantit à chacun la sécurité juridique et une sphère concrète de droits défendue contre tout empiètement arbitraire".

(B) Les devoirs de la personne humaine

Rapport indissoluble entre droits et devoirs dans une même personne

Jusqu'ici, Nous avons rappelé une suite de droits de nature. Chez l'homme, leur sujet, ils sont liés à autant de devoirs. La loi naturelle confère les uns, impose les autres; de cette loi ils tiennent leur origine, leur persistance et leur force indéfectible.

Ainsi, par exemple, le droit à la vie entraîne le devoir de la conserver; le droit à une existence décente comporte le devoir de se conduire avec dignité; au droit de chercher librement le vrai répond le devoir d'approfondir et d'élargir cette recherche.

Réciprocité de droits et de devoirs entre personnes différentes

Dans la vie en société, tout droit conféré à une personne par la nature crée chez les autres un devoir, celui de reconnaître et de respecter ce droit. Tout droit essentiel de l'homme emprunte en effet sa force impérative à la loi naturelle qui le donne et qui impose l'obligation correspondante. Ceux qui, dans la revendication de leurs droits, oublient leurs devoirs ou ne les remplissent qu'imparfaitement risquent de démolir d'une main ce qu'ils construisent de l'autre.

Dans la collaboration mutuelle

Etres essentiellement sociables, les hommes ont à vivre les uns avec les autres et à promouvoir le bien les uns des autres. Aussi, l'harmonie d'un groupe réclame-t-elle la reconnaissance et l'accomplissement des droits et des devoirs. Mais en outre chacun est appelé à concourir généreusement à l'avènement d'un ordre collectif qui satisfasse toujours plus largement aux droits et aux obligations.

Ainsi, il ne suffit pas de reconnaître et de respecter le droit de l'homme aux moyens d'existence; il faut s'employer, chacun selon ses forces, à les lui procurer en suffisance.

La vie en société ne doit pas seulement assurer l'ordre; elle doit apporter des avantages à ses membres. Cela suppose la reconnaissance et le respect des droits et devoirs, mais cela demande de plus la collaboration de tous selon les multiples modalités que le développement actuel de la civilisation rend possibles, désirables ou nécessaires.

Avec le sens des responsabilités

La dignité de la personne humaine exige que chacun agisse suivant une détermination consciente et libre. Dans la vie de société, c'est surtout de décisions personnelles qu'il faut attendre le respect des droits, l'acommplissement des obligations, la coopération à une foule d'activités. L'individu devra y être mû par conviction personnelle, de sa propre initiative, par son sens des responsabilités, et non sous l'effet de contraintes ou de pressions extérieures.

Une société fondée uniquement sur des rapports de forces n'aurait rien d'humain: elle comprimerait nécessairement la liberté des hommes, au lieu d'aider et d'encourager celles-ci à se développer et à se perfectionner.

Voilà pourquoi une société n'est dûment ordonnée, bienfaisante, respectueuse de la personne humaine, que si elle se fonde sur la vérité, selon l'avertissement de saint Paul: "Rejetez donc le mensonge; que chacun de vous dise la vérité à son prochain, car nous sommes membres les uns des autres". Cela suppose que soient sincèrement reconnus les droits et les devoirs mutuels. Cette société doit, en outre, reposer sur la justice, c'est-à-dire sur le respect effectif de ces droits et sur l'accomplissement loyal de ces devoirs; elle doit être vivifiée par l'amour, attitude d'âme qui fait éprouver à chacun comme siens les besoins d'autrui, lui fait partager ses propres biens et incite à un échange toujours plus intense dans le domaine des valeurs spirituelles. Cette société, enfin, doit se réaliser dans la liberté, c'est-à-dire de la façon qui convient à des êtres raisonnables, faits pour assumer la responsabilité de leurs actes.

La vie en société, vénérables frères et chers fils, doit être considérée avant tout comme une réalité d'ordre spirituel. Elle est, en effet, échange de connaissances dans la lumière de la vérité, exercice de droits et accomplissement de devoirs; émulation dans la recherche du bien moral; communion dans la noble jouissance du beau en toutes les expressions légitimes; disposition permanente à communiquer à autrui le meilleur de soi-même et aspiration commune à un constant enrichissement spirituel. Telles sont les valeurs qui doivent animer et orienter toutes choses: activité culturelle; vie économique, organisation sociale, mouvements et régimes politiques, législation et toute autre expression de la vie sociale dans sa continuelle évolution.

(C) Dieu, fondement objectif de l'ordre moral

L'ordre propre aux communautés humaines est d'essence morale. En effet, c'est un ordre qui a pour base la vérité, qui se réalise dans la justice, qui demande à être vivifiée par l'amour et qui trouve dans la liberté un équilibre sans cesse rétabli et toujours plus humain.

Cet ordre moral — universel, absolu et immuable dans ses principes — a son fondement objectif dans le vrai Dieu transcendant et personnel, Vérité première et Souverain Bien, source la plus profonde de vitalité pour une société ordonnée, féconde et conforme à la dignité des personnes qui la composent. Saint Thomas d'Aquin s'exprime clairement à ce sujet: "La volonté humaine a pour règle et pour mesure de son degré de bonté la raison de l'homme; celle-ci tient son autorité de la loi éternelle, qui n'est autre que la règle et pour mesure de son degré de bonté du vouloir humain dépend bien plus de la loi éternelle que de la raison humaine".

Signes des temps

Trois traits caractérisent notre époque. D'abord la promotion économique et sociale des classes laborieuses. Celles-ci ont, en premier lieu, concentré leur effort dans la revendication de droits surtout économiques et sociaux; puis elles ont élargi cet effort au plan politique; enfin au droit de participer dans les formes appropriées aux biens de la culture. Aujourd'hui, chez les travailleurs de tous les pays, l'exigence est vivement sentie d'être considérés et traités non comme des êtres sans raison ni liberté, dont on use à son gré, mais comme des personnes, dans tous les secteurs de la vie collective: secteur économico-social, culturel et politique.

Une seconde constatation s'impose à tout observateur; l'entrée de la femme dans la vie publique, plus rapide peut-être dans les peuples de civilisation chrétienne; plus lente, mais de façon toujours ample, au sein des autres traditions ou cultures. De plus en plus consciente de sa dignité humaine, la femme n'admet plus d'être considérée comme un instrument; elle exige qu'on la traite comme une personne aussi bien au foyer que dans la vie publique.

Enfin l'humanité, par rapport à un passé récent, présente une organisation sociale et politique profondément transformée. Plus de peuples dominateurs et de peuples dominés: toutes les nations ont constitué ou constituent des communautés politiques indépendantes.

Les hommes de tout pays et continent sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome et indépendant, ou ils sont sur le point de l'être. Personne ne veut être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté ou à son groupe ethnique. On assiste, chez beaucoup, à la disparition du complexe d'infériorité qui a régné pendant des siècles et des millénaires; chez d'autres, s'atténue et tend à disparaître, au contraire, le complexe de supériorité, issu de privilèges économiques et sociaux, du sexe ou de la situation politique.

Maintenant, en effet, s'est propagée largement l'idée de l'égalité naturelle de tous les hommes. Aussi, du moins en théorie, ne trouve-t-on plus de justification aux discriminations raciales. Voilà qui représente une étape importante sur la route conduisant à une communauté humaine établie sur la base des principes que Nous avons rappelés. Maintenant, à mesure que l'homme devient conscient de ses droits, germe comme nécessairement en lui la conscience d'obligations correspondantes: ses propres droits, c'est avant tout comme autant d'expressions de sa dignité qu'il devra les faire valoir, et à tous les autres incombera l'obligation de reconnaître ces droits et de les respecter.

Et une fois que les normes de la vie collective se formulent en termes de droits et de devoirs, les hommes s'ouvrent aux valeurs spirituelles et comprennent ce qu'est la vérité, la justice, l'amour, la liberté; ils se rendent compte qu'ils appartiennent à une société de cet ordre. Davantage: ils sont portés à mieux connaître le Dieu véritable, transcendant et personnel. Alors leurs rapports avec Dieu leur apparaissent comme le fond même de la vie, de la vie intime vécue au secret de l'âme et de celle qu'ils mènent en communauté avec les autres. (à suivre)

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 15 avril avait lieu la réunion des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le comité de finances recevait une requête pour un octroi à la fanfare La Vérendrye, qui rehausse toujours nos activités patriotiques et religieuses en plus de donner de beaux concerts dans nos parcs; le comité recommanda de soumettre cette demande au comité des prévisions budgétaires.

Le même comité recommandait le paiement de la prime de $5 à un résidant de Winnipeg qui avait apporté les oreilles d'un renard rouge capté dans les confins de notre ville; ce qui nous reporte à la grande époque du commerce de la fourrure et à se demander pourquoi ce petit renard rouge a sacrifié la liberté des champs pour les lumières de la grande ville. Sa curiosité l'amène à finir comme un chiffre dans les statistiques du ministre de l'Agriculture.

Au comité de feu, les échevins discutent du résultat des examens écrits par les pompiers; trois d'entre eux n'ont pu atteindre le minimum de 60 pour cent; l'échevin Ursel croit que ceux-ci devraient subir un examen supplémentaire après trois mois.

Le chef des pompiers rapporta que ses hommes sont bien occupés depuis que les élèves sont en vacances de Pâques et qu'ils s'amusent à allumer des feux dans l'herbe et ensuite à courir à la boîte d'alarme la plus proche; ce doit être un signe avant-coureur du printemps.

Le comité de finances recommande que l'ingénieur demande des soumissions pour l'achat d'une balayeuse pour les rues; ceci coûterait environ $15,000; l'échevin Lonergan croit que la ville devrait plutôt acheter des balais et employer les sans-travail, mais le comité croit qu'avec toutes les rues nouvelles qui ont été ouvertes depuis quelques années, qu'il en coûterait plus cher à $1.70 de l'heure pour les hommes et que ce travail prendrait trop de temps.

Le comité des travaux publics recommande de réitérer au Métro le fait que le département des parcs de notre ville veut continuer à s'occuper de l'entretien des boulevards des rues de notre ville et que ceci comprend aussi les rues métropolitaines.

L'échevin Lonergan demande qu'une pétition soit préparée pour le pavage de la ruelle entre les rues Dumoulin et Notre-Dame, de la rue Langevin à la rue St-Jean-Baptiste.

D'après le rapport du trésorier, le test du compteur d'eau du Laundromat dans le Parc Windsor révèle que le compteur est en bon état et le comité recommande que le propriétaire soit avisé qu'il devra payer son compte d'eau qui se chiffre à au-delà de $100; il se peut qu'une de ses laveuses automatiques fonctionne mal, mais ceci n'est pas la responsabilité de la ville.

Le comité des prévisions budgétaires continue son travail dans l'ombre et se sert du grand couteau pour arriver à maintenir les dépenses projetées afin de ne pas trop augmenter les taxes.

A lundi prochain.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Je veux chanter Dieu tant que je vis, je veux jouer pour mon Dieu tant que je dure. Puisse mon langage lui plaire, moi j'ai ma joie en Dieu! (Ps 104, 33-34)

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Marc-Joseph-Jean, fils de Raymond Fréchette et d'Eva Chouinard.

Remerciements

M. l'abbé B. Bélanger, curé, désire remercier les paroissiens de leur généreuse offrande de fleurs à l'occasion de la fête de Pâques. Il remercie aussi les participants au choeur de chant.

Réunion annuelle de l'Alliance Française

La réunion annuelle et dernière de la saison aura lieu le mercredi 24 avril, à 8 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue de la Cathédrale, St-Boniface.

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, y communiquera "Les à-côtés du Concile oecuménique". On présentera aussi le rapport annuel et l'on procédera à l'élection de l'exécutif pour l'année 1963-64.

Réunion annuelle de la Société Historique

La réunion annuelle de la Société Historique aura lieu le mardi 23 avril à 8 h. p.m., au Collège de St-Boniface, pavillon universitaire, où un exécutif sera élu pour la saison 1963-64.

Le programme récréatif sera une causerie intitulée "Pierre Falcon, poète héroïque et lyrique, folkloriste manitobain du 19e siècle", par M. Martial Allard, avec des chants folkloristes (sur ruban sonore) chantés par M. Paul Régnier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Il faut croire qu'un grand nombre de membres de ce conseil ont eu une fin de semaine très fatigante. De tel sorte qu'ils n'ont même pas pu se récupérer à temps pour venir à notre assemblée de lundi dernier. Et où sont passés tous ces nouveaux initiés d'il y a deux semaines? On aimerait bien entendre leurs excuses pour leur absence, préférablement à la prochaine assemblée. Mais tout compte fait, il ne faudrait peut-être pas complètement blâmer ces derniers. Ont-ils été informés par notre exécutif que les assemblées se tenaient les 1er et 3e lundis du mois? Si c'est le cas, je devrais peut-être moi aussi faire un sincère mea culpa, car par mon association étroite avec les officiers du conseil, je sais qu'ils ne peuvent pas penser à tout et j'aurais dû faire une annonce particulière dans ce journal la semaine passée. Moi qui croyait prendre un petit repos en vue des élections qui, je pensais bien, éclipseraient temporairement les affaires du Conseil. Cela ne fait qu'affirmer le fait que pour maintenir un bon succès, il ne faut jamais lâcher.

Néanmoins, il n'aurait pas été trop difficile aux nouveaux frères de s'informer ici ou là concernant les assemblées. Mais que dire des anciens membres qui brillaient par leur absence. Ils ne pourront certainement pas employer leur ignorance comme excuse. Dommage pour eux, car quelques points très intéressants, concernant la conduite des assemblées, ont été mis sur le tapis et il est à espérer que les remarques faites porteront des fruits, surtout parmi ceux qui ont l'habitude de faire des motions à la légère ou sans avoir proprement approché les comités responsables. Et maintenant assez de morale pour cette semaine.

La fin de l'année colombienne approche et un comité est en charge de recruter les officiers pour le prochain terme. C'est une tâche très difficile de rassembler des hommes capables et l'exécutif actuel prie ceux qui sont approchés de bien vouloir considérer la demande de participation. Des nominations sont évidemment toujours ouvertes et si vous connaissez des membres qui ont certaines qualités requises, passez-les au comité. Mais ne proposons pas des hommes sans savoir s'il leur est possible d'accepter la position.

Grand événement le 28 avril! En collaboration avec le Conseil St-Boniface, initiation au 2e et 3e degrés dans la salle du Club St-Vincent. Les candidats du Conseil Goulet sont invités à assister, avec les anciens, à un déjeuner-communion; la messe sera lue dans la chapelle des Soeurs du Précieux-Sang, rue Kenny, à 9 h. a.m., et le déjeuner sera servi au Niakwa Motor Hotel, chemin Trans-Canada.

Le soir, à 6 h. p.m., banquet à l'auditorium Notre-Dame à St-Boniface. C'est une grande salle et nous espérons la combler. Donc ne vous gênez pas pour vous procurer quelques billets.

FIGARO.

Dieu monte la garde aux chemins de la justice, il veille sur la voie de ses amis. (Prov. 2, 8)

Ces quatre étudiantes de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, membres très actifs du Ciné-Club que dirige Soeur Eugène-d'Avila, S.N.J.M., participent au grand congrès des Ciné-Clubs d'étudiants à l'Université de Montréal, du 19 au 21 avril: de gauche à droite, Mlles Patricia Dubé, trésorière, Pauline Lajeunesse, présidente, Michelle Guigné, secrétaire, et Annette Thorimbert, membre de l'exécutif. A leur retour à St-Boniface, elles communiqueront par le truchement de ce journal leurs impressions de voyage, des conférences entendues et des discussions auxquelles elles auront pris part, leurs réactions durant la présentation de films documentaires ou autres, l'enrichissement acquis par suite de rencontres de grandes personnalités du monde du film.

(Photo Winnpieg Tribune)

Décès

MME M. VAN DAELE

Le 6 avril est décédée à l'hôpital Taché, Mme Marie Van Daele, âgée de 87 ans, anciennement de la rue Hill, St-Boniface.

Née à Sor, France, elle vint au Manitoba en 1914 et épousait M. Albert Van Daele. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Gilbert, et une fille, Mme R. Pelletier.

Les prières furent dites au salon funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang le mercredi matin 10 avril. L'inhumation se fit au cimetière du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface.

Thé annuel

Le dimanche 28 avril, les Soeurs de la Charité et les parents des enfants retardés de la Section St-Amant, du Sanatorium St-Boniface, tiendront leur thé annuel.

Après une visite sur l'étage, le thé sera servi de 2 h. à 5 h. p.m., dans l'auditorium du Sanatorium.

Déjeuner-thé des Dames Auxiliaires des Vétérans français

Sous le haut patronage de M. Damien Giordani, consul de France, et de Mme Giordani, les Dames Auxiliaires des Vétérans français, branche 15, B.E.S.L., vous invitent cordialement, ainsi que vos amis, à un déjeuner, de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., suivi d'un thé printanier jusqu'à 4 h. p.m., le jeudi 25 avril, à l'auditorium de la Baie d'Hudson, au 6e étage.

Les invités seront reçus par M. et Mme Giordani, Mme E. T. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires, et M. Pierre Fontaine, président des Vétérans français.

Mme H.-J. de la Fontaine, secrétaire, en est l'organisatrice et Mme Marcel Boquin s'occupera de la caisse.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

- Epicerie Carrière, 248, avenue de la Cathédrale
- Gabe's Variety Store, 406, rue Taché
- La Cantine, Hôpital St-Boniface
- Librairie Fides, 135, avenue Provencher
- Magasin Shop Rite, 470, avenue Provencher
- Niakwa Motor Hotel, Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
- Park Confectionery, 412, rue Taché
- Pharmacie Archibald, 665, rue Archibald
- Pharmacie Geith, 182, avenue Provencher
- Pharmacie Paquin, 157, avenue Provencher
- Pharmacie St-Boniface, 354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

Le cardinal Léger préside les funérailles de trois pompiers

MONTREAL — Le cardinal Paul-Emile Léger a célébré le mercredi 10 avril les funérailles de trois pompiers morts samedi dernier en combattant l'incendie qui a ravagé un important édifice commercial, et il a lui-même prononcé une brève oraison funèbre.

Après avoir affirmé qu'il avait tenu à présider cette cérémonie pour offrir ses condoléances aux familles éprouvées et pour témoigner publiquement son admiration aux pompiers, le cardinal a ajouté que les voies de Dieu sont insondables et que trois jeunes hommes venaient de terminer leur pèlerinage terrestre. "Nous les abandonnons à Son infinie miséricorde, car nous savons qu'avant de quitter cette terre, ils furent réconfortés par la présence de leur aumônier qui, au risque de sa vie, se rendit jusqu'à eux afin de tracer sur leurs corps meurtris le signe de la Rédemption, en leur administrant les derniers sacrements."

"Devons-nous être placés devant ces victimes, a demandé Son Eminence, pour que notre conscience s'éveille et que nous comprenions les exigences de la paix et de la sécurité? Le sacrifice quotidien, volontairement accepté par ces hommes, est une leçon pour nous. C'est le jour où les membres de toutes les corporations qui forment la communauté humaine d'une cité pratiqueront la charité jusqu'au don de soi-même, que l'harmonie régnera dans cette communauté."

Le Dr Dibelius prend la défense de la mémoire de Pie XII

BOCHHOLT — Le Dr Otto Dibelius, évêque évangélique de Berlin, a pris la défense de la mémoire de Pie XII dans une allocution prononcée à Bochholt devant un millier d'auditeurs, et au cours de laquelle il s'est exprimé au sujet de la pièce "Der Stellvertreter", jouée à Berlin.

Le Dr Dibelius a déclaré que c'était une malhonnêteté à l'égard de l'Eglise catholique que de considérer un seul homme comme coupable des atrocités qui se sont produites 20 ans auparavant et de dire que si le Pape avait parlé, il aurait pu faire cesser les crimes des nazis.

Il n'y a que ceux qui assumaient des responsabilités à cette époque, a poursuivi l'évêque protestant, qui peuvent se permettre d'émettre un jugement sur ce qu'une personnalité avait entrepris ou n'avait pas entrepris, en faveur de plusieurs millions d'hommes.

La Commission Parent déposera la première tranche de son rapport

QUEBEC — La Commission royale d'enquête sur l'enseignement présentera la première tranche de son rapport au gouvernement provincial, le lundi après-midi 22 avril prochain.

Cette première partie du rapport portera sur les structures de notre système d'enseignement.

Le premier ministre Jean Lesage et le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie ainsi que plusieurs autres membres du Cabinet provincial assisteront à la présentation de ce précieux document. On sait que la Commission est présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval.

Le rapport complet comprendra deux autres tranches qui seront déposées d'ici la fin de l'année 1963.

Deux Colombiens ont étudié la télévision à Montréal

MONTREAL — Deux techniciens de Colombie viennent de terminer un cours de six semaines, donné à Montréal à l'Institut de Radio-Télévision sous la direction de l'Office Catholique National des techniques de diffusion. Ce sont MM. José Ognacio Torres, directeur d'un programme catholique d'émissions sur les problèmes sociaux, à Bogota, et Juan Climaco Arbelaez, annonceur qui travaille à la sonorisation du programme.

En six jours Dieu a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il a chômé le septième jour. C'est pourquoi Dieu a béni le jour du sabbat et l'a consacré. (Ex. 20, 11)

* * *

Les blessures d'un ami sont inspirées par la fidélité, mais les baisers d'un ennemi sont trompeurs. (Prov. 27, 6)

La boxe est mise au ban dans un collège

SCRANTON — Le collège St. Michael's de Hoban Heights, près de Scranton, a banni la boxe à titre de sport à la suite de la mort d'un jeune soldat de 19 ans dans un match de boxe amateur.

Sainte-Famille

Partie de cartes

Le dimanche 21 avril, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'église Ste-Famille, aura lieu la dernière partie de cartes de la série. De beaux prix et des cadeaux-surprises seront offerts. Le prix de série sera aussi attribué au chanceux.

Venez en très grand nombre passer une agréable soirée; ammenez-y vos amis. Un goûter sera servi.

Les capitaines de cette dernière partie de cartes sont Mmes E. Gervais et Albert Rivard, aidées des familles des rues Giroux, Cherrier, Kavanagh et Doucet.

Bienvenue à tous.

Un merci de Roger Teillet

A tous les présidents locaux, capitaines du scrutin, travailleurs, chauffeurs et scrutateurs dans le comté de St-Boniface:

Je désire exprimer ma profonde et sincère reconnaissance pour l'effort formidable prêté en élisant un député libéral pour notre division. Je puis assurer tous et chacun d'entre vous que je n'oublierai pas que ce sont vos efforts qui m'ont permis de représenter le comté de St-Boniface et que je ne cesserai pas un instant d'aider à refaire le Canada à votre goût.

A tous les électeurs de ce comté: Un merci sincère à tous ceux qui ont voté pour moi avec l'assurance que j'agirai non seulement au nom des gens de ce comté, mais en faveur de chaque canadien — homme, femme et enfants, qui bénéficieront de la ligne de conduite sûre des Libéraux.

Avec reconnaissance et sincérité,

ROGER TEILLET

Une bibliothèque qui a débuté dans une tour de la Cathédrale

L'histoire de la Bibliothèque de St-Boniface est particulièrement attachante. Elle est digne d'être conservée au même titre que tant d'autres oeuvres qui, au cours des années, ont été mises sur pied pour conserver notre héritage culturelle.

C'est une longue et belle histoire. Il faut franchir plus de cinquante ans du passé pour entrevoir la première étape. C'est en 1911, en effet, que la bibliothèque paroissiale fut fondée alors que Mgr F.-A. Dugas, protonotaire apostolique et vicaire général, était curé de la paroisse. Ce fut un événement dont les paroissiens se réjouirent grandement.

Peu de bibliothèques ont eu des débuts aussi harmonieux que cette première bibliothèque de St-Boniface. Le premier local de la Bibliothèque fut l'entrée de la tour nord-ouest de la Cathédrale. Dans les premiers temps, donc, comme le notait de façon si spirituelle la bibliothécaire actuelle, Mme Gratia Fortin, dans un numéro du Manitoba Library Association Bulletin, ce furent les sons mélodieux des cloches de St-Boniface, immortalisées par Whittier, qui conviaient les bibliophiles. Les heures auxquelles la bibliothèque était ouverte coïncidaient avec celles de certaines cérémonies religieuses.

Déménagements

La bibliothèque au cours de ses nombreuses années d'existence a dû par la force des circonstances subir plusieurs déménagements. Elle déborda bientôt les cadres de la tour de la Cathédrale et ses effectifs furent transportés au sous-sol. Cette salle plus spacieuse abrita la bibliothèque pendant 27 ans. Mais elle comportait quelques inconvénients. En plus de servir comme siège de la bibliothèque, elle servait de lieu de rassemblement pour les enfants de choeur. On imagine qu'avec la turbulence naturelle à leur âge, il était facile pour les jeunes garçons de manquer à la consigne inviolable du silence qu'on impose dans une bibliothèque. L'éclairage laissait à désirer aussi et un bon éclairage est de rigueur pour la lecture.

Ces deux inconvénients motivèrent un nouveau déménagement. Heureusement les Soeurs Oblates consentirent à mettre la salle de l'Ecole Ménagère à la disposition de la Bibliothèque, qui y fut très bien logée jusqu'à 1945. Entre-temps, plus précisément en 1941, la Bibliothèque était passée sous le contrôle de l'Enseignement Postscolaire. Mais elle n'avait pas, par ce fait, acquis un siège permanent. On l'installa successivement à 200, avenue Provencher, et à 140, de la même avenue.

En 1953, la Bibliothèque devint une entreprise publique. Comme telle, elle se vit encore déplacer quelques fois. Elle fut située deux ans à 138, avenue Provencher, et fit également un stage de six ans à 543, rue Langevin. Il semble enfin que la section principale, qui est aussi la section française, peut prendre racine. En 1961, elle fut installée dans un édifice moderne, construit spécialement à son intention dans le Parc Provencher à l'angle de l'avenue Cathédrale et de la rue Langevin.

Méli-Mélo

Les nombreux déménagements occasionnèrent des péripéties, qui ne portent à rire qu'avec le recul du temps. Dans le même article mentionné plus haut, Mme Fortin raconte qu'après un de ces déménagements, elle s'était mise à l'oeuvre à l'accompagnement des marteaux et des scies, des ouvriers ayant été embauchés pour rendre le nouveau local plus conforme aux exigences de sa nouvelle fonction. Elle avait terminé la classification et avait placé les livres selon la catégorie à laquelle ils appartenaient dans un endroit qu'elle croyait approprié. Les peintres, qui suivirent les ouvriers, ne furent pas du même avis. C'est dans ce coin qu'ils commencèrent à peinturer. Mais avant de s'y mettre ils enlevèrent les livres et les déposèrent pêle-mêle dans un autre endroit de la pièce, sans se soucier de la classification, de sorte que les livres à sujets religieux cotoyaient les livres de voyage, et les livres d'enfants, ceux de philosophie.

16,000 volumes disponibles

En parlant de livres, il est intéressant de considérer quelque peu les préférences des abonnés de la Bibliothèque dans les débuts. Au commencement la Bibliothèque avait 600 livres. Le goût des lecteurs différait beaucoup de celui qui prévaut aujourd'hui. Le genre de livres disponible y était sans doute pour quelque chose. Il est amusant de feuilleter le premier catalogue émis par la Bibliothèque. Quelques auteurs très goûtés alors étaient les romanciers Raoul de Navery, Jeanne de Coulomb, Mathilde Aigueperse et Zénaïde Fleuriot. On voit que la Bibliothèque, même si elle séjournait dans la Cathédrale, ne prêtait pas seulement des livres aux sujets religieux à ses habitués.

Avec les années le nombre de livres s'accrut. Aujourd'hui la Bibliothèque possède 16,000 volumes. La Bibliothèque a donc, après un modeste début, réalisé des progrès énormes en dépit des nombreuses difficultés à vaincre. C'est grâce à l'initiative et au dévouement d'un phalange de gens dévoués, tant religieux que laïcs, que la Bibliothèque a réalisé tant d'améliorations.

Le rôle qu'ont joué la paroisse et le clergé dans l'organisation et le maintien de la Bibliothèque est inestimable. En consultant les archives on rencontre d'abord le nom de Mgr Dugas, le fondateur. Puis les noms des prêtres de la paroisse, qui ont successivement assumé le rôle de directeur: MM. les abbés Denys Lamy, Louis Messier, Rosario Brodeur (maintenant Mgr Brodeur), Albert Brunet, Léo Blais, alors vicaire et aujourd'hui évêque. Les listes de donateurs de livres renferment les noms de plusieurs membres du clergé, entre autres Mgr Yelle, MM. les abbés Léonide Primeau et Antoine d'Eschambault.

Bibliothécaires

De toutes ces figures, c'est bien celle de M. l'abbé d'Eschambault qui se détache le plus brillamment. Il dirigeait l'Enseignement Postscolaire quand la Bibliothèque en devint tributaire. Avec l'énergie inlassable qui le caractérisait, il s'occupa de cette nouvelle responsabilité. C'est grâce à son influence que la Bibliothèque obtint une subvention de la Carnégie Corporation et des dons du gouvernement de la province de Québec et de la Chambre de Commerce de Québec. Cette aide pécuniaire permit à la Bibliothèque d'accuser une ère de progrès remarquable.

L'apport des laïcs se synchronisa avec celle du clergé. Plusieurs jeunes filles de la paroisse consacrèrent leur temps et leurs talents au bon fonctionnement de la Bibliothèque. Mlle Marie-Jeanne Bérubé, décédée il y a environ trois ans, fut la première bibliothécaire. Elle occupa ce poste environ un an et demi. Elle était assistée dans ce travail par Mlle Antoinette Paradis, qui est aujourd'hui membre de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. D'autres jeunes filles qui mirent leurs connaissances intellectuelles au service de la Bibliothèque furent Mlle Marie Lemay, qui devint par la suite religieuse elle aussi chez les Saints Noms de Jésus et de Marie sous le nom de Soeur Arthur-Marie et qui fut longtemps directrice de l'Institut Collégial St-Joseph, Mlles Véronique Chabot, Lydia Baillargeon (Mme McDowell), Georgina Leclerc (Mme Georges-Henri Bérubé), Alice Marcoux, Aurore Paul et Germaine Royal. Une autre personne très compétente, qui remplit la charge de bibliothécaire, fut Mlle Fabiola Gosselin (Mme Roland Tremblay).

Depuis que la Bibliothèque est devenue un des services publics de la ville de St-Boniface, elle est administrée par la Commission de la Bibliothèque qui se compose de huit membres, dont six citoyens et deux membres du Conseil. Cette année la Commission est constituée de M. l'échevin Georges Guilbault, président, M. Donald Lamont, vice-président, M. l'échevin D. A. Hart, M. Donald Craw, Mlle Léonie Guyot, Mme N. A. Redford, Mme Augustine Hébert et Mme John Sutherland. Le secrétaire est M. Maurice Prud'homme, qui sert en cette qualité depuis 1953.

Personnel actuel

Le personnel actuel de la Bibliothèque se compose de Mme Gratia Fortin, bibliothécaire, et de deux assistantes, Mme Simone Kleinschmit et Mme Marie-Thérèse Brunet, d'une préposée à la réparation des livres, Mme Mae Aubert, et de huit assistantes à temps partiel. Mme Kleinschmit possède une riche culture intellectuelle et a la compétence voulue pour donner satisfaction aux adultes et aux adolescents qui fréquentent la Bibliothèque. La popularité de la lecture chez les petits indique que Mme Brunet s'y connait dans la littérature pour enfants. C'est elle, en effet, qui est en charge de ce département de la Bibliothèque.

Mme Fortin dirige les destinées de la Bibliothèque depuis plusieurs années. Elle a présidé à la transition de la Bibliothèque d'un organisme paroissial à une entreprise publique. Elle apporte à son travail les connaissances pédagogiques qu'elle a acquises pendant sa carrière d'institutrice, ainsi que les techniques de bibliothéconomie que des cours spécialisés dans cette science lui ont permis de maitriser. Elle fait briller le flambeau de l'esprit français dans cette importante sphère de notre vie communautaire.

On ne peut sousestimer le rôle qu'une bibliothèque joue dans une paroisse. La lecture est un moyen très puissant de formation. Elle est une source de jouissances intellectuelles. On peut juger en quelque sorte une ville par ses bibliothèques. La section française reflète le caractère français de la Ville-Cathédrale.

Variété de revues

On y retrouve les grands penseurs, tels que Claude et Mauriac. Les auteurs classiques abondent et les modernes y font bonne figure. La littérature canadienne-française est bien représentée. Les biographies incarnent les héros, les saints, les grands hommes de tous les siècles. Des beaux livres illustrés mettent en vedette les oeuvres des grands artistes, de l'histoire de l'Eglise, de l'histoire de la France, etc. Nos aspirations de globe-trotters sont assouvies par le beau choix de livres de voyage. Des livres de psychologie permettent au lecteur de développer sa personnalité et d'enrichir sa vie. Un vaste choix de romans est accessible. A cette collection impressionnante de volumes s'ajoute une excellente variété de revues.

En somme, la Bibliothèque est une enceinte où se manifeste le génie français sous les aspects les plus divers. Elle est une sentinelle du passé de notre race. Elle nous permet de jouir plus abondamment de la civilisation française et de la partager avec nos concitoyens. C'est ce riche patrimoine que Mme Fortin et ses assistantes s'appliquent à conserver.

Lucile FREYNET,
St-Boniface, Man.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Conseil St-Boniface no 3158
St-Boniface, Man.

S'il y en a parmi nos membres qui se seraient posé la question: Qu'est-il arrivé à notre chroniqueur la semaine dernière? La réponse est courte et très simple: Il a tout simplement "manqué le bateau". Parlant de bateau, disons que quelqu'un, nous ignorons qui pour l'instant, sera l'heureux gagnant d'un magnifique bateau, avec remorque et moteur hors-bord si . . . si les billets de loterie en marge de notre projet St-Boniface-Afrique sont tous vendus. Après avoir entendu les paroles de reconnaissance adressées par notre frère Toupin sur les ondes de CKSB dimanche dernier, comment pourrions-nous négliger le travail qui s'impose, travail qui a été accepté bien volontiers par tous les membres du Conseil. Déjà un énorme travail a été fait, mais il reste tout de même la tâche de boucler au plus tôt. Gare aux pessimistes! Vous courez le risque de détruire ce que nous essayons de bâtir.

Si presque toutes nos entreprises ont été menées à bonne fin, c'est dû à la collaboration étroite de tous nos membres. En toute justice, cependant, il faut ajouter que certains comités ont pris à coeur la tâche, parfois très ingrate, qui leur était confiée. Un de ces comités, sous la présidence habile du frère Philippe Ayotte, fonctionne à perfection. Doté d'une patience sans bornes, il possède de plus un excellent doigté. A lui et son comité de téléphone, nos remerciements les plus sincères.

L'assemblée de lundi, le 15 avril, laisse à désirer à plusieurs points de vue . . . Nous ne pouvons toutefois négliger nos nouveaux candidats. A ces derniers nous disons, au nom de notre Grand Chevalier et de tout le Conseil: Bienvenue dans nos rangs. Vous avez fait preuve de bon vouloir et d'un désir réel d'avancer plus loin dans la Chevalerie. Bravo, et félicitations bien sincères.

Dimanche prochain, soit le 21 avril, il y aura, à Lorette, un déjeuner-communion conjoint. A cette occasion, le Conseil de St-Boniface se joindra au Conseil Jubinville pour faire de la journée une vraie fête religieuse. La messe aura lieu à 8 h. a.m., et sera suivie d'un succulent déjeuner, après quoi de nouveaux candidats seront initiés au premier degré. Pour de plus amples détails, veuillez communiquer avec le frère Gérard Rousseau en signalant CEdar 3-3292.

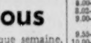
Le 28 avril prochain marquera une autre étape dans l'histoire de la Chevalerie en général et dans les annales de notre Conseil en particulier. En effet, cette journée doit être réservée par tous nos membres, car il y aura initiation aux deuxième et troisième degrés. La journée débutera par un déjeuner-communion; la messe sera dite en la chapelle des Révérendes Soeurs du Précieux-Sang, rue Kenny, à 9 h. Le déjeuner suivra au Niakwa Motor Hotel. L'initiation commencera vers les midi trente, et le soir grand banquet en l'honneur des nouveaux initiés au gymnase Notre-Dame à St-Boniface. On s'attend d'avoir 350 convives. Avis aux intéressés: Procurez-vous vos billets au plus tôt. L'orateur invité pour l'occasion sera le frère Joseph Guay, maire de St-Boniface. Le maitre de cérémonies est un autre de nos frères, Roland Couture, directeur-gérant de CKSB. N'oubliez pas de faire tout en votre possible pour assister à cette grande fête. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vous en parler davantage.

Qu'est-ce que le mois de mai nous réserve? Des fêtes grandioses se dérouleront en marge du 40e anniversaire d'inauguration du Conseil Provencher. Nous ne sommes pas tout à fait au courant des détails du programme, mais en y faisant allusion, "Bistouri" saura certainement nous éclairer . . . car nous aimerions bien être de la fête . . .

APRES TOUT.

L'abbé Justin Diraviam

L'adoption, moyen efficace d'aider les jeunes Indous



M. l'abbé Justin Diraviam parlera, le dimanche 21 avril, à la cathédrale de St-Boniface, de ses oeuvres de bienfaisance de l'Inde.

En plus d'être chancelier dans son diocèse, l'abbé Diraviam est aussi supérieur du Petit Séminaire et professeur au Grand Séminaire de Tiruchirapalli. Docteur en droit canonique et civil, il est diplômé de l'Université St-Jean de Latran, Rome. Il a été durant deux ans secrétaire de l'Assemblée épiscopale de l'Inde. Il a participé au Concile en tant que spécialiste en droit canonique.

Générosité canadienne-française

L'abbé Diraviam a révélé que les quatre cinquièmes des argents perçus au Canada, lui avaient été donnés par des citoyens du Québec.

La monnaie canadienne voyant sa valeur quintuplée en Inde et la main-d'oeuvre étant de $0.25 par jour (un salaire de faveur, en comparaison du salaire moyen de $0.14 par jour), il a été possible de réaliser beaucoup avec les dons reçus.

Les quelque $180,000 recueillis par l'abbé Diraviam au cours de ses deux voyages précédents, lui ont permis de mener à bien d'importants projets.

En 1953, il a ouvert une léproserie qui abrite actuellement 120 malades et qui, chaque semaine, accueille à son dispensaire une moyenne de 200 à 300 lépreux. Il y a présentement deux millions de lépreux en Inde.

La léproserie est dirigée par les Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie. S'y dévoue notamment la Rév. Sr Celrien (M.-A. Raymond), de Pont-Rouge.

En 1954, il a fondé un monastère pour les Carmélites. Le nombre des religieuses est depuis lors passé de cinq à quinze.

En 1959, ce fut l'ouverture d'une école supérieure pour les garçons, qui prodigue présentement l'enseignement à 600 étudiants.

De 1959 à 1962, il entreprit la construction d'une cinquantaine de petites églises à travers son diocèse.

C'est en 1961 qu'il entreprit la construction d'un orphelinat destiné à recueillir les garçons abandonnés ainsi que l'établissement d'un dispensaire.



L'abbé Justin Diraviam

Ces travaux ont procuré du travail à de nombreux Indous, et contribué indirectement à stimuler la vie économique de la région.

L'orphelinat

Venir en aide aux orphelins de son diocèse, tel est le but de l'abbé Diraviam. Tel est le but de sa visite au Canada.

L'orphelinat groupe actuellement 98 garçons. On espère cependant porter ce nombre à 200 une fois les travaux d'agrandissement terminés.

L'institution a été inaugurée à la fête du Sacré-Coeur, en juin 1961.

L'abbé Diraviam estime qu'avec un montant de $400, il est possible d'accepter à l'orphelinat les enfants de plus de 9 ans, qui doivent quitter les couvents des soeurs indiennes, de les loger, vêtir et nourrir pour une période de dix ans. Ils y ont la faculté de poursuivre leurs études classiques ou techniques. L'institution est sous la direction des Frères de St-Gabriel (dont quelques Montréalais).

Comme les habitants de l'Inde, le clergé est pauvre et ne peut à lui seul pourvoir à loger convenablement tous les enfants qui errent dans les ruelles, parce que les parents n'ont pas de quoi les nourrir ou les vêtir. C'est la raison pour laquelle l'abbé Diraviam suggère, comme moyen pratique d'exercer sa générosité, l'adoption d'un garçon ou d'une jeune fille.

Le montant de $400 consacré à l'adoption d'un enfant peut être versé en un seul versement, aussi bien qu'en plusieurs établis sur une période de deux à trois ans.

La personne qui spécifie qu'elle désire adopter un enfant, en reçoit aussitôt le nom, la photographie. On lui envoie régulièrement de ses nouvelles. Et même, à l'occasion l'enfant correspond par lettre avec ses bienfaiteurs.

On a libre choix d'adopter soit un garçon soit une fille.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30 à 6.00— Nations au micro
4.30—Musique de ballet
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Divertissement
7.00—L'épopée des civilisations
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le cabaret du soir
10.00—Les sports
10.05—Match intercité
10.33—Concert léger
11.00—Terre nouvelle
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture, Prévisions atmosphériques
6.31—Réveille-matin,
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Les sports
7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.13—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Les sports
7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—Téléphone magique
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.30—Plein soleil
12.53—Variétés musicales
1.00—Nouvelles. Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Variétés musicales
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Fémina
1.45—Ballade musicale
2.00—Partage du jour
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Psychologie de la vie quotidienne
4.45—Le chemin des écoliers
5.00—Nouvelles
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Récital du lundi
7.45—Société d'Habitation
8.00—Le petit ensemble vocal
8.15—Les affaires de l'Etat
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Informations
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse

MARDI

7.30—Association d'Education
8.00—Boîte à chansons
8.30—Regards sur le Canada français
9.00—Informations
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concerts symphoniques
11.00—Récital d'orgue
11.30—Musique de danse

MERCREDI

7.30—Petite veillée à la chandelle
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—L'homme américain
9.00—Informations
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert
11.30—Musique de danse

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
10.30—Musique de chambre
11.00—Piano à quatre mains

VENDREDI

8.30—Echos de St-Pierre
8.00—Chorales du Canada français
8.30—L'histoire à quatre voix
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
10.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
10.30—Opérette
11.00—Récital

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—En sortant de l'école
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Variétés
11.30—Tante Lucille
12.00—Radio-Journal
12.10—Variétés
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés, Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Société d'Etablissement Rural
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chanson
2.30—Créations canadiennes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Cercle Ouvrier
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—Jazz club
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Concert canadien
10.30—Musique de danse
11.00—Concert canadien
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

M. E. Delaronde, de St-Laurent, décédé accidentellement à Winnipeg

Lorsque les grands quittent cette terre on ne tarit pas d'éloges à leur sujet.

Pour l'individu, l'ouvrier, il n'en faut pas tant. Une simple notice nécrologique suffit pour annoncer aux parents et amis qu'il a quitté cette vallée de larmes. Plus souvent qu'autrement cet avis ne donne que quelques brefs détails sur la parenté de l'individu et sur son état civil. Quelle était vraiment la personnalité du disparu? Quel homme était-il? Seuls les proches, les intimes, le savent, et ils gardent ces secrets profondément cachés dans leur coeur.

Ernest Delaronde était un grand, et à ce titre il mérite que son décès soit marqué par plus d'un simple avis nécrologique.

Né à St-Laurent, Man., le 11 novembre 1901, il fréquenta l'école de cette paroisse jusqu'à l'âge de 15 ans alors que sa famille se déplaçait pour se fixer à Hodgson, Man. Son enfance était marquée par cette intelligence si caractéristique de la race métisse. Tranquille, plutôt réservé dans ses rapports avec l'extérieur, Ernest n'en est pas moins un observateur perspicace indiquant déjà la sûreté de jugement qui marquera toute sa vie.

Toujours attaché à sa paroisse natale, en 1926, il alla y chercher son épouse. Bernadette Coutu est la fille d'une autre des belles familles de St-Laurent. Et à partir de ce moment, le jeune couple commence une suite de déplacements occasionnés par la situation économique du pays. Lui d'abord s'embauche dans l'industrie de la construction, puis le jeune couple entre au service du Pacifique Canadien à titre de cuisiniers.

En 1940, Ernest Delaronde s'enrôle dans l'Armée, mais un peu plus tard il est licencié. C'est alors qu'il continue son effort de guerre en donnant cinq ans de sa vie à travailler à l'usine de munitions de Transcona.

En 1945 il venait s'établir à Winnipeg, où pendant 17 ans il sera à l'emploi de la Dominion Bridge. C'est là que, littéralement, la mort l'a fauché le 1er avril dernier, alors qu'une poutre d'acier pesant 1½ tonnes s'abattit sur Ernest Delaronde et son compagnon. La mort fut instantanée.

Ce qui distinguait Ernest Delaronde de tous ses amis c'est son équanimité. Cette égalité d'humeur faisait de lui un compagnon recherché tant au salon que sur la route ou à la pêche. Il savait écouter, juger, et puis rendre une opinion à la fois juste et acceptable. Ernest ne brusquait rien, ne fâchait personne. Un mari modèle et un chrétien convaincu, il remplissait ses devoirs avec une assiduité édifiante.

A l'église du Sacré-Coeur, nous le rencontrions tous les dimanches. Comme le publicain, il se réservait une place dans les derniers bancs, et là, il égrenait doucement son chapelet en attendant l'heure de la messe. Son attitude de recueillement religieux édifiait ceux qui l'entouraient.

Bref, Ernest Delaronde était un homme dans le vrai sens du mot; un chrétien convaincu; un humble lampion qui jetait le maximum de sa lumière autour de lui.

Ses amis regrettent son départ.

D.

Mon Collège

Rencontre mensuelle

La rencontre du mois aura lieu dimanche prochain, le 21 avril. Comme d'habitude, messe à 10 h. 30 et déjeuner-buffet. Le colloque qui suivra, sous la direction de Raymond Bernier, soumettra aux Anciens le mémoire qui sera présenté en leur nom lors du congrès de l'Association d'Education en mai prochain. Tous les Anciens sont invités, comme toujours; comme toujours aussi, les dames sont bienvenues.

Réception des Finissants

La chronique du collège a raconté dans ce journal, la semaine dernière, cette cérémonie traditionnelle instituée il y a 14 ans. Comme l'an dernier, le gymnase du collège était rempli. Aux invités d'honneur, au personnel du collège et aux Anciens s'ajoutaient les parents et amis des Finissants ainsi que les élèves actuels.

Les Anciens peuvent être contents de cette soirée. La distribution des prix universitaires et l'attribution des carrières avec rubans mettaient en mouvement personnes et aussi souvenirs. Les bons dires ne manquèrent pas. Le président des Anciens, Bernard Aubry, le juge Monnin, qui fut l'orateur principal, M. le curé Deniset-Bernier, au nom de Mgr l'archevêque, jusqu'au président des Finissants, dont le discours cadrait avec la belle tenue de ses Condisciples, tous, en langage ferme et clair, éveillèrent les idées et les sentiments propres à cette fête. La présentation des Finissants et la spirituelle autorité du maître de cérémonies, Lucien Paquin, complétèrent l'agrément de l'ensemble, qui comprenait, pour finale appropriée, un goûter confié à l'art et au dévouement de Mlle Aimée Pelletier et de ses Dames Auxiliaires.

Décès

NOEL ROELAND

Le 13 avril est décédé à l'hôpital général St-Boniface le jeune Noël Roeland, âgé de 5 ans, fils de M. et Mme Frank Roeland, de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Anita-Louise; deux frères, Claude et Raymond; ses grands-parents, M. et Mme L. De-Pessimier, de St-Boniface, et sa grand-mère, Mme Arthur Plante, de Navin.

Les prières furent dites le mardi soir à la chapelle funéraire P. Coutu. La messe des anges fut chantée le 17 avril en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.



Robert Séguier, metteur en scène

Robert Séguier, qui dirige "Piège pour un homme seul" qui sera présenté au théâtre Playhouse le 4 mai, est membre du Cercle Molière depuis huit ans.

Très jeune il débuta au théâtre avec la troupe du Stella Théâtre, en France.

A son arrivée au Canada, voici neuf ans, il s'inscrivait au groupe dramatique "La Coulisse", de Norwood, avec lequel il participa à la pièce de Roger Ferdinand "Ils ont vingt ans", dont il interprétait le rôle principal. Un an plus tard il joignait le Cercle Molière, où il faisait ses débuts dans "A la monnaie du pape". Depuis il participe chaque année aux divers spectacles du Cercle. C'est "Azouk, La cuisine des anges, La Fable du secret bien gardé, Le médecin malgré lui, Chambre à louer, Dulcinée". On le trouve participant aux tournées du Cercle et même collaborant à la technique auprès de Gilles Guyot.

Robert Séguier dirigea plusieurs pièces en un acte, donnant la chance à quelques jeunes de se familiariser avec la scène. S'intéressant particulièrement aux jeunes comédiens et ardent militant pour assurer une "relève" au Cercle, il réalisa le "festival de la jeunesse" en 1960 et fut, en tant que président du comité des jeunes, l'initiateur et le fondateur de l'Atelier du Cercle qui groupe cette année une trentaine de jeunes sous la direction de Régine Marsh.

Pour parfaire ses connaissances de la mise en scène,. il suivit en 1961, les cours d'été de réalisateur, radio et télévision, donnés à Québec par Radio-Canada et l'Université Laval.

Avec "Piège pour un homme seul" c'est son premier essai de mise en scène d'une "grande pièce".

Station de télévision de langue française en Nouvelle-Ecosse

MONCTON — La Société Radio-Canada fait connaître un projet dont la réalisation procurerait aux habitants des Iles-de-la-Madeleine, au Québec, leur premier service de télévision et qui marquerait en même temps l'inauguration d'une station de télévision de langue française en Nouvelle-Ecosse.

La Société annonce, en effet, qu'elle vient de faire une demande au Ministère des transports afin d'obtenir l'autorisation d'installer des stations de relais du réseau français de télévision près de Chéticamp, en Nouvelle-Ecosse, et à Grindstone, aux Iles-de-la-Madeleine. Elle demande aussi la permission d'établir une nouvelle station radiophonique de langue anglaise à St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Actuellement, le réseau français de télévision de Radio-Canada s'étend vers l'est jusqu'à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Mais avec la réalisation du nouveau projet, les émissions du réseau seraient relayées par ondes hertziennes de Moncton à la station de Chéticamp. Celle-ci emprunterait le canal 10 et aurait une puissance maximum de 14.3 kilowatts pour l'image et de 17.6 kilowatts pour le son. L'antenne de Chéticamp s'élevait à environ 786 pieds.

La station de Grindstone capterait alors directement le signal de Chéticamp pour ensuite le retransmettre sur les ondes du canal 12 aux téléspectateurs des Iles-de-la-Madeleine. La station de Grindstone aurait une puissance maximum de 2.88 kilowatts pour l'image et 1.44 kilowatts pour le son. Son antenne serait de 760 pieds.

Radio-Canada déclare que ses projets doivent d'abord être approuvés, du point de vue technique, par le Ministère des Transports pour être ensuite soumis au Bureau des gouverneurs à la radiodiffusion, à la suite d'une séance publique. Ces requêtes ne pourront être étudiées avant l'assemblée de juin du B.G.R.

Le ministère des Transports a également reçu une autre demande de Radio-Canada en vue d'obtenir l'autorisation d'établir sa propre station radiophonique à St-Jean, au Nouveau-Brunswick. Il s'agirait là d'une station à transmission automatique, sans studio et sans personnel. Elle émettrait sur une fréquence de 1,110 kilocycles et aurait une puissance de 10,000 watts.

La station de St-Jean fonctionnerait comme partie intégrante du réseau radiophonique de Radio-Canada et diffuserait les mêmes émissions que la nouvelle station radiophonique de la Société à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Le B.G.R. a en effet approuvé, récemment, la demande de Radio-Canada d'installer une station à Fredericton, qui émettra sur une fréquence de 1,480 kilocycles et dont la puissance sera de 10,000 watts.

ROME — Le Pape a nommé le cardinal Ildebrando Antoniutti protecteur des "Hermanas Trinitarias", dont la maison-mère est à Madrid, et protecteur des "Petites Soeurs de la Sainte-Famille" dont la maison-mère est à Sherbrooke (Canada).

DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE No 4

RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1962

BILAN DU FONDS DE CAPITAL

31 décembre 1962

ACTIF

Encaisse		$ 104,198.82
Edifices au prix coûtant (moins la dépréciation)		
Ecoles	$2,935,112.38	
Autres édifices	219,491.55	3,154,603.93
Equipement au prix coûtant (moins la dépréciation)		
Ecoles	162,615.16	
Autre	9,840.33	172,455.49
Autres valeurs immobilisées		
(a) Compte de réserve (Trésorier provincial)	92,567.03	
(b) Escomptes sur obligations (net)	2,538.20	
(c) Escomptes sur obligations (Règlements 129-131)	13,117.00	108,222.23
TOTAL		$3,539,480.47

PASSIF

Dette sur obligations non échues (principal seulement)		$2,206,388.02
Comptes à payer — Capital		48,342.87
Autre passif		
(a) Dû au fonds de réserve	$ 25,023.05	
(b) Ladco — Améliorations locales	181,719.20	206,742.25
Solde — Fonds placés en valeurs immobilisées		1,078,007.33
TOTAL		$3,539,480.47

BILAN DU FONDS DE REVENU

31 décembre 1962

ACTIF

Encaisse		$ 73,412.15
Comptes à recevoir		
(a) Octrois combinés recevables	$ 198,115.00	
(b) Autres comptes recevables	78,625.56	276,740.56
Autre actif		
(a) Dû du fonds de capital	25,023.05	
(b) Solde en banque pour amortissement d'obligation	3,819.41	
(c) Assurance payée d'avance	4,111.40	
(d) En dépôt (cahiers de travail)	599.01	33,552.87
TOTAL		$ 383,705.60

PASSIF

Comptes à payer		
Cautionnements (versés par les élèves)	13,760.00	
Autres comptes payables	44,846.46	58,606.46
Obligations — Paiement annuel dû et non acquitté		
(a) Principal	3,000.00	
(b) Intérêt	819.41	3,819.41
Réserve pour l'année centenaire		500.00
Surplus (excédent de l'actif sur le passif)		320,779.73
TOTAL		$ 383,705.60

Rapport des vérificateurs

Aux président et commissaires,
Division Scolaire de St-Boniface no 4,
Saint-Boniface, Manitoba.

Nous avons examiné les bilans de la Division Scolaire de St-Boniface no 4 au 31 décembre 1962 et le relevé des revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date et avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

Les escomptes sur obligations (Règlements 129-131) seront inclus dans la levée des dépenses de 1963 et déposés au compte de banque capital.

Il y a un passif à l'égard de la Cité de St-Boniface relatif à un solde dû sur la consolidation de la dette en obligations. Ce montant sera inscrit quand il aura été fixé et approuvé par la Commission municipale.

Le montant à payer à Ladco représente les dépenses faites à date pour améliorations locales aux emplacements des écoles du district de Windsor Park. Le passif qui figure au Bilan couvre toutes les améliorations faites jusqu'au 31 décembre 1962.

Les octrois combinés à recevoir comprennent certains montants estimés mais basés sur les chiffres mêmes des dépenses réelles. Ces estimés sont sujets à vérification et à revision par le Département d'Education.

Sujet à ces réserves, les bilans établis ci-dessus et le relevé des revenus et dépenses qui suit représentent équitablement, à notre avis, la situation financières de la Division Scolaire de St-Boniface no 4 au 31 décembre 1962, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à Saint-Boniface, Manitoba, ce 22e jour de mars 1963.

Rapports approuvés:

B. Léveillé, président — John Shelly et Compagnie
J.-A. Dansereau, secrétaire-trésorier — Comptables agréés.

Fonds de revenus et de dépenses

Année terminée le 31 décembre 1962

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenu actuel	Excédent budgétaire ou déficit*
Octrois d'opération combinés	$ 849,425.00	$ 858,946.00	$ 9,521.00
Octrois à capital	117,540.11	132,851.72	15,311.61
Autres octrois	19,530.00	20,616.04	1,086.04
Taxes — Levée spéciale	540,404.89	540,404.89	
Autres revenus			
(a) Frais de scolarité des non-résidants	8,000.00	9,759.50	1,759.50
(b) Location de salles	4,500.00	7,280.00	2,780.00
(c) Cours de dessin	600.00	590.00	10.00*
(d) Revenus divers		1,232.12	1,232.12
TOTAL	$1,540,000.00	$1,571,680.27	$31,680.27

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépense actuelle	Excédent budgétaire ou déficit*
Salaires des instituteurs	$ 886,678.00	$ 881,489.86	$ 5,188.14
Fourniture de classe			
(a) Académique	29,651.00	31,098.65	1,447.65*
(b) Technique et professionnel	5,467.50	4,869.49	598.01
(c) Bibliothèques	10,050.00	9,834.20	215.80
(d) Manuels scolaires	15,000.00	18,181.30	3,181.30*
Entretien et opération des écoles	188,973.20	196,657.06	7,683.86*
Administration	69,458.49	71,078.90	1,620.41*
Transport	10,400.00	10,286.75	113.25
Autres dépenses	8,449.24	7,082.44	1,366.80
Dépenses à capital			
(a) Principal sur obligations	120,028.51	109,278.51	10,750.00
(b) Intérêt sur obligations	117,424.84	102,783.24	14,641.60
(c) Compte de réserve (trésorier prov.)	21,146.92	16,541.06	4,605.86
(d) Edifices et équipement	40,772.30	53,649.88	12,877.58*
(e) Fonds d'amortissement	4,000.00	4,000.00	
(f) Amélioration des propriétés		14,907.57	14,907.57*
(g) Terrain	12,500.00	10,613.95	1,886.05
Total des dépenses	1,540,000.00	1,542,352.86	2,352.86*
Surplus		29,327.41	29,327.41
TOTAL	$1,540,000.00	$1,571,680.27	$31,680.27

Concours oratoire et déclamatoire de la Division scolaire Rivière-Seine

ST-ADOLPHE — A l'école secondaire de St-Adolphe, dans l'après-midi du dimanche 7 avril, se réunissaient dix-huit élèves prenant part aux concours oratoire et déclamatoire de la région de la Rivière-Seine. Ces concurrents plein d'enthousiasme et d'espoir, de La Broquerie, Ste-Anne, St-Norbert et St-Adolphe, étaient accompagnés de leurs parents, de leurs institutrices ou instituteurs, ainsi que de leurs amis. Ils allaient, maintenant, faire face aux juges qui détermineraient lesquels d'entre eux seraient les lauréats qui participeraient au concours provincial final.

Vers 2 h. 30 p.m., le temps était venu de commencer. M. Jean LeGal, de St-Adolphe, souhaita, au nom des étudiants, la bienvenue à tous, et présenta Mlle Denise Joyal, présidente de la Relève pour la région Rivière-Seine. A son tour, Mlle Joyal adressa des paroles de bienvenue et invita M. René Deleurme, responsable de la marche du concours, à dévoiler le nom des trois distingués juges . . . La Rév. Sr Marie-Joseph, Chanoinesse, professeur à l'école du Précieux-Sang, la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, S.N.J.M., directrice de l'école de Ste-Agathe, et M. G. Dureault, professeur à l'école du Précieux-Sang.

Et, commençant par les plus jeunes, c'est à dire les élèves des grades 7 et 8, tous montrèrent tour à tour sur la scène, démontrant leur savoir-faire dans l'art de la déclamation française.

Enfin, quand le temps fut venu de proclamer les gagnants, les juges avouèrent qu'il leur était difficile de faire les choix, car tous les participants méritaient d'être hautement félicités. Cependant, il fallait faire un choix et ce fut les élèves suivants qui remportèrent la victoire: grades VII et VIII, Mlle Cécile Dufresne, de Ste-Anne; grades IX et X, filles, Dianne Bisson, de Ste-Anne; grades IX et X, garçons, Albert Granger, de La Broquerie; grades XI et XII, filles, Mlle Gisèle Turcotte, St-Norbert; grade XI et XII, garçons, M. Roger Legal, de Ste-Anne. Félicitations à tous pour un travail bien fait.

St-Norbert

Retraite fermée

Un groupe de jeunes filles de la paroisse avait le privilège de passer deux jours à la Maison Provinciale des Soeurs Grises à St-Boniface pendant la fin de semaine du 29 mars. Ces jeunes demoiselles, sous la direction de M. l'abbé Georges Savoie, eurent le privilège d'apprendre à méditer, c'est-à-dire à repenser leur vie devant Dieu. Pendant ces quelques jours de silence leur vie spirituelle fut alimentée par des conférences, de courtes méditations, de fréquentes visites à la chapelle, et beaucoup de réflexion personnelle.

Merci sincère à M. l'abbé G. Savoie d'avoir bien voulu accepter de donner une fin de semaine afin de faire bénéficier ces jeunes filles de ses capacités comme guide spirituel. Merci aussi à la Rév. Sr Marielle Moreau, qui a bien voulu les accompagner pendant ce séjour; ceci fut pour elles une autre preuve que vous êtes toujours disponible quand il s'agit d'aider les jeunes.

Les jeunes filles souhaitent à M. l'abbé Savoie un fructueux apostolat dans son nouveau champ d'action à l'Ile du Prince-Edouard.

Ste-Amélie

Assemblées de la L.F.C.

Les assemblées mensuelle et annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eurent lieu le mercredi 3 avril dans l'école du village. M. l'abbé A. Gervais, curé, dirigea les prières. La présidente souhaita la bienvenue à tous les membres présents.

La secrétaire prit l'acte de présence et les sept membres y répondirent; quatre d'entre elles portaient l'épingle de la Ligue. Les minutes de la dernière assemblée furent lues; Mme H. Vandepoele fut demandée de lire la correspondance. Des cartes de remerciements ont été reçues pour les dons envoyés à la Marche des dix sous et à l'aide aux séminaristes.

Les rapports des comités suivants furent donnés: presse, citoyenneté, spirituel et celui de la trésorière. Il fut décidé qu'à la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, le 26 avril, il y aura messe à 9 h. 30 p.m., et le 26 juillet, fête de Ste-Anne, il y aura une journée de récollection pour toutes les dames de la paroisse.

Il fut décidé que la vente d'articles usagés aura lieu le vendredi 10 mai. Le prix d'hôtesse, donné par Mme Y. Grandbois, fut gagné par Mme Agnès Vandenbosch.

On procéda ensuite à l'ouverture de l'assemblée annuelle. La secrétaire lut les minutes de la dernière assemblée annuelle. Les rapports de l'année de tous les comités présents furent donnés et approuvés. M. le curé nomma Mme Y. Grandbois en charge du comité spirituel, remplaçant Mlle B. Langlois. Il donna sa bénédiction et prononça quelques mots d'encouragement. L'assemblée se termina par les prières d'usage. Le goûter fut servi par Mmes Alice Pinette et Y. Grandbois.

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à Mme Ludger Soucy, MM. Roland Landry et Roger Verhaeghe qui ont été patients à l'hôpital de Ste-Rose durant la semaine du 31 mars.

Baptêmes

Félicitations à M. et Mme Benoit Labelle (née Melda Fleury), d'Hudson, Ont., à la naissance d'une fille, Valérie-Marie, le 26 mars.

Le dimanche 7 avril, M. l'abbé A. Gervais, curé, a baptisé Gloria-Marie-Solange, fille de M. et Mme Jean Pinette, née le 30 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Gingras.

Çà et là

M. et Mme Jos. Corbel se rendaient à Portage la Prairie, le 5 avril, pour visiter leur fils à l'hôpital des enfants.

M. Lucien Pinette est allé travailler à Deloraine.

M. Robert Denis, de Neepawa, rendait visite à ses parents, en fin de semaine du 5 avril.

M. Aimé Corbel et un ami, M. Léonard Maurice, de St-Augustin, Qué., tous deux employés à Port Arthur, Ont., ont visité M. et Mme J.-L. Corbel durant la fin de semaine du 5 avril. Ils retournaient ensuite accompagnés de M. André Desjardins.

M. et Mme Lucien Sutherland, de St. James, ont rendu visite à M. et Mme L. Grandbois et autres parents de Ste-Rose.



Dix-huit chefs de pompiers ont reçu récemment des diplômes en témoignage de leurs qualifications comme finissants du cours provincial pour chefs de pompiers. Ce "collège" dure une semaine et se termine par des examens oraux et écrits très sévères. Sur la photo l'on voit deux des chefs qui ont reçu leurs diplômes, en personnes, MM. Roméo Desorcy, de Lorette, et Albert Filion, de St-Jean-Baptiste, avec le ministre responsable, l'hon. Obie Baizley. M. Baizley a révélé en cette occasion que les 3,876 incendies ont causé des dommages dépassant les $7 millions en valeur au cours de l'année 1962, avec pertes de 24 vies humaines. On attribue le quart de ces feux à la négligence de fumeurs.

Délégués de La Broquerie à l'assemblée de CKSB

LA BROQUERIE — Le mardi 2 avril, malgré une température maussade et des chemins glissants, un groupe de délégués se rendait à l'assemblée annuelle de CKSB. Cette délégation, la plus nombreuse peut-être des paroisses rurales, se composait comme suit: M. l'abbé Ubald Lafond, curé, MM. et Mmes Louis Laurencelle et Joseph Tétrault, M. J.-W. Verrier, Mme Gérard Wenden et Mlle Marie-Louise Boily.

Comme on l'a vu dans un rapport paru dans **La Liberté et le Patriote** du 5 avril, cette journée fut bien remplie. Des problèmes épineux, au point de vue économique, moral et patriotique, qui doivent faire réfléchir ceux qui ont à coeur l'avenir catholique et français, furent soulevés. Le poste accomplit à travers maintes difficultés une tâche délicate qui demande la vigilance et la collaboration de tous les intéressés.

Concours oratoire

Le dimanche 7 avril, un groupe de religieuses, parents et étudiants accompagnaient les lauréats du concours oratoire de la Relève à St-Adolphe, où avait lieu l'épreuve de la Division Seine. Les participants de La Broquerie étaient: concours oratoire, 11e et 12e années, Jeanne Fréchette et Roger Tétrault; 9e et 10e années, Albert Granger et Rose-Marie Méconse; concours déclamatoire, 7e et 8e années, Pauline Tétrault.

Albert Granger, classé premier de sa section, a mérité de participer au concours final à St-Boniface, le 16 avril. Il est regrettable qu'un vilain rhume ait empêché le concurrent du grade 12, Roger Tétrault, de donner sa pleine valeur dans un discours qui lui a valu des éloges très particuliers.

Semaine sainte

Durant la Semaine sainte, une foule recueillie participait aux offices liturgiques. L'église paroissiale était parée pour la circonstance d'un nouveau système d'éclairage qui semblait comme par magie transformer gens et choses, symbole de la vivifiante Lumière qui éclaire le monde. Puissent les fidèles profiter de ces avantages qui leur sont offerts, préférablement à tant d'autres, pour rayonner les vertus du Christ ressuscité et faire éclater la Lumière que les ténèbres n'ont point comprise. Une des cérémonies les plus touchantes eut lieu à la Vigile pascale lorsque M. le curé administrait le baptême à Richard-Joseph-Gilles, fils de Guy Taillefer et Estelle Gagnon, né le 31 mars. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Gilles Désorcy, oncle et tante de l'enfant.

Merci à M. le curé et à M. M. l'abbé Pierre Raymond, ainsi qu'aux Révérendes Soeurs Grises, aux chantres, aux hommes et aux enfants de choeur, enfin à tous ceux qui se sont dévoués pour rendre les cérémonies de la Semaine sainte si édifiantes. Un merci spécial aux dames qui ont fait le ménage de l'église.

Ste-Agathe

Retraite paroissiale

Les paroissiens de Ste-Agathe sont très reconnaissants au R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., qui, du 31 mars au 7 avril, leur a enseigné comment suivre le chemin du ciel. De nombreux gens ont su en profiter.

Malades

M. Emile Joyal a été patient à l'hôpital général St-Boniface, où il a subi une opération. Il est revenu chez lui le 7 avril.

M. et Mme Joséphat Dorge sont rentrés à domicile après un séjour à l'hôpital.

M. Théophile Joyal, Mmes Berthe Gratton et Rose Guertin, patients à l'hôpital général St-Boniface, ont subi de sérieuses opérations dont ils se remettent lentement. M. Gérard Beaudoin a fait un séjour à l'hôpital de Morris; il en est revenu mais son état ne s'améliore guère. A tous courage et parfait retour à la santé.

Baptême

Ginette-Rachel-Marie, fille de M. et Mme Joseph Lemoine, née le 1er avril à l'hôpital général St-Boniface, et baptisée à Ste-Agathe le dimanche 7 avril par M. l'abbé A. Couture, curé. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Brisson, oncle et tante de l'enfant.

Soirée à l'affiche

Une soirée sociale est annoncée pour le vendredi 19 avril à la salle paroissiale en l'honneur de Mlle Aline Brémault et de M. Edouard Robidoux, en vue de leur mariage prochain. Parents, amis et connaissances sont cordialement invités.

Çà et là

M. et Mme Paul Brémault et leurs enfants, accompagnés de Mme Georgette Dion et sa fille, Carole, de Calgary, Alta, arrivaient à Ste-Agathe le 11 avril pour des vacances chez leurs parents ici et à Fort Garry. Ils retourneront chez eux le 20 avril.

Deux autres jeunes hommes de Ste-Agathe, MM. Marcel Lécuyer et Nelson MacMahon, sont partis, au début d'avril, travailler à Thompson.

Décès

Un ancien de Ste-Agathe, M. François Pallard, est décédé à Vancouver le 9 avril, à l'âge de 84 ans. A 15 ans, il était venu de France avec sa famille, qui s'établissait ici. M. Pallard passa toute sa jeunesse jusqu'à sa 40e année dans la paroisse.

Dunrea

Çà et là

Contrairement aux années passées, les paroissiens ont été gratifiés cette année d'une température superbe pour les jours saints et la fête de Pâques.

Le Jeudi saint, messe à 9 h. p.m., suivie de l'exposition du Très Saint Sacrement et d'une heure sainte pendant laquelle prières et chants appropriés alternaient. Le Vendredi saint, l'Office eut lieu à 3 h. p.m., et le Samedi saint, les cérémonies commencèrent à 10 h. 30 p.m., suivies de la messe de minuit pendant laquelle M. l'abbé C. Vachon, curé, adressa ses souhaits d'une belle et glorieuse fête de Pâques à tous les paroissiens, les bénissant, les assurant d'une pensée pieuse en leur faveur pendant cette messe, et les félicitant de leur entière collaboration aux oeuvres paroissiales.

Le matin de Pâques, il y eut messe basse à 8 h., car il fallait que M. le curé se rende ensuite à la mission de Baldur.

Les paroissiens se rendirent nombreux à l'église pour assister aux offices de ces derniers jours et les communions furent nombreuses.

Pour la solennité de Pâques, l'autel était orné de jolies fleurs naturelles, don des paroissiens, puis les enfants de choeur étrennaient de nouvelles soutanes et surplis confectionnés récemment par quelques dames de Ste-Anne.

A l'occasion du congé pascal, de nombreux visiteurs sont venus se réjouir avec leurs parents et amis de cette localité; entre autres, M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, ainsi que Mlle M.-Antoinette Boulet, de Ste-Agathe et St-Boniface, MM. et Mmes Wilfrid Côté et Théobald Martin, de La Salle et St-Boniface, M. et Mme Ernest Rochon et leurs enfants, accompagnés de Mme Gérard Lavallée et son jeune fils, de La Salle, MM. et Mmes Jos. Bisson et Norbert Fortier et leurs enfants, de St-Boniface et Portage-la-Prairie, Mme Anna Boulet et ses fils et bru, de St-Boniface, Mlle Kathleen Larney et son frère, Raymond, de Transcona.

M. et Mme Léo Maloney recevaient la visite de MM. et Mmes André Pellerin et G. Weide et leurs enfants, ainsi que de Mlle Annette Maloney, de St-Boniface et Winnipeg.

Etaient en visite chez M. et Mme J.-S. Boulet, Mme P. Vergnano et ses fils, de St-Norbert, Mlle Jeanne Lavallée, de Winnipeg, M. et Mme Philippe Cossette et Mme Louis Rheault, de Fargo, plusieurs neveux et leurs jeunes filles, Pauline et Yvette, du couvent de St-Charles.

M. Paul Paradis, étudiant à Otterburne, et sa soeur, Rose-Marie, de St-Charles, étaient chez leurs parents, M. et Mme Alfred Paradis.

Gérald Lavoie, Denis Rondeau et Donald Boulet, du collège, étaient aussi dans leur famille respective pour quelques jours.

Mme Thérèse Maurice et son frère Daniel, de St-Charles et Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Stéphane Maurice.

Les familles Norbert Carney, Thomas et Aimé Boulet, Joseph Souyri, Henri Côté et autres recevaient aussi des visiteurs.

M. et Mme Arthur Paradis et leurs enfants, François et Angéla, sont partis en automobile pour se rendre à Val d'Or, Qué., où ils assisteront au mariage de leur fille, Clémence.

M. et Mme Wilfrid Boulet, de Somerset, sont venus dernièrement rendre visite à M. et Mme Théo. Boulet et autres parents.

Saint-Labre

Incendie

Le lundi 1er avril, M. et Mme Valier Beaulieu, de Florzé, furent éprouvés par un incendie qui détruisit complètement leur étable dans lequel 19 animaux périrent. La cause de cet incendie est inconnue.

Soirée

La cinquième partie de cartes de la série, qui eut lieu le 7 avril, organisée par les paroissiens demeurant au sud de la paroisse, fut un réel succès. Les recettes furent de $91.

Grand merci aux organisateurs et ceux qui sont venus y prendre part.

Félicitations aux gens du nord qui réalisèrent un profit de $123 à leur soirée du mois de mars.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Emile Poiron qui fut patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Mme Rémi André a assisté aux funérailles de sa cousine, Mme Yves Rondeau, à St-Boniface.

M. Louis Poitras est revenu enchanté d'un voyage en Californie, où il a visité ses neveu et nièce, M. et Mme Bert Layer, à Sacramento.

Naissances

A M. et Mme Georges Grenier, un fils né à l'hôpital général St-Boniface.

A M. et Mme Raymond Poiron, une fille née à l'hôpital de Steinbach.

Le Pas

Retraites paroissiales

Au cours du mois de mars il y eut deux très belles retraites prêchées par un Père Rédemptoriste; la première semaine était dédiée aux dames et jeunes filles, la deuxième, aux hommes et jeunes gens. L'église se remplissait tous les soirs; un grand nombre de paroissiens et de paroissiennes ont entendu ces beaux sermons.

Beau temps

Le printemps est enfin arrivé et la neige est disparue. Le soleil est ardent tout le long du jour, quoiqu'il gèle encore la nuit.

Çà et là

Mme W. Morin est arrivée de Churchill pour visiter ses fils et bru, M. et Mme Lorne Morin.

M. et Mme Charles Chartier sont allés passer la fin de semaine à Winnipeg.

M. le Dr et Mme Gimmel sont allés visiter des parents à Brandon et Winnipeg.

Mme Charles Morrisson, de Timmins, Ont., est en visite chez ses fils et bru, le constable et Mme John Morrisson.

M. J.-M. Bossé est de passage à Le Pas en route pour Bird.

M. et Mme Jack Payne sont revenus de Winnipeg, où M. Payne a été hospitalisé.

M. et Mme Henri Lemaire sont revenus de Winnipeg, où Mme Lemaire a reçu des traitements médicaux à l'hôpital général.

Transcona

Gagnants au bazar

Voici la liste des gagnants au bazar de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption: prix d'entrée, Mlle Huguette Grégoire et M. Ulysse Lamoureux; prix des divers comptoirs, couverture de lit, Mlle Hélène Blais; poupée de fantaisie, Mme R. Dumontier; chien de fantaisie, Mme Marilyn Blaquière; poupée en peluche, Mlle Louise Chacun; boîtes de chocolats, Mme Marie-Anne Harrison et Mlle Louise Chacun; gâteaux, Mmes W. LaFlèche et Bazinet, et tricot, M. Jos. Yablecki.

Réunion de la L.F.C.

L'assemblée générale du mois d'avril de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi 23 avril à 8 h. p.m., à la salle paroissiale.

Cette réunion sera suivie de l'assemblée annuelle durant laquelle on procédera à l'élection du nouvel exécutif.

Décès

Mme Louisa Rougeau, membre de la L.F.C., est décédée le 5 avril. Plusieurs membres se rendirent au salon funéraire de Transcona pour y réciter les prières. Elles tiennent à offrir leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.

Partie de cartes

Il y aura une partie de whist le dimanche 21 avril, à 8 h. p.m. Cette soirée sera tenue dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-l'Assomption, angle des rues Léola et Rosseau. Mme J. Senez est en charge de cette soirée. Bienvenue à tous.

Donnez-nous un homme qui chante en travaillant. Il fera plus d'ouvrage, il le fera mieux, et il travaillera plus longtemps.
CARLYLE.

• • •

La joie réside au plus intime de l'âme; on peut aussi bien la posséder dans une obscure prison que dans un palais.
Sainte Thérèse de Lisieux.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La vague des batteurs de semelles a atteint CKSB. Nous l'aurons, nous aussi, notre marathon! C'est-à-dire, puisqu'il le faut bien, notre "marchothon".

Faut-il voir dans cette mode des longues marches en groupes, lancée par le président Kennedy, une réaction contre l'abrutissement dont nous menacent l'excès de confort et la télévision? Quoiqu'il en soit, elle nous rappelle, à l'ère des voyages en avion, que nous sommes des bipèdes. Jean-Baptiste Lagimodière avait devancé les marcheurs pacifistes modernes, ainsi que La Vérendrye et tous les autres; mais lorsque nous voyons une femme de 50 ans aller de San Francisco à New York à pied, aujourd'hui, cela nous stimule les mollets. Alors, bonne chance aux marcheurs du régime "1050"! Combien seront-ils au départ, et surtout combien à l'arrivée? C'est ce que nous verrons samedi. Il paraît que les bottines se vendent comme des petits pains chauds au magasin Guay.

M. Gilbert Mignot a bien voulu collaborer à la campagne du marchothon. Gilles est des trois braves qui ont réussi la marche de 60 milles entre Portage-la-Prairie et Winnipeg (les deux autres sont des athlètes professionnels).

Radio-Canada

Les joutes finales de la Ligue de hockey Nationale sont radiodiffusées. Les deux dernières si nécessaires sont pour dimanche prochain, 21 avril, à 6 h. du soir, et le mardi suivant, à 7 h.

Lors de sa récente visite, M. Claude Sylvestre, directeur des émissions du réseau français, a parlé d'un projet de programme hebdomadaire de variétés en provenance de Winnipeg.

Depuis longtemps on n'avait pas entendu parler de Jean Sarrazin. L'auteur des "Visages de l'Homme" et de quelques-unes des plus remarquables séries jamais présentées par Radio-Canada, réapparait dans la série "L'Homme américain", avec la même pensée étonnée, le même style haletant qu'on lui connait. Cette excellente émission passe le mercredi soir à 8 h. 30.

Une autre série nouvelle qui mérite d'être signalée: "L'Histoire à quatre voix", le vendredi soir à 8 h. 30. Elle porte sur la Nouvelle-France. Les voix sont le Père Lucien Campeau, jésuite français, et trois professeurs d'histoire canadiens.

Potins

Voici deux anecdotes authentiques pour l'édification de ceux qui croient au bilinguisme avec un grand B. Une employée de CKSB s'est présentée en français dans un bureau de votation, le 8 avril, en plein coeur de St-Boniface, et s'est fait répondre: "Will you speak English please". Elle a dû parler anglais aux personnes présentes.

A Winnipeg, dans un groupe, un homme raconte qu'il a pris le canal 6 à la télévision par accident, et il ajoute ce commentaire: "I wonder why they have put St. Boniface in this country".

Erratum

C'est par une erreur du typographe que "CFNS" coiffait notre chronique de la semaine dernière. (Il est excusable, car il y avait d'autres articles qui nous concernaient aussi.)

M. Joseph Saindon, de Richer, est décédé à l'âge de 54 ans

RICHER — Le 9 avril est décédé subitement à l'âge de 54 ans, M. Joseph Saindon. Né à Richer, il avait vécu en cet endroit pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Louise Lemay; deux fils, Arthur et Julien; six filles, Antonia (Mme Joseph Richard), de North Surrey, C.-B., Aldéa (Mme Jules Wery), de Richer, Emma (Mme Emile Proulx), de North Surrey, C.-B., Claire (Mme Aurèle Nault), Annette et Albina, de St-Boniface; cinq frères, Félix, Omer, Paul, Louis et Thomas; huit soeurs, Mmes R. Nault, A. Archambault, J. Hébert, T. Saltel, P. Sansregret, R. Choquette, P. Olivier et E. Bohémier.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Richer à partir de 5 h. p.m. le dimanche 14 avril, jour de Pâques. Le service funèbre fut chanté le lundi matin par M. l'abbé Pierre Gagné, curé. Tous les enfants ainsi que de nombreux parents et amis étaient venus pour rendre un dernier hommage au cher disparu.

Les porteurs étaient MM. Jean-Paul, Philippe, Lucien, Henri et Edmond Saindon et Joseph Champagne, neveux du défunt. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. La maison funéraire Desjardins avait charge des arrangements funèbres.

Remerciements

Mme J. Saindon et ses enfants désirent remercier par la voie du journal tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par assistance aux prières et aux funérailles, tributs floraux et offrandes de messes à l'occasion de la perte de leur époux et père.

Haywood

Va-et-vient

M. Arthur de Rocquigny visitait sa mère, Mme Marie de Rocquigny pendant la dernière fin de semaine. Le 15 avril, le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., visitait aussi sa mère.

Les jeunes de la paroisse qui travaillent à Winnipeg sont revenus fêter Pâques dans leurs familles; entre autres, Mlles Pauline Hébert, Yvette Souque, Pauline Picton, Francine Bernard et Thérèse de Rocquigny, MM. Guy Labossière et Louis Viallet.

Le dimanche de Pâques, Mme Hélène Tarko recevait la visite de son beau-frère, M. Joey Tarko, de Langruth, et de sa belle-soeur, Mme B. Mericki, et ses deux filles, Connie et Cindy, de Winnipeg.

Les familles Gabriel et Elzéar Lagimodière, de Lorette, ainsi que M. Denis Ligimodière, de Winnipeg, visitaient les familles Gaston et Georges Souque ainsi que Mmes Tarko et B. Gautron.

M. et Mme Jos Poirier recevaient la visite de tous leurs enfants et petits-enfants, le jour de Pâques.

Mme Charles Philippot et ses filles visitaient leur soeur et tante, Mme Louis Dedieu.

Mme Jos. Bergeron reçut la visite de ses enfants, M. et Mme Roy McMillan, et leur famille, de Portage-la-Prairie, M. et Mme G. Deslauriers et leurs deux filles, de Headingley, M. et Mme Robert Bergeron et leur famille, d'Elm Creek, et M. et Mme Georges Bergeron et leurs deux fils, de Lido.

Mme Tom McIvor gagna le gros prix à la dernière soirée de bingo.

M. Hector Beaudry, de St-Eustache, est venu chercher sa mère, Mme E. Beaudry, pour qu'elle puisse visiter ses enfants et amis.

M. et Mme Camille Beaulieu partent prochainement pour un voyage d'un mois à Montréal.

Le dimanche 14 avril, Mme Adrien Carrière reçut la visite de sa soeur, Mme Forcier, de Winnipeg. Elle était accompagnée de son époux et de ses enfants.

Chevaliers de Colomb

Conseil Montcalm no 5413

Letellier, Man.

On devrait — on va — ça y est. Telles étaient les paroles prononcées par un orateur au banquet des Chevaliers de Colomb tenu à Letellier le dimanche 7 avril, en l'honneur des 34 nouveaux Chevaliers.

Depuis quelques semaines seulement on prévoyait la possibilité de former un Conseil. Un homme bien décidé a pris la charge et a mené à bonne fin une tâche qui lui mérite des félicitations. Bravo le frère A. S.! A vous tout le crédit. Avec les 36 anciens membres qui désirent se réinstaller, notre Conseil débutera avec 70 membres.

Le premier degré a été conféré en la salle de Letellier le dimanche 31 mars. Le vénérable chancelier du Conseil Goulet, le frère J.-L. J., a su captiver son auditoire.

Le frère S. D., qui prit les rênes pour les 2e et 3e degrés, ainsi que son équipe, mérite aussi d'être mentionnés. 190 personnes, hommes et dames, Chevaliers et non Chevaliers, assistèrent au banquet. Tous jouirent d'un repas bien réussi. Merci aux dames et demoiselles responsables.

Dimanche prochain, le 21 avril, à 7 h. 30 p.m., dans la même salle, aura lieu la réception des nouveaux Chevaliers. Invitation spéciale aux anciens. Suivra la formation de notre exécutif et l'élection de nos officiers. En avant marchons! Il ne faut pas se laisser mourir, il s'agit d'éveiller la petite paroisse qu'on menace de changer en mission.

En avant bataillon!

LIGORI.

Lorette

Çà et là

Une soixantaine de religieuses de différentes communautés suivent la retraite annuelle au couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, prêchée par le R. P. F.-A. Brouillette, O.M.I., de l'Est.

Les offices de la Semaine sainte se déroulèrent avec une grande piété. Le R. P. L. Lavallée, S.J., du collège de St-Boniface, est venu prêter main-forte pour les confessions et pour la sainte communion.

Les paroissiens se rendirent en grand nombre aux heures d'adoration ainsi qu'à toutes les cérémonies. Merci au R. P. Lavallée pour ses belles paroles et son dévouement.

La dernière partie de cartes, d'une série de cinq, aura lieu le dimanche 21 avril dans la salle paroissiale. Tous sont invités à y assister.

Ste-Amélie

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à M. Louis Debeucklaere, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose, souffrant d'une fracture à une jambe depuis le 6 mars. Il est revenu chez lui le 10 avril.

Un prompt rétablissement aussi à M. Fred Zastre, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 11 avril.

Va-et-vient

En visite chez leurs parents et amis durant la fin de semaine de Pâques étaient: M. Benoit Pinette, de Winnipeg, chez ses parents; Mlle Louise Desjardins, de St-Eustache, chez ses parents; M. et Mme Albert Delaurier, de Cutbank, Sask., chez M. et Mme Jos. Corbel et chez leurs parents, à Laurier; M. et Mme T. Lusher, de St-Vital, chez M. et Mme Jos. Corbel; M. et Mme Maurice Delaurier, de St-Vital, chez M. et Mme André Pinette; M. et Mme Robert Crabbe et leur famille, de Neepawa, chez M. et Mme E. Denis; M. et Mme David Roddick, de Brandon, chez M. et Mme A. Morrisseau; M. et Mme Laurent Therrien, de Grand Rapid, chez M. et Mme G. Casavant; M. Alva Landry et M. et Mme Frank Lecomte, de Red Lake, Ont., chez M. et Mme N. L'Heureux; M. Ovila Roussin, d'Hudson, Ont., chez sa mère et son frère; M. Benoit Labelle, de Hudson, Ont., chez ses parents; MM. et Mmes Elsime Soucy et G. Berthelette, de St-Adolphe, et la famille C. Berthelette, de Dauphin, chez M. et Mme E. Soucy; M. et Mme Denis Godard, de Winnipeg, chez M. et Mme Jos. Peeters; M. et Mme Georges Burelle, de Winnipeg, chez M. et Mme Jos. Peeters; M. et Mme Georges Burelle, de Winnipeg, chez M. et Mme George Verhaeghe, et M. et Mme René Verhaeghe, de Le Pas, chez leurs parents.

Çà et là

M. et Mme Marc Marion, de St-Boniface, ont assisté à la messe de minuit de Pâques à Shergrove, et visitèrent leurs parents à cet endroit.

M. et Mme Raymond Leperre, de Winnipeg, vinrent en visite pour une semaine chez M. et Mme J. Leperre; ils ont aussi rendu visite à M. et Mme T. Leperre, à Waterhen.

Mme Noël Ramsay, de Langruth, visita MM. et Mmes E. Denis et Ludger Soucy et M. William Landry.

M. et Mme John Durauf et leur fils, de Kelvington, Sask., vinrent dans la localité, récemment. M. Durauf retourna, tandis que son épouse et son fils demeurèrent pour une semaine chez M. Bernard Durauf.

Mlles Germaine et Yvonne Verhaeghe, de l'Académie St-Charles, vinrent passer le congé de Pâques chez leurs parents.

M. et Mme H. Lagarde se rendirent à Winnipeg le 8 avril avec leur fille, Henriette, pour affaires.

M. et Mme Albert Labelle allèrent à Winnipeg le 13 avril pour quelques jours.

M. et Mme Joseph Labelle se rendirent à St-Lazare pour passer le congé de Pâques chez leurs parents.

Mme Morin et M. et Mme Clarence Morin, de l'Abitibi, Qué., accompagnés de Mme L. Morin, de Ste-Rose, visitèrent MM. et Mmes L. Grandbois et G. Vandenbosch, le 13 avril.

MM. Gaston Grandbois, Gérard Labelle et Robert Casavant, qui ont passé les derniers cinq mois à travailler à Williams Lake, C.-B., sont revenus le 10 avril.

M. et Mme Alfred Archambault, de Foxwarren, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme L. Archambault.

M. l'abbé A. Gervais, curé, accompagné de cinq des plus grands enfants de choeur, Arthur et Ernest Gagnon, Raymond et Hervé Verhaeghe et Camille Pinette, se rendirent à Dunrea, le 15 avril, pour rendre visite à M. l'abbé C. Vachon.

De nombreux paroissiens assistèrent fidèlement aux cérémonies de la Semaine sainte et de Pâques.

St-Georges

Baptême

M. et Mme Cyrille Dupont sont les heureux parents d'une fille, Colette-Anne-Marie, née le 2 avril et baptisée le 14 avril. Parrain et marraine, Richard Jeanson et Raymonde Dupont.

Visiteurs

La fête de Pâques a ramené plusieurs visiteurs, pour la plupart enfants de la paroisse, ainsi que d'anciens paroissiens. M. et Mme Alain Labossière, de Somerset, M. et Mme Aimé Gauthier, de La Broquerie, MM. et Mmes Edgar Desautels et Gérard Guétré, de Winnipeg, Mme Rose-Alma Boulet, de Norwood, Mme A. Jeanson et M. et Mme Benoit Ste-Croix, de Kenora, la Rév. Sr St-Vincent-Ferrier, M.O., et Mlle Thérèse Vincent, de St-Boniface, Gérald Dupont, Lawrence Vincent et Michel Bouvier, du petit séminaire de St-Boniface, MM. Norman Vincent et Maurice Desautels, de la Maison St-Joseph d'Otterburne, Mlles Jeannette et Suzanne Boisjoli et M. et Mme Marcel Gagné, de Seven Sisters, M. et Mme David Peters et Mlle Ada Guimond, de Winnipeg.

M. Emeric Bouvier et la famille Alfred Grimard ont passé la fin de semaine à Fisher Branch.

Letellier

Décès

Le 2 avril est décédé à l'âge de 85 ans, M. Louis-Philippe Bessett, anciennement de Letellier.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Adrien; deux filles, Mmes E. Milligan et T. Petit; un frère, Télesphore, et deux soeurs, Mmes A. Jubinville et A. Gallant.

Les prières furent dites au salon funéraire Desjardins à St-Boniface. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le vendredi matin 5 avril et la dépouille mortelle fut ensuite transportée à Virden pour l'inhumation.

Maillardville

M. et Mme Félix Painchaud (née Claire Gauthier), autrefois du Manitoba, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de l'adoption d'une fille, née le 1er mars et baptisée le jour de Pâques par le R. P. I. Benoit, O.F.M. L'enfant porte les noms de Marie-Priscille-Jacqueline. Parrain et marraine, Emile Dionne, de l'Aviation américaine, stationné à Greenland, outre-mer, remplacé par son frère, Philippe, et Priscille Dionne. Mme Thérèse Dionne, de Portland, Oregon, était porteuse.

Lac Pelletier

M. et Mme Denis Studer et leur famille, de Calgary, et Mlle Mary Lynn Studer, de Saskatoon, sont venus visiter M. et Mme Irvin Studer, pour la fête de Pâques.

M. et Mme Georges Pellerin et leur fils, Adrien, se rendirent à Val Marie et rammenèrent leur fille et soeur, Mariette, pour les vacances de Pâques.

M. l'abbé G. Laprise ayant été atteint par la grippe, le R. P. A. Gervais, du collège Mathieu, le remplaça le dimanche 7 avril et durant la Semaine sainte. Le R. P. C. Brûlé, également du collège, vint aussi prêter main-forte. Merci aux Révérends Père Oblats.

M. Denis Pellerin est venu passer les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme G. Pellerin.

M. et Mme Narcisse Laverdière assistèrent aux funérailles de M. Stringer, à Ponteix, le mercredi 10 avril.

Les laïcs doivent savoir prendre des initiatives

EISENSTADT — S'adressant aux Croates habitant son diocèse, Mgr Stefan Laszlo, évêque d'Eisenstadt, en Autriche, leur a dit qu'à notre époque, il ne suffisait pas d'établir de bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat, mais que le devoir qui s'imposait était d'imprégner d'esprit chrétien tous les secteurs de la vie publique.

Les laïcs doivent savoir prendre des initiatives, agir selon leurs propres responsabilités et selon leur conscience chrétienne, a ajouté l'évêque; ils ne doivent pas toujours attendre des indications concrètes de la part de la hiérarchie.





COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	81.4	81.4	81.4	81.4	....
C.W. no 3	78.4	78.4	78.4	78.4	....
Fourrage no 1	77.4	77.4	77.4	77.4	....
Fourrage no 2	74.4	74.4	74.4	74.4	....
Fourrage no 3	71.4	71.4	71.4	71.4	....
ORGE —					
C.W. no 3—6 rangs	134	134	133.6	133.6	....
C.W. no 3—6 rangs	132	132	131.6	131.6	....
Fourrage no 1	121	121	120.6	120.6	....
Fourrage no 2	119.4	119.4	119.2	119.2	....
Fourrage no 3	116.4	116.4	116.2	116.2	....
SEIGLE —					
C.W. no 2	151.2	152⅛	151⅞	152⅜	....
C.W. no 3	145.2	146⅛	145⅞	145⅞	....
C.W. 2 rej.	147.6	148⅜	148⅜	148⅞	....
C.W. no 4	123.6	124⅜	124⅜	124⅜	....
Ergot	122.6	123⅜	123⅜	123⅜	....
Sur voie net	149⅝	150.4	150⅜	150⅝	....
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Mai	81	81	80⅞	81	....
Juillet	81.4	81.4	81.4	81⅝	....
Octobre	81	81.2	81.2	81⅜	....
Décembre	79⅝	79.2	79⅛	79⅛	....
ORGE —					
Mai	124	124	123⅝	123.6	....
Juillet	123.2	123.4	123⅛	123⅛	....
Octobre	119	119.2	118.6	118.4	....
Décembre	117.2	117⅛	117⅛	117⅛	....
LIN —					
Mai	332.4	331⅝	331⅜	331.2	....
Juillet	331.2	333	332.6	332.6	....
Octobre	332.6	332.2	332⅜	332.2	....
Décembre	329	329	329⅜	329.2	....
SEIGLE —					
Mai	150.6	151⅝	151⅜	151⅜	....
Juillet	141.6	142.4	142.4	142.6	....
Octobre	136⅜	137.2	137⅛	137⅜	....
Décembre	134.4	135	134⅞	135⅛	....

(Pour la semaine du 8 au 11 avril 1963)

Message de M. Ernest Pallascio-Morin au Congrès de la Relève manitobaine

Voici de très larges extraits du message de M. Ernest Pallascio-Morin, directeur du service des relations extérieures et de l'information du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, à la jeunesse franco-manitobaine lors du grand congrès de la Relève, mercredi dernier, à St-Boniface:

Ce n'est jamais sans trembler un peu que je m'adresse à des jeunes ou des mouvements de jeunesse! Ce n'est pas que je craigne qu'ils ne m'écoutent pas, qu'ils ne m'entendent pas, qu'ils soient indifférents à ce que je peux leur raconter! Non!

C'est que la jeunesse vit surtout de rêves et que ceux-ci habitent les étoiles, un monde si mystérieux que l'homme suit encore leur course immuable dans le dessein de Dieu, même s'il a notion de leur rôle certain dans la création.

Alphonse de Châteaubriant disait: **"Tout est rêvé dans la jeunesse, sauf la faim!"** Mais de quelle faim a-t-elle faim, aujourd'hui?

Une faim authentique, puisque l'on dit que le tiers de l'humanité se couche sans diner, même aujourd'hui, dans ce monde civilisé, et qu'une certaine science tente — **difficilement hélas** — de transformer en paradis terrestre!

Mais la jeunesse d'aujourd'hui a aussi faim de vérité et d'exemples! Elle a faim de savoir, de connaître, de s'abreuver à la source d'eau vive — **un peu brouillée par des idées nouvelles, quelquefois douteuses, imprécises** — et dont la preuve reste toujours à faire.

Il est si court le temps de la jeunesse! Il y a tellement de choses à faire, et comme disait Pie XI: **"Nous n'avons que si peu de temps pour les faire".**

C'est sans doute la raison pour laquelle la jeunesse nous paraît si pressée de nos jours. Peut-être aussi parce qu'elle n'est pas satisfaite du passé, des réalisations que nous avons peut-être trop vite signées, et il faut bien le dire, que d'autres avaient laissées pour compte devant nous!

Cette jeunesse n'a que faire des citations sans doute, car elles ne cadrent plus très bien avec notre mode de vie, avec la vitesse de notre existence, avec notre conception de l'être, (**qui hélas! semble moins important que la chose**), avec notre insatiable désir, j'allais dire manie, de tout rénover, chambarder, réadapter, révolutionner, reprendre, réajuster, enligner, et quoi encore!

Faut-il tellement s'en étonner? Ne lisait-on pas, dans le **"Prie avec l'Eglise"** (ces dernières semaines) aux intentions de l'Offertoire: **Un enseignement religieux des jeunes, adapté à notre temps!**

L'Eglise ne sera sûrement pas retardataire avec Jean XXIII, un jeune pape de plus de quatre-vingts ans, qui s'adapte lui-même afin d'aider les autres à mieux s'adapter! Cependant, ne paraît-il pas évident dès lors que cette jeunesse d'aujourd'hui a des besoins que nous n'avions pas! Elle est née en temps de guerre, donc de violence, de changements, de bouleversements, d'idées nouvelles qui doivent rendre le monde meilleur — du moins à la base — même si ceux qui, comme nous, ont vécu deux guerres, ne voient pas encore en quoi les transformations inouïes nous auraient rendus meilleurs!

Bien sûr que l'homme a modernisé sa jungle, mais il continue de l'habiter. Lorsqu'il voit la malice des autres hommes, il aiguise ses griffes, ses dents aussi. Il vit en perpétuel état d'attaque et de défense. Il dresse des barricades, il creuse des fossés, il tire un rideau de fer. Il durcit son coeur, arque ses jarrets, astique ses armes de toutes sortes dont celles qui sont nucléaires ne sont pas les moins à craindre. Il veut élargir ses frontières en reculant celles des autres. Il veut se rapprocher de ses amis — du moins le dit-il — tout en gardant des secrets qui peuvent justifier leur méfiance. Il brutalise ce qu'il ne peut amadouer. Il oppresse ce qu'il ne peut presser. Il tente de s'incruster là où il n'est pas tellement invité.

Il caresse le rêve de maîtriser l'homme et la chose. Il mécanise à l'échelle de ses idéaux dont on sait que tous les hommes ne sauraient béatement s'accommoder. Le poisson n'est pas fait pour la nue, ni l'oiseau pour voisiner la pieuvre! L'homme veut s'imposer parce qu'il convoite globalement toute chose. Il s'avance comme un monstre vers un avenir qui n'a pas encore de nom. Il établit une sorte de régime de la peur. Résultat: **Il a peur et il fait peur!**

Il domine les mers et s'assure de plus en plus le domaine de l'espace. Il se dit qu'il s'enfouira sous la terre où la suffocation est préférable à la désintégration! Il délibère sur sa résistance aux rayons cosmiques, tandis que l'ombre de la mort certaine est déjà sur lui et sur sa maison. Que lui importe! Il **a la passion de la découverte!**

Il comprime et rétrécit la liberté au nom de la Liberté. Il veut, lui aussi, ignorer les leçons du passé; il entend beaucoup mieux sa méthode d'action. Il ignore les enseignements les plus sages et il renie sans vergogne les vérités qui le gênent. Il s'amuse pour oublier ses craintes. Il se moque de la vertu préservée. Se souvient-il, seulement de la première prière d'enfant? Comme le clown, il rit pour ne pas s'entendre pleurer. — Et il dit à la jeunesse:

— Sois heureuse! Mange, bois, couronne-toi de fleurs (**comme disaient les Romains**), car demain, nous serons peut-être tous morts!

Heureuse perspective!

L'homme d'aujourd'hui croit se suffire à lui-même parce qu'il a disposé de la tuberculose et de quelques autres maladies. Mais il continue d'ouvrir et d'améliorer sans cesse des centrales atomiques qui devraient ouvrer pour les guérisons que l'on pourrait attendre d'elles. Ont-elles guéri un homme de plus? Le savant Braun, devant la dépouille de sa mère a dit:

— On m'a donné quarante millions pour des travaux sur la bombe atomique et je n'ai pas pu sauver ma mère de la mort par le cancer!

N'est-ce pas un peu triste?

* * *

Siècle de vitesse, de forces thermonucléaires, de jouissances éperdues, d'arrangements commodes, de bandeaux sur les yeux! Siècle d'orgueil, de refus de penser (**sinon de penser, mais pas comme tous les autres**), siècle où l'homme croit asservir la matière sans se douter qu'il sera peut-être un jour asservi par elle. Que pensez-vous de l'automatisation qui va quadrupler ses loisirs, alors qu'il ne saura qu'en faire, s'il ne s'est pas préparé depuis longtemps à les combler dans la joie, la sérénité, l'étude, la méditation, la réflexion, et surtout, réapprendre comment on aime!

Il croit asservir la matière, mais il ne détient pas encore le secret du cancer et de la leucémie! Il sait, comme par magie, faire disparaître une montagne, vider un lac, reculer la forêt, jeter des ponts au-dessus des pics vertigineux, harnacher des rivières, extraire des profondeurs du sol le minerai précieux et les métaux de base qui servent à des constructions des plus audacieuses. Il fait surgir des cités en plein désert! Il réduit les distances. Il capte le chant des oiseaux et les enregistre dans la cire des disques!

Mais n'est-il pas en train d'oublier les valeurs culturelles et spirituelles qui combleraient ses voeux les plus chers? Il n'oublie que trop la poésie et l'amour. Son dictionnaire contient-il les mots: charité et dévouement?

Il oublie le sens de la vie pour ne vivre que de ses sens. Il glorifie le corps et cela empêche l'âme de prendre son élan vers les cimes.

Il semble assister, comme impuissant, à l'écroulement de la cellule sociale qu'est la famille. Il semble avoir la soif et la faim de l'or, du diamant, du caoutchouc, du pétrole. Quand il aura bouffé tout cela, il aura encore faim et soif, car il n'est pas né pour ne vivre que de plaisirs et de pain!

A-t-il le droit de vivre heureux et satisfait alors que d'autres sont sans pieds, sans mains, sans espoir, sans amour?

* * *

C'est pourquoi je ne peux sans trembler m'adresser à des jeunes ou des mouvements de jeunesse! Je sens tout le poids d'une responsabilité qui m'est imposée beaucoup plus par les circonstances que par la préparation que j'en aurais pu avoir!

Nous ne pouvons rien pour les **de son coeur. Décrépitude et mort** Elles ont une valeur de perdition ou de rachat! Bien sûr, on peut encore analyser les circonstances au cours desquelles elles ont été accomplies, ce qui les a déterminées! Mais tandis que les aiguilles inexorables de l'horloge continuent leur course dans le temps, n'est-ce pas un peu trop de temps perdu? Il reste tellement mieux à accomplir demain!

Demain! ! ! C'est vous! ! ! Et il est à vous! Tout ce qui est notre aujourd'hui est votre demain, ce qui ne veut pas nécessairement dire que vous ne devez pas participer à ce qui se fait aujourd'hui. Vous vous le devez à vous-mêmes puisque votre mouvement est en lui-même un programme: la RELEVE!

Ce mouvement vous impose des devoirs et des tâches. Vous devez les accomplir en dépit des difficultés qui surgissent, des murs qui se dressent, des trigauderies inévitables, (le monde est ainsi fait) des fatigues qui lassent, des pièges que l'on tend, des lassitudes qui s'insinuent parfois jusqu'au fond de l'âme! Vous vous devez à votre idéal, à poursuivre dans la vérité, car elle seule ne vieillit jamais et donne sans cesse sa lumière et sa chaleur.

Vous avez la jeunesse! Quel trésor! Vous avez bel espace dans un journal! Quelle force! Vous avez des lecteurs! Quelle richesse!

Il est vrai, comme le dit François Bacon, que **"la jeunesse est plus apte à inventer qu'à juger, à exécuter qu'à conseiller, à lancer des projets nouveaux qu'à poursuivre des anciens".**

Eh bien! Je suis d'accord! Pour aujourd'hui, qu'elle invente, qu'elle exécute, qu'elle lance des projets! Demain, qui lui appartient encore, elle jugera, elle conseillera, elle poursuivra ses projets d'aujourd'hui puisqu'ils seront déjà anciens! Mais elle aura fait quelque chose!

Jeunesse! Elle peut durer si l'on veut! Monsieur de Fontenelle, presque centenaire, se trouvait dans un salon au milieu de fort jolies femmes. L'une d'elles laissa tomber son éventail. Monsieur de Fontenelle se précipita pour le ramasser, mais ce fut pour lui un effort considérable, car à cent ans, les genoux manquent un peu d'élasticité. Voyant les sourires narquois de ces dames, il ne perdit pas contenance. Rendant l'éventail, il dit en souriant à cette dame:

Ah! madame, si j'avais encore mes quatre-vingts ans!

Jeunesse! Je me permets de vous rappeler le mot du poète Rabindranath Tagore:

— "Notre monde porte l'immortelle jeunesse au plus profond de son coeur. Dxcrépitude et mort font glisser sur sa face des ombres fugitives, et s'en vont sans laisser de trace. Et la vérité reste, fraiche et jeune!"

C'est cette vérité que vous devez poursuivre, étaler au grand jour, concrètement, systématiquement, comme le grand journaliste, Henri Rochefort, dont le journal portait tous les jours en tête de page la devise dynamique, celle d'un combattant inlassable:

— "Aussi longtemps que les choses continueront d'aller systématiquement mal, je continuerai systématiquement à dire qu'elles ne vont pas bien."

Ibsen voulait qu'un directeur de journal fut d'accord avec ses lecteurs. Enfin, il souhaitait et il disait que le premier et le plus haut devoir d'un directeur de journal, c'était d'agir en accord avec ses lecteurs. C'est une formule. Ce n'était pas celle de Rochefort.

L'important, je crois, pour un mouvement de jeunesse comme le vôtre, pour atteindre sa véritable dimension, c'est de s'intéresser à la vie quotidienne, à ses problèmes, à ses grandeurs, (**hélas! à ses sottises, car il y en a toujours**), à ses tendances, mais en vue de les redresser si elles sont mauvaises, de les encourager et de les prôner si elles sont bonnes, de les défendre si elles sont oppressées!

L'important, c'est de ne jamais vivre indifférent, car à vivre indifférent, on diffère de vivre!

Ernest **Pallascio-Morin.**

Proclamation des gagnants des concours de la Relève

Les membres de la Relève Franco-Manitobaine sont venus de tous les coins de la province, mardi et mercredi derniers, pour participer aux grands concours (déclamatoire et oratoire) provinciaux et surtout à leur troisième congrès annuel, tenus dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface. Eux-mêmes se chargeront, dans le numéro de la semaine prochaine, de résumer leurs discussions en groupes, d'expliquer les textes des résolutions adoptées, de donner les résultats des élections au plan divisionnaire, de donner leurs impressions à la suite des discours des deux orateurs invités, MM. Damien Giordani, consul de France, et Ernest Pallascio-Morin, directeur du service des relations extérieures et de l'information du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, etc., etc.

Il importait toutefois de donner dès cette semaine les noms des concurrents des concours déclamatoire et oratoire et de proclamer les heureux gagnants qui reçurent leurs trophées lors de la grande soirée d'ouverture du congrès annuel des instituteurs de langue française du Manitoba, mercredi soir. Car ces jeunes ont rendu un bel hommage public à "notre belle langue française" après un travail ardu et généreux durant toute l'année. N'avaient-ils pas été d'abord choisis parmi tant de compagnons et de compagnes d'écoles, lors de concours divisionnaires, après des mois de préparation?

Aussi, les parents, les instituteurs et les amis présents dans la salle académique, mardi, jouirent fortement d'entendre cette jeunesse parler un si beau français, manifester un sincère respect des lois de la diction, aborder une grande variété de sujets avec enthousiasme, proclamer hautement et pratiquement leur désir de fidélité française, promettre de prendre "la relève" sans peur et sans reproche.

Tout de même les juges surent à l'occasion dénoncer tels ou tels petits défauts, gestes trop mécaniques, débit trop rapide, ton trop chantant, mémoire hésitante, manque de chaleur et de bouillonnement, absence de naturel. L'un des juges a même osé dire tout haut que certains "orateurs", bien que parlant français, semblaient quelque peu des Anglo-Saxons par la prononciation, par un certain manque de flamme, par une raideur peu française. Mais passons . . .

Car la proclamation des gagnants des deux concours déclamatoire et oratoire, immédiatement après ces remarques fut certes reçue avec un vrai tonnerre d'applaudissements par l'auditoire, mais il est certain que les jeunes n'en oublieront pas pour autant les conseils reçus de juges si compétents.

Ces gagnants sont: Cécile Dufresne, Ste-Anne-des-Chênes, concours déclamatoire, 7e et 8e années; Claire Painchaud (Académie St-Joseph) et Gérald Lavallée (Otterburne), concours oratoire, 9e et 10e années; Annette Thorimbert (Académie St-Joseph) et Jules Régnier (Elie), concours oratoire, 11e et 12e années.

Nouvel exécutif

Le nouvel exécutif provincial, élu mercredi après-midi, se compose ainsi: M. Jean-Guy Léveillé, Institut Collégial Provencher, président; Mlle Paulette Allard, Académie St-Paul, Elie, vice-présidente; Mlle Annette Thorimbert, Académie St-Joseph, St-Boniface, secrétaire-trésorière. M. Antoine Gaborieau est l'adulte responsable, au plan provincial.

A St-Brieux, Sask.

Le Festival français se révéla un vrai succès

ST-BRIEUX — Le 24 mars, les paroissiens de St-Brieux se sont rassemblés dans la salle paroissiale pour jouir du festival français que les élèves des écoles de St-Brieux présentent chaque année. L'assistance était bonne et le tout anonçait une belle soirée.

Le programme débuta par la chorale paroissiale, sous la direction de la Rév. Mère Ste-Mélanie, avec un chant bien approprié au thème du soir, "Le français qui nous rassemble". Ceci fut suivi par deux chants des grades 1 et 2, "L'horloge" et "Le langage des animaux".

Alors les jeunes des grades 1 à 6 ont présenté leurs récitations et solos. Les juges pour les 22 récitations choisies par ces élèves étaient MM. Louis Legars, Paul Kernaléguen et Raymond Dubé. Pour les 13 solos, MM. Albert LeJan et Paul Leray et Mlle Eva Gauthier.

Dans la catégorie A des récitations, c'est-à-dire, le français de l'A.C.F.C., les juges ont choisi pour première du grade 1, Francine Thomas; grade 2, Claude Gueguen; grade 3, Cécile Creurer. Pour les grades 4 à 6, le premier fut Richard Coquet, et la deuxième, Anne Kernaléguen.

Les juges des solos ont choisi Joseph Bourgault, grade 1; Yvette Carfantan, première, et Marie-Anne Ollivier, deuxième au grade 2; Adèle Mohninger, première, et Paul Assié, deuxième au grade 3; D. Ferré, premier, et T. Sénécal, deuxième aux grades 4 à 6.

La présentation des solos des grades 4 à 6 fut suivie par "Partons, la mer est belle", interprété par la chorale paroissiale. Après les récitations du même groupe, les élèves des grades 5 et 6 ont chanté, hors concours, "Le matin", "A l'unisson" et "Un gai luron des Flandres".

Les juges pour les 18 discours des grades 7 à 12 étaient Mme Alexis Gallays, MM. Théophane Ferré et Brieux Gallays; pour les onze solos, MM. Henri Hamonic, Daniel Carfantan et Denis Coquet.

Dans la catégorie A des discours, grades 7 à 9, les gagnants furent Mariette Ferré, première, et Edouard Hamonic, deuxième; grades 10 à 12, première, Noëlla Martin, deuxième, Alain Lavoie. Dans la catégorie B, c'est-à-dire, les élèves du cours de français parlé, grades 7 à 9, Gérald Dolozar, premier, et Lorette Prokopetz, deuxième; grades 10 à 12, premier, Gérald Carfantan, deuxième, Mary Csapo.

Entre les discours des catégories A et B, deux chants furent rendus, "Youkaidi" et "C'est le français", par le Cercle Laititia des cours supérieurs.

Aux solos du groupe des grades 7 à 9, les gagnants furent Mariette Ferré, première, Céline Sénécal, deuxième; groupe des grades 10 à 12, Denis Dubé, premier, et Ingrid Major, deuxième.

Ce programme très intéressant se termina par deux chants, "Canon à Notre-Dame" et "Le moulin", présentés par les grades 7 à 12, puis "Comme une route", par la chorale de la paroisse.

Au dire de tous, cette soirée fut un réel succès, malgré le contretemps de la maladie de plusieurs. On se propose tellement de recommencer l'an prochain, que des personnes généreuses ont déjà versé une offrande en vue des prix. Libre à d'autres de suivre leur exemple.

Noëlla MARTIN,
publiciste du Club Excelsior.

Lisieux

Çà et là

M. Jean-Louis LeMoal est parti pour Victoire, où il a passé le congé de Pâques avec ses parents.

M. et Mme Bernard Préfontaine sont partis le 11 avril pour Winnipeg, où ils ont passé le congé de Pâques avec M. Leblanc, frère de Mme Préfontaine.

M. et Mme John Shuttleworth (née Florence Fraser) et leurs enfants, de Castor, Alta, sont actuellement en promenade chez leurs nombreux parents.

Mlle Lucille Préfontaine, du couvent de Gravelbourg, et Paul Préfontaine, du Jardin de l'Enfance, passent actuellement leurs vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

Mme Adam Lanoie a passé quelque temps à l'hôpital de Rockglen.

Félicitations à Mlle Lucille Préfontaine, élève de 12e année, qui s'est classée première à un concours oratoire français à Gravelbourg, dernièrement. Elle est l'heureuse gagnante du trophée Morin.

Onze enfants ont fait leur première communion, le Jeudi saint.

Erreur

Mme Michèle Préfontaine est actuellement à Inuvik, T.N.-O., et non à Ingayik, comme il était écrit dans une publication précédente.

Jackfish

Mme Carrière a eu la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Euclide Lebleu, et leurs deux fils, de Woodridge, de retour d'un voyage en Californie. Ils se sont arrêtés ici en route pour la baie d'Hudson.

Mme Hervé Blanchette est revenue du sanatorium avec ses deux fillettes, Cindy et Jackie, après un an passé là. Elles sont en bonne voie de guérison.

St-Denis

Assemblées

Le 8 mars eut lieu l'assemblée annuelle de l'école Casavant. M. Clodomir Denis fut réélu commissaire, et M. René Bénard fut élu pour la première fois.

Le 30 mars, MM. Laurent Rioux et Georges Denis assistèrent à l'assemblée annuelle du Club 4-H, district 22, à Elston.

Partie de cartes

Le 31 mars avait lieu une partie de cartes au profit du Club 4-H.

Les premiers prix furent gagnés par Mme Aline Leblanc et M. Donald Pion.

Les prix de consolation allèrent à Mme Armand Labrecque et M. Aurèle Hounjet.

Le prix d'entrée, un bon d'achat de $5 du magasin St-Denis et District Ltée, fut remporté par M. Victor Deptuck. Mme René Bénard gagna $5, don de M. Armand Grisé. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Hockey

L'équipe de hockey de St-Denis se rendit à Elstow le 13 mars et renversa cette équipe au compte de 7 à 0. Le 17 mars, St-Denis défit l'équipe de Vonda au compte de 3 à 2, et le 20 mars, à Elstow, St-Denis remporta encore la victoire par un pointage de 10 à 6. Félicitations aux gagnants.

Malades

Les jeunes Martin Dinelle et Alain Bussière furent hospitalisés à Saskatoon, il y a quelque temps.

Cérémonie d'ouverture

Le 13 avril eut lieu l'ouverture officielle du magasin St-Denis et District Ltée. M. l'abbé O. Lacroix, curé de Vonda, présida à la bénédiction.

MM. Laurent Hounjet et Clotaire Denis, fils, souhaitèrent la bienvenue aux personnes présentes. MM. Raymond Marcotte, Gaétan Deschênes et Jean Lacroix, du poste de radio CFNS, sont venus enregistrer le programme "Bienvenue Saskatchewan" à St-Denis, à cette occasion.

MM. T. Préfontaine et Fearer, de Saskatoon, S. Kondra, de Vonda, et R. Ringuette, de Prud'homme, félicitèrent les gens de St-Denis et leur souhaitèrent bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

Les prix d'entrée, gracieuseté du nouveau magasin, furent gagnés par Mme Norma Wittman, de Vonda, et M. Richard LeBlanc, de St-Denis.

Mlle Irène Bénard, de St-Denis, et M. Laurent Rioux gagnèrent chacun un prix, don de M. Claude Rochon, de Saskatoon, et de Glidden Paint. Un goûter fut servi par quelques dames de la paroisse.

Merci à tous ceux qui ont encouragé les gens de St-Denis en assistant à l'ouverture de leur nouveau magasin.

Çà et là

Mlle Rose Raymond fut de passage à St-Denis, récemment.

Mlle Lilianne Denis, étudiante à l'Université de Saskatoon, passa les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Léon Denis.

Mlle Irène Bénard, employée à Saskatoon, visita ses parents, dernièrement.

MM. Marcel, Gédéon et Arthur Denis, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, sont en vacances dans leurs familles respectives.

M. et Mme Alphonse Tousignant et leurs enfants sont de retour à St-Denis et demeurent chez M. et Mme Maurice Haudegand.

Mlle Vivianne Labrecque et son père, M. Joseph Labrecque, sont de retour à St-Denis après avoir passé l'hiver à Edmonton.

M. et Mme Lucien Roy, de Bonnyville, Alta, ont visité leurs père, frère et belle-soeur, M. Adjutor Lepage, père, et M. et Mme Adjutor Lepage, fils.

Mlle Madeleine LeBlanc, de l'Alberta, fut de passage chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Maurice Haudegand.

Mme Maria Turgeon et M. Aimé Turgeon, de Laventure, visitèrent M. et Mme Clotaire Denis, dernièrement.

Saint-Front

Temps de Pâques

Voilà que la grande fête de Pâques est un fait du passé et encore cette année elle fut célébrée avec éclat et dévotion par la plupart des paroissiens, car les communions distribuées durant les exercices furent très nombreuses: plus de 200 pendant la journée de Pâques. Il faut dire que la température a été assez favorable, malgré les chemins presque impassables dus à la pluie et la neige tombées les 7 et 8 avril.

Les vacances pascales ont ramené au foyer familial pour un court repos, trois des élèves du collège Mathieu de Gravelbourg, Julien Le Strat, Normand Thévenot et Etienne Dufault, Wayne Welte, instituteur à Marcelin, André Quessy, de l'école normale de Brandon, Man.

On remarquait plusieurs personnes bien connues dans la paroisse, telles que M. et Mme Marius Syrenne et leurs quatre enfants, de Saskatoon; M. et Mme Marcel Roy, de Zenon Park, chez la famille M. Samson; M. et Mme Robert Plamondon et leur fils, ainsi que Mme J.-P. Lanouette, de Ste-Rose-du-Lac, Man., M. et Mme Emile Boire et deux de leurs enfants, de Saskatoon, chez les familles P. Moisan et P.-H. Bourque; M. et Mme Roger Moyen, de Regina, chez M. Henri Moyen; M. et Mme Maurice Plamondon, de Watrous, chez M. et Mme B. Moisan et Mme Jules Plamondon.

M. Alphonse Syrenne, de Saskatoon, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Eloi Syrenne, et ses frères et soeurs.

M. et Mme Bonthoux, de Carrot River, rendaient une courte visite à leurs gendre et fille, M. et Mme Arthur-C. Lamoureux, et leurs jeunes enfants.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Louisa Cayer fut patiente à l'hôpital de Gravelbourg durant quelques semaines. Ses fils, Gérard et Richard, sont allés la chercher, récemment.

M. et Mme Emile Rodrigue et leurs enfants, de Weyburn, sont venus ici pour le congé de Pâques.

M. et Mme Jos. Bellefleur sont allés à Regina le 29 mars, assister à une cérémonie à laquelle M. Bellefleur reçut son diplôme d'aviateur.

MM. et Mmes S. Sylvestre, Jos. Bellefleur, Léo Fitzpatrick et Charles Mathieu sont allés à Regina le 4 avril pour affaires.

Merci à M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, qui vint aider pour les confessions du premier vendredi du mois d'avril, et au R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui prêta main-forte pour les cérémonies religieuses de la Semaine sainte.

M. J.-D. Drouin passa quelques jours à l'hôpital Providence de Moose Jaw, récemment.

M. et Mme Maurice Raboud et leur fils, de Saskatoon, sont venus passer le congé de Pâques chez leurs parents.

M. et Mme Albert Roy, d'Assiniboia, vinrent visiter leurs parents, récemment.

M. et Mme F. Rodrigue ont visité leur fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue, à St-Victor.

50e anniversaire

M. et Mme Ted Maynihan et leurs enfants, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Auguste Allard, le dimanche 31 mars, à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de ces derniers. Le lendemain, tous se rendirent à St-Victor y visiter leur fille et soeur, Mme Conrad Ducharme. Un autre membre de la famille, Mme Claire Tocher, de Calgary, n'a pu se rendre pour cette occasion. Elle doit cependant venir un peu plus tard.

Saint-Isidore de Bellevue

Funérailles

Le mardi 9 avril avait lieu les funérailles de M. Zénon Gaudet, décédé subitement le 6 avril, à l'âge de 85 ans.

M. l'abbé A. Paradis, curé, fit la levée du corps, et M. l'abbé Roland Gaudet chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés J.-A. Houle et Luc Gaudet, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. D. Dubuc, O.M.I., assistait au choeur. M. Alfred Gaudet portait la croix.

Les porteurs étaient MM. Léopold, Gonzague, Arcade et Sylvio Gaudet, Edouard Ethier et Georges Gareau. MM. Paul-Emile Gaudet et Gilbert Gareau firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Armand, de Prince-Albert, et Adrien, de Bellevue, et un grand nombre de neveux et nièces.

Malgré le mauvais état des chemins, une foule nombreuse assistait aux funérailles.

M. Zenon Gaudet naquit à St-Jacques l'Achigan, Qué., en 1877. Il vint avec sa famille s'établir dans la paroisse en 1894. Il épousa Louisa Gaudet en 1902; elle mourut en 1903. En 1904, il épousa Agnès Gaudet, qui mourut en 1936. En 1926, il vendit sa ferme et alla s'installer à Domremy. Depuis une dizaine d'années il demeurait dans la paroisse, chez son frère, Adrien.

Baptêmes

Le 27 décembre 1962: Céline-Marie, fille de M. et Mme Edouard Deault. Parrain et marraine, M. et Mme Ronald Gaudet.

Le 26 janvier: Claire-Armande-Marie, fille de M. et Mme Roger Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Camille Gaudet.

Le 28 janvier: Elaine-Louise, fille de M. et Mme Clément Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Marcotte.

Le 12 mars: Gérald-Jules-Joseph, fils de M. et Mme Arcade Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Gonzague Gaudet.

Le 7 avril: Cyrille-Joseph, fils de M. et Mme Alain Gaudet, baptisé à l'office de la Vigile pascale. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Camille Gaudet.

25e anniversaire de sacerdoce célébré à Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT — M. l'abbé A. P. Leslie, curé de Wakaw, Sask., fut l'objet de dignes célébrations à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise, le mercredi 5 mars.

M. l'abbé Leslie chantait une grand-messe à laquelle assistaient LL. EE. NN. SS. L. Morin, évêque de Prince-Albert et F. Klein, évêque du diocèse de Saskatoon, ainsi qu'une quarantaine de prêtres des deux diocèses.

Des souvenirs furent présentés par M. James Lacroix, représentant les Chevaliers de Colomb de cette province, et MM. Frank Chad et George Slater, de Prince-Albert. Les membres du comité paroissial, représentés par M. Charles Holinaty, et la Ligue des Femmes Catholiques de Wakaw firent aussi des présentations. Un joli bouquet de roses fut offert à Mme Leslie, mère du jubilaire, par Mme A.-R. Laliberté, présidente des Filles d'Isabelle.

Un banquet eut lieu dans la salle paroissiale remplie à capacité par des parents et amis. Des télégrammes de félicitations furent reçus des Etats-Unis et même d'outre-mer.

M. l'abbé A. P. Leslie reçut la prêtrise en avril 1938 à Prince-Albert, Sask. Il fit ses études au collège Campion à Regina, puis au collège de St-Augustin à Toronto, Ont. En avril 1938 il fut nommé vicaire à Wakaw, et en 1940, curé de Carruthers, Sask. En 1941, il fut nommé vicaire à la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert. De 1944 à 1946, il fut chapelain des forces armées. Après son licenciement, il reprit ses fonctions comme vicaire à la cathédrale. En 1948, il fut nommé curé du sanctuaire de la Petite Thérèse à Wakaw, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Il est aussi chapelain de la branche locale de la Légion Royale Canadienne à Wakaw.

Ecole technique

Les travaux de la nouvelle école technique d'une valeur de $1,600,000, continuent de progresser admirablement d'après le surintendant, M. Gusikoski. Il espère qu'elle sera terminée au mois d'août prochain.

La seconde partie de la construction fut confiée à la compagnie Boychuck Construction Ltée, au coût de $1,258,000.

Durant les mois de janvier, février et mars 1963, 52 permis de construction, au coût de $331,079, furent accordés par rapport à 45, d'une valeur de $233,910, en 1962.

La compagnie Dashchuck Ltée a obtenu le contrat pour compléter la salle municipale du village de Wakaw. Sa soumission était la plus basse des dix reçues, soit $21,748. Ces travaux devront être terminés pour le 31 mai prochain.

Don à l'orphelinat

Les prisonniers du pénitencier de Saskatchewan présentèrent un chèque de $208.29 au R. P. J. Valois, O.M.I., directeur de l'Orphelinat St. Patrick, comme leur contribution annuelle envers cette oeuvre.

Ponteix

Décès

M. Narcisse Chauvaux, ancien pionnier de Frenchville, est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix, à l'âge de 81 ans.

Le service funèbre fut chanté dans l'église Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix, le 9 avril, par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, assisté de MM. les abbés Georges Laprise, de Cadillac, et Lucien Roy, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Lionel Ruest, Jean Entein, Frank Goddu, Léon Tinant, Lucien Collin et André Chelle, de Frenchville, Cadillac et Ponteix. M. Albert Goddu portait la croix.

M. Narcisse Chauvaux naquit à Bertrix, Belgique, et vint au Canada, à Frenchville en 1911. En 1926, il épousa Mlle Anne-Marie Vadeboncoeur, de Montréal, Qué. Elle le précéda dans la tombe en 1961.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mlle Augustine Chauvaux, de Luxembourg, Luxembourg.

M. et Mme Chauvaux s'étaient retirés à l'hospice de St-Hubert, en 1955. Après la mort de celle-ci, M. Chauvaux vint demeurer au Manoir de Ponteix.

Autres décès

M. Armand Cyrenne, de Val Marie est mort le 28 mars à l'âge de 69 ans. Il était le frère de feue Mme Henri Piché. Les parents de Ponteix qui se sont rendus au service funèbre le 1er avril sont MM. et Mmes Lucien et Armand Piché, Mmes Marcel Gauthier et M.-A. Cyrenne, MM. et Mmes Fernand Larochelle, Armand et Fernand Cyrenne, ainsi que MM. Roger et Omer Cyrenne.

M. Henri Stringer est décédé le lundi 8 avril à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Les funérailles eurent lieu le surlendemain.

M. et Mme Cliff Dixon, M. Emile Stringer, Mlles Germaine et Marie Stringer ont passé les mardi et mercredi 2 et 3 avril à visiter leur père à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Les vendredi et samedi, Mlle Marie Stringer et Mme Jean Stringer étaient à son chevet. MM. Emile et Léon Stringer ont passé la journée de dimanche près de leur père, et quand, dimanche soir, son état devint critique, tous ses enfants se sont réunis autour de lui. M. et Mme Alphonse George (Cécile), de Bellegarde, étaient aussi présents.

Çà et là

Mlle Viviane Lambert, de Gravelbourg, a visité ses parents, M. et Mme Alphonse Lambert.

M. Onil Bleau, de Great Falls, a visité des parents, les familles Bédard et Bleau.

M. Raymond Mercier, qui a joué avec l'équipe de hockey d'Estevan, est revenu chez ses parents, M. et Mme Antoine Mercier, pour l'été.

Le R. P. Benoît Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg, a prêté main-forte pour les confessions et les exercices de la Semaine sainte et le jour de Pâques. Le R. F. Laurent Dureault, O.M.I., a aidé pour l'exercice du Samedi saint, et il a rendu visite à sa mère et son beau-père, M. et Mme Armand Levasseur.

MM. Maurice Bédard et Guy Carignan, d'Edmonton, ont visité les familles Carignan et Bédard.

M. Maurice Douville, de Québec, est en vacances pour trois semaines chez ses parents, M. et Mme Ovide Douville.

MM. Denis Arcand et Denis Dubourt sont revenus d'un voyage à Salt Lake City, Los Angeles, Las Vegas, San Francisco, Portland et Spokane.

M. Roland Liboiron, de Natal, C.-B., et son neveu, Raymond Liboiron, ont visité des parents.

M. Alex. Vermette est parti pour Vancouver, le 6 avril. Il reviendra accompagné de son père, M. I. Vermette, qui passera l'été chez ses enfants, à Ponteix.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Oliva Nolin, de Calgary, ont visité leurs parents, M. et Mme Arthur Nolin.

Ont fait un séjour à l'hôpital: MM. Alphonse Tinant, Thomas Pierrard, Paul Wilvers, Marc Paulhus, Michel Moreau, Larry Blézy, Mlles Yvonne Revet, Jeannette Cop et Hélène Bauche.

MM. et Mmes George Godenir et Georges Monin, Mmes Alphonse Moreau et Eugène Monin se sont rendus à Brandon, dernièrement.

M. et Mme Roger Petit, de Esterhazy, ont passé quelques jours chez M. et Mme Cyril Petit.

M. et Mme Henri Bauche sont de retour après avoir passé l'hiver à Corpus Christi, Texas.

M. et Mme Maurice Chicoine, de Brandon, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Ovila Poirier.

Sincères condoléances à Mme Alphonse George, qui a eu la douleur de perdre son père, M. Henri Stringer, de Ponteix. Ceux qui ont assisté aux funérailles étaient MM. et Mmes André et Albert Georges et Gilbert Bauche, MM. Louis Bauche, Gérard et Maurice George.

MM. et Mmes Trefflé et Antoine Roussel ont passé quelques jours à Watson.

Mmes Gilbert Perreaux et Trefflé Roussel se sont rendus à Regina, dernièrement.

M. et Mme Raoul Béchard, de Gravelbourg, ont visité M. et Mme Félix Sylvestre.

M. et Mme Joseph Bouchard ont passé quelque temps à Prince-Albert.

Etaient de retour dans leur famille pour la fête de Pâques: MM. Denis George, Roger Sylvestre et Edmond George, du collège de Gravelbourg; MM. et Mmes Albert Sylvestre et Lionel Fréchette, de St-Boniface; M. Edouard Perreaux, de Regina; M. Jean Norman, M. et Mme Georges Perreaux et Mlle Alma Gervais, de Winnipeg; M. et Mme Maurice Henrion, de Vanguard; M. et Mme Steve Simon, de Moosomin.

Mlle Aimée Sylvestre s'est rendue chez ses parents à St-Boniface pour les vacances de Pâques.

Mme U. Sylvestre a accompagné M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface, à leur retour dans cette ville. Elle y passera quelques semaines.

Val Marie

A l'occasion de Pâques, il y eut de nombreux visiteurs dans la paroisse: chez M. et Mme Yves Briand, leur mère, Mme Louis Briand et ses deux filles, Yvonne et Liza, institutrices à Kimberley, C.-B.; chez M. et Mme Valère Dumonceau, leurs deux filles et leurs familles, M. et Mme Alphonse Chartin (Jeanne), de Radville, et M. et Mme Gail Christianson, de Swift Current; chez M. J.-L. Denniel, quatre de ses filles, Mme Kerviche (Corentine) et sa fille, Mme Y. Bédard, Mme W. Douville (Yvonne), de Ponteix, Mme S. Gunderson (Jeanne), d'Edmonton, et Mme Arthur Tessier (Bernadette), de Swift Current; ces dernières étaient accompagnées de leurs maris; chez Mme Philéas Clément, sa nièce, Mme Jeanne Bellefeuille, de Dollard; chez M. et Mme Théodore Facette, leurs fille et gendre, M. et Mme Guy Chelle, de Frenchville; chez M. et Mme Alex. Vadeboncoeur, leurs fils et bru, M. et Mme Hervé Vadeboncoeur, de Calgary; chez M. et Mme Olivier Pinel, leur fils, René, de Calgary; chez M. et Mme Albert Pinel, leur fille, Thérèse, de Moose Jaw; chez M. et Mme Prosper Pine, leur fille, Pauline, de Moose Jaw.

M. Lionel Quessy, de Saskatoon, était en visite chez des amis.

M. et Mme H. Schulte (Thérèse Vadeboncoeur) et leurs trois enfants sont partis pour Whitecourt, Alta, où ils s'installeront bientôt.

M. et Mme Albert Dumonceau ont visité leurs parents à Ponteix.

M. Clarence Arnal, de Ravenscrag, passe quelques jours chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Robert Lemire.

Laflèche

Çà et là

Deux religieuses des Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique étaient de passage dans la paroisse le mois dernier. La Rév. Sr Marie-Consolata donnait une conférence des plus intéressantes avec diapositives sur leur travail en Afrique. Pour clore la réunion, les élèves du grade I rendirent des chants accompagnés au tambour, le tout rendu possible grâce à une religieuse. A la fin de la réunion il y eut tirage d'une malle de voyage, au profit des missions des Soeurs de la Croix en Amérique du Sud. La gagnante fut Mme Joseph Palmier, et le prix pour le plus grand nombre de billets vendus fut gagné par le jeune Louis Leclaire.

Il y eut réunion-surprise de famille chez Mme Jos. Chorel à l'occasion de son 76e anniversaire. Tous les enfants se réunissaient pour un repas de famille et lui offrirent leurs voeux de bonheur. Le gâteau de fête, fait par ses filles, était garni de 76 chandelles. Félicitations à Mme Chorel.

Le 31 mars les Dames de Ste-Anne organisaient une partie de cartes sous l'habile direction de Mme A. Clermont. Ce fut un beau succès. Le prix d'entrée fut gagné par Mme May Kuckartz; le 1er prix pour hommes, par M. Julien DeWulf; celui pour dames par Mme O.-J. Bourassa.

La réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne du mois de mars eut lieu chez Mme Jos. Chorel et celle du mois d'avril chez Mme Alfred Clermont. Aux deux réunions l'assistance était nombreuse.

La famille Fernand Chorel fut éprouvée par un incendie qui détruisit la grange, des entrepôts à grain, le fourrage et la graine de semence, à la fin de mars.

A l'assemblée du mois de mars des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, tenue chez Mme E. Czernick, M. Eugène Bachelu donnait une causerie sur l'éducation en général et les bourses.

Le nouveau bureau de poste ouvrait ses portes le 24 mars dernier.

Les familles Maurice et Eugène Bachelu, Henri Lizée et V. Fiset recevaient la visite de leurs parents de Kenral, M. et Mme Emile Bachelu et leur fils, Hervé, Mme Emile Giroux et son fils, Raymond, Mlle Diane Bachelu, accompagnée de son ami, M. Kirth Sullivan, de Weyburn. Ces visiteurs se rendirent aussi chez leur père et grand-père, M. Albert Bachelu.

La Rév. Sr Rose-Agnès (Madeleine Minne), des Soeurs Missionnaires Oblates de Transcona, Man., ainsi que Mme Pete Salyn et ses deux fillettes, de Rose Valley, visitèrent leurs parents, M. et Mme Jules Minne.

Mlle Léona Perrey, garde-malade étudiante, à Moose Jaw, a eu la malchance de se fracturer un bras à l'hôpital de la Providence.

On apprend avec regret la mort de M. Laurent Morin, âgé de 97 ans, autrefois de Laflèche, décédé à Edmonton. Il était l'oncle de M. Antoine Morin, de Laflèche.

Les malades actuellement hospitalisés sont MM. Adélard Nobert et Fortunat Poliquin, Mmes Jim Veale et A. Périgny et le jeune Charles Périgny.

C'est aux premières blessures que le jeune homme découvre son âme et pressent sa noblesse intérieure.

Georges DUHAMEL.

Un pionnier de Courval est décédé subitement le 2 avril

COURVAL — Le mardi soir 2 avril est décédé subitement à sa résidence M. Valère Patoine, âgé de 76 ans.

Né en 1885 à Athabaska, Qué., M. Patoine venait dans l'Ouest à North Battleford, Sask., en 1906, et à Courval en 1913. En 1916, il retourna à Québec, épousa Mlle Anna Métivier et revint ensuite à Courval pour s'établir sur une ferme. Il déménagea au village il y a plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; trois fils, René, Lionel et Roger, tous de Courval; deux soeurs, Léa (Mme Willie Arguin), de Gravelbourg, et Mary (Mme Alfred Beaudette), de Québec; un frère, Arthur, de Victoriaville, et six petits-enfants.

Le vendredi soir 5 avril, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, en l'église St-Joseph de Courval. Le service funèbre fut chanté le 6 avril par M. l'abbé Ducharme, assisté des RR. PP. E. Tétreault et C. Brûlé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, comme diacre et sous-diacre.

Les Rév. Mères Ste-Suzanne, petite-nièce du défunt, et St-Marcel, du couvent de Gravelbourg, étaient au choeur de chant. Les porteurs étaient MM. Maurice Beaudette, de Coderre, et Aimé Arguin, de Gravelbourg, neveux du défunt, Emile Gaucher, de Coderre, Idola Gaudreau, Henri Arguin et Albert Grojczyk, de Courval. L'inhumation eut lieu au cimetière de Courval. Le salon mortuaire McClean, de Gravelbourg, était en charge des arrangements funéraires.

Parmi les personnes venues de l'extérieur à cette occasion, on remarquait Mme Fréole Pelletier, de Weyburn, et Mme P. Zoboski, de Regina, nièces du défunt; Mme Willie Arguin (Léa), de Gravelbourg, soeur du défunt, et MM. et Mmes Aimé Arguin, de Gravelbourg, et Maurice Beaudette, de Coderre, ses neveux et nièces.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

Mme Patoine et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil.

Cadillac

Semaine sainte

Un cordial merci au R. P. Gervais qui a remplacé M. l'abbé Georges Laprise, curé, dimanche dernier, alors qu'il était malade, et au R. P. Charles Brûlé, O.M.I., qui a aidé aux cérémonies de la Semaine sainte et de Pâques.

40e anniversaire

Félicitations à M. et Mme B. Longtin, qui ont célébré leur 40e anniversaire de mariage le 3 avril dernier. Ils ont reçu une cafetière électrique en souvenir. Trois de leurs enfants et leur famille, MM. et Mmes Adrien Bertrand (Armande), Hervé et Daniel Longtin, ainsi que les frères et belles-soeurs de Mme Longtin, MM. et Mmes Emile, Ludovic et Raymond Lacelle, étaient présents.

Çà et là

La deuxième et dernière partie de cartes de la saison eut lieu le 24 mars dernier. Les gagnants aux cartes furent MM. Emile Chénard et G. Waddington, Mme Clara Lacelle et Mlle Linda Legros. M. G. Waddington gagna aussi le prix de la loterie, une planche à dépecer.

M. et Mme Lucien Roy sont les heureux parents d'un fils, Alain, né à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse ont adopté un garçon et une fille, Marc et Edna.

M. Tancrède Larocque est revenu d'un voyage à Winnipeg et en Ontario. Il visita son fils, Léo, et sa famille, ainsi que ses frères et soeurs à ces endroits.

M. Alphonse Evesque s'est rendu aux Etats-Unis visiter son fils, Roger, et sa famille. Il est maintenant de retour chez lui.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Fammes Catholiques eut lieu à la demeure de Mme W. Bernisky, le 4 avril. Dix-neuf membres, ainsi que M. l'abbé M. Van den Akker, directeur, étaient présents. Mme O. Houle, présidente, dirigeait l'assemblée.

Il fut décidé de donner une bourse d'étude de $25 à l'élève le plus méritant du grade 11; un missel à chacun des finissants du grade 12; un prix au membre du Club 4-H ayant obtenu le plus grand nombre de points pour une couture parfaite et d'envoyer $10 au Centre Catholique Catéchistique.

La vente de pâtisseries au profit du curling, remporta la somme de $56.56. Cent-vingt livres de littérature furent envoyés aux missions étrangères.

L'élection de l'exécutif donna les résultats suivants: Mme P. Lussier, présidente; Mme E. Lalonde, 1ère vice-présidente; Mme O. Houle, 2e vice-présidente; Mme M. Mullie, secrétaire; Mme T. Cox, trésorière; Mme B. Bernisky, réception; Mme A. Brochu, citoyenneté et immigration; Mme C. Kiou, radio et télévision; Mme L. Hartman, éducation; Mme A. Kennedy, recrutement; Mme O. Houle, finance; Mme L. Venn, publicité; Mmes H. Kutcherkon, R. Rodier, A. Leduc et F. Clinton, conseillères. Avant de clôturer l'assemblée, M. l'abbé Van den Akker dit quelques mots appropriés aux officières sortant de charge, aux nouvelles officières et aux membres en général. Un café fut ensuite servi.

Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme A. Leduc.

Gravelbourg

Çà et là

Vers le 1er mai, un nouveau salon de coiffure ouvrira ses portes dans cette ville. Les propriétaires sont Mlles Julienne Couture et Thérèse Dorais, diplômées de "Harper Method Beauty & Treatment Salon". Ce salon sera situé dans l'ancien bureau du téléphone, rue principale.

M. et Mme Armand Foley sont revenus de la Californie après y avoir passé l'hiver.

M. Louis Langelier est allé à Windsor, Ont., y chercher deux camions pour la compagnie "International Harvester".

M. et Mme Denis Pereux (Louise Bourgeois) sont en promenade chez M. et Mme Aimé Bourgeois et leur famille, et chez M. et Mme W. T. Sheer.

Le 20 avril prochain, la chorale "Bob Mitchell Choir Boys" s'exécutera au gymnase du collège.

Participants aux concours du congrès de la Relève

Note: Les jeunes de la Relève et des adultes responsables feront le bilan du congrès annuel pour cette page la semaine prochaine. En attendant, on trouvera ici et sur la page 8, certains faits et textes plus urgents.

Concours déclamatoire

Noms des six concurrents:

1—**Gilbert Dion**, 8e année, Ecole de St-Claude, Division de la Montagne: "Le Lion et le Moucheron", fable de La Fontaine.

2—**Diane Prince**, 7e année, Académie St-Charles, Division Langevin: "L'artiste et sa maman."

3—**Diane Hébert**, 7e année, Ecole de St-Malo, Division de la Rivière-Rouge: un extrait de "La Chèvre de M. Séguin", conte d'Alphonse Daudet.

4—**Lucille Ragot**, 8e année, Académie St-Joseph, Division de St-Boniface: "La Laitière et le Pot au lait", fable de La Fontaine.

5—**Sylvio Beaucage**, 8e année, Ecole d'Elie, Division du Cheval-Blanc: un extrait de "Fanfan la Tulipe".

6—**Cécile Dufresne**, 8e année, Ecole de Ste-Anne-des-Chênes, Division de La Seine: "Le mot", de Victor Hugo.

N.B. Les deux concurrents de Ste-Rose-du-Lac et de Powerview n'ont pu se rendre à St-Boniface.

Noms des trois juges: 1—M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain d'Action catholique; 2—Mme M. Elisa Houde, ex-institutrice de St-Norbert; 3—M. Georges Laberge, gérant de Chez Fides.

Conditions du Concours: Mémoire: 15 points; Gestes: 15 points; Voix (inflexion, ton, clarté, etc.): 15 points; Diction-Articulation-Prononciation: 20 points; Personnalité: 20 points; Interprétation (originalité, rythme, etc.): 15 points. Total: 100 points.

Concours oratoire

Concurrents de 9e et 10e années:

FILLES:

1—**Alice Roy**, 10e année, Otterburne, Division de la Rivière-Rouge: "Un mois de plus de classe en été."

2—**Diana Plessis**, 9e année, Laurier: "L'éducation familiale indispensable."

3—**Rose-Marie Paradis**, 10e année, Académie St-Charles, Division Langevin: "La langue française dans l'Ouest."

4—**Dianne Bisson**, 10e année, Ste-Anne-des-Chênes, Division de La Seine: "L'homme est-il supérieur à la femme?"

5—**Paulette Allard**, 9e année, Elie, Division du Cheval-Blanc: "L'Institut Séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée."

6—**Claire Painchaud**, 9e année, Académie St-Joseph, Division de St-Boniface: "Les droits des Canadiens français au Manitoba."

7—**Dianne Foidard**, 10e année, Mariapolis, Division de La Montagne: "Le Canadien français est fier de sa langue."

GARÇONS:

1—**Raymond Rousson**, 10e année, Sacré-Coeur (Winnipeg) Division Langevin: "Mes parents sont-ils à la page?"

2—**Urbain Roy**, 10e année, Institut Collégial Provencher, Division de St-Boniface: "Le chômage au Canada."

3—**Gérald Lavallée**, 10e année, Otterburne, Division de la Rivière-Rouge: "Notre belle langue française survivra-t-elle au Manitoba?"

4—**Albert Granger**, 9e année, La Broquerie, Division de La Seine: "Le décorum."

5—**Denis Fillion**, 9e année, St-Paul, Division du Cheval-Blanc: "Caractéristiques de l'adolescence."

6—**Roger Binne**, 9e année, St-Claude, Division de La Montagne: "L'alcool et ses dégâts".

JUGES:

1—M. Joseph Desrosiers, instituteur à Ste-Anne-des-Chênes.

2—Mme René Préfontaine, de St-Pierre-Jolys.

3—M. Alphonse Tétrault, instituteur à Elie.

Concours oratoire

Concurrents de 11e et 12e années:

FILLES:

1—**Jeanne Lachance**, 12e année, Elie, Division du Cheval-Blanc: "Savez-vous lire dans les coeurs?"

2—**Annette Thorimbert**, 11e année, Académie St-Joseph, Division de St-Boniface: "Le Canadien français, un lâche ou un héros?"

3—**Gisèle Turcotte**, 11e année, St-Norbert, Division de La Seine: "Les garçons sont-ils des anges?"

4—**Denise Comeault**, 11e année, St-Jean-Baptiste, Division de la Rivière-Rouge: "La tyrannie de la mode."

5—**Norma Labossière**, 11e année, Somerset, Division de La Montagne: "Notre belle langue."

6—**Gabrielle Péloquin**, 12e année, Laurier: "Les jeunes d'aujourd'hui et leur avenir."

7—**Germaine Verhaeghe**, 12e année, Académie St-Charles, Division Langevin: "Mgr Langevin aimait les jeunes."

GARÇONS:

1—**Paul Chartier**, 11e année, Collège de St-Boniface: "L'éducation, seule tâche importante de nos jours."

2—**Gaëtan Gosselin**, 11e année, St-Malo, Division de la Rivière-Rouge: "Je suis fier d'être Canadien français."

3—**Roger Legal**, 12e année, Ste-Anne-des-Chênes, Division de La Seine: "Langue et religion."

4—**Richard Lesage**, 11e année, Notre-Dame-de-Lourdes, Division de La Montagne: "L'homme est-il supérieur à la femme?"

5—**Jules Régnier**, 12e année, Elie, Division du Cheval-Blanc: "L'avenir du français au Manitoba."

JUGES:

1—M. l'abbé Gustave Bergeron, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface.

2—Mme Régine Marsh, directrice de l'Association Canadienne du Théâtre Amateur.

3—Me Robert Trudel, membre du Cercle Molière.

Conditions du Concours: Mémoire: 10 points; Composition: 30 points; Gestes: 10 points; Diction-Articulation-Prononciation: 20 points; Voix (inflexion et tonalité): 10 points; Personnalité: 10 points; Interprétation (rythme, originalité): 10 points.

Le Coin des Jeunes

Partageons notre trésor

"J'avais des amis catholiques et j'assistais à la messe du dimanche avec eux."

"Un petit enfant les dirigera"

Avez-vous déjà songé que Dieu donne la grâce de la conversion non seulement aux adultes mais aussi aux enfants? Les petits qui ont atteint l'âge de raison sont capables de comprendre la doctrine de la religion catholique, lorsqu'elle leur est présentée en termes simples.

Les méthodes employées pour la conversion d'adultes peuvent être utilisées chez les enfants, surtout lorsqu'il s'agit de l'assistance à la messe. Cette méthode fut très efficace dans la conversion de deux garçons qui maintenant sont prêtres. Il s'agit de Robert Thorsen, de Cincinnati, E.-U., maintenant vicaire dans une paroisse d'Ohio. "Lorsque j'avais huit ans, dit-il, deux de mes cousins vinrent en visite dans ma famille. Ils invitèrent mon frère et moi-même à les accompagner à la messe un dimanche et ceci changea toute ma vie. Je continuai cependant à fréquenter soit l'église méthodiste, luthérienne ou presbytérienne, mais j'anticipais la visite annuelle de mes cousins et la chance d'entendre la messe. Dieu semble m'avoir donné à cette première messe le don de la foi. Aussi j'implorais de mes parents la permission de joindre l'Eglise catholique.

"Ma mère était une catholique non-pratiquante et sympathisa avec moi, mais me conseilla d'attendre quelques années. Vers la fin de mes études élémentaires, ma mère recommença à fréquenter les sacrements. Ceci, naturellement, me permit, ainsi qu'à ma soeur, de suivre des cours d'instructions religieuses. Pendant ce temps, je sentis un grand désir de devenir prêtre. Trois ans après mon baptême, mes parents me permirent d'entrer au séminaire. Quelques années plus tard, mon frère fut baptisé. Trois mois après mon ordination, je célébrai la messe de mariage de ma soeur et maintenant mon père assiste régulièrement à la messe le dimanche. Avec la grâce de Dieu, j'ai pu faire 50 conversions et il m'est une grande joie d'instruire ces gens."

Une autre conversion semblable est celle d'Adrian Fox, de Mason City, Iowa, maintenant moine bénédictin et vicaire à St-Paul. "Ma mère, raconte le Père Fox, se maria en dehors de l'Eglise et ne pratiqua plus sa religion pour environ 40 ans. Nous, ses enfants, débutâmes dans le protestantisme et fréquentions une petite église où l'on nous enseignait la Bible.

"J'avais des amis catholiques et j'assistais à la messe du dimanche avec eux. J'aimais ça et, arrivé à l'âge de huit ans, j'entendais régulièrement la messe. Dieu doit m'avoir donné la grâce de la foi, car j'obtins sous peu la permission de suivre un cours d'instructions religieuses. Je fus baptisé par le R. P. H. Krueger, et je fis ma première communion.

"Ma mère recouvrit la foi et mon père s'est converti, ayant été baptisé quelque temps avant mon ordination. La soeur de ma mère pratique aussi la religion catholique après avoir abandonné celle-ci pendant de nombreuses années. Le plus jeune de mes frères embrassa aussi le catholicisme. Cette série d'événements découle probablement de mon assistance à la messe avec mes amis lorsque j'avais huit ans, car il me semble que c'est à ce moment que Dieu me donna le don de la foi."

Aucun doute que Dieu peut se servir du moindre petit incident pour répandre Ses grâces. Quoi de plus simple que la visite de deux cousins qui emmenèrent un petit garçon avec eux à la messe? Cependant, ce fut cette unique visite qui fit naître dans ce jeune le désir de devenir catholique et lui permit de convertir plus de 50 personnes.

C'est ainsi que furent encore une fois réalisées ces paroles: "Un petit enfant les dirigera" (Isaïe 11, 6). La morale? Profitez de chaque occasion pour soulever l'intérêt chez les enfants et les emmener au Christ.

N.D.L.R.: Ces émouvants faits de conversion sont les deux premiers d'une série racontée par le R. P. John A. O'Brien, Ph.D., de l'Université Notre-Dame, E.-U., et traduite par Cousine Josette pour les lecteurs du Coin des Jeunes.

STACCATO

peine perdue mon ombre ne revient plus
du soir que je t'ai quittée
je n'ai même plus le plaisir
de me voir talonné — tout est délaissé
l'oasis est devenu aride
et je sommeille dans le désert
couloir perdu de la grave satiété
les corridors de ma vie
filent dans les coulisses du monde
jette-moi les liens — la mort me répondra
la neige enfile sur le printemps
glace froide je me regarde
et tu ne renvoies pas ma pitié
innocente innocente
désespérément innocente

Roger LEVEILLE,
Belles-Lettres,
St-Boniface, Man.

QUASIMODO

CELUI CI EST MON FILS BIEN-AIMÉ

Nous nous fions bien au témoignage des hommes: le témoignage de Dieu a quand même une autre valeur! Or tel est le témoignage que Dieu a rendu à son Fils. Celui qui croit que Jésus est Fils de Dieu porte en soi-même le témoignage de Dieu. (I Jn 5, 9-10)

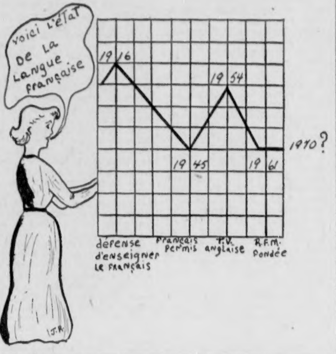
Société Catholique de la Bible.



LA RELÈVE



N.D.L.R.: Ces quelques colonnes de la Page des Jeunes ont été "mises de côté" cette semaine pour la Relève franco-manitobaine. Il y aura tout de même, la semaine prochaine, la grande page mensuelle avec plusieurs photos et commentaires des concours et congrès tenus mardi et mercredi derniers.



Lauréats du concours de bon parler français

A l'école du Précieux-Sang, le 9 avril, se tenait un concours de bon parler français. En chaque classe, les lauréats étaient:

Grade VI: Diane Monnier et Yvonne de Jaeger;

Grade V: Nicole Laurin et Monique Gélinas;

Grade IV: Maurice Prince et Bernice Des Rochers;

Grade III: Nicole Dupas, Bernard Poirier et Ginette Beauchemin;

Grade II: Yvonne Morier et Richard Poirier;

Grade I: Suzanne Cancade et Raymond Bilodeau.

Autres élèves méritants, grade VI, Arthur Vincent; grade IV, Patricia Savard, Pierrette Lemoine, Michèle Dupas et Rachel Ouimet; grade I, André LaRivière, Jean-Paul Poirier et Claude Brunel.

A l'élimination finale sont sortis vainqueurs: grades V et VI, Diane Monnier; grades III et IV, Maurice Prince, et grades I et II, Raymond Bilodeau.

Félicitations à tous ces jeunes ardents de la Relève pour les années à venir.

Concours oratoire à St-Jean-Baptiste

ST - JEAN - BAPTISTE — Le mercredi 13 mars eut lieu dans le gymnase de l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste le grand concours oratoire de la Relève.

M. A. St-Hilaire, adulte responsable, présidait l'assemblée qui débuta par le chant "O Canada", accompagné au piano par Gaétane Fontaine. Ensuite vint la présentation des deux distingués juges, les Rév. Srs Pierre-Joseph, supérieure de l'Institut Collégial St-Joseph et Jacques-Fernand, doyenne du collège St-Joseph.

Les concurrents furent: Lucille Beaudette, 12e année, "Les examens aux écoles secondaires devraient-ils être abolis?"; Denise Comeault, 11e année, "La tyrannie dans le monde"; Aurèle Touzin, 11e année, "Le besoin de solitude"; Gaétane Fontaine, 10e année, "Le rôle de la femme dans le monde moderne"; Guy Sabourin, 10e année, "L'homme est-il supérieur à la femme?"; Louise Lafond, 9e année, "Soyez honnêtes avec vous-mêmes"; Léa Duval, 9e année, "Hôtesse de l'air"; Denis Roch, 9e année, "Aimer à lire"; Guy Dansereau, 9e année, "Je déteste les 'cocktail parties' ".

Sincères félicitations vont à Denise Comeault et Aurèle Touzin, gagnants pour le groupe des grades 11 et 12, et à Gaétane Fontaine et Guy Sabourin, pour celui des grades 9 et 10. Félicitations aussi à leurs professeurs, la Rév. Sr Marguerite-Yvonne et M. A. St-Hilaire.

Nous désirons remercier cordialement les juges qui ont donné une partie de leur journée pour rendre service, nos professeurs, qui se sont dévoués pour nous encourager et nous aider, et les concurrents qui nous ont procuré un agréable après-midi.

La 10e année.

La chanson et le film français à l'honneur

Pour le concours d'amateurs du 24 mars, à St-Jean-Baptiste, un groupe de filles de l'école secondaire avaient préparé quatre chansonnettes françaises, "Frère Feu", du Père Bernard, "Moi, mes souliers", de Félix Leclerc, "Le Galérien", un des succès d'Yves Montant, et "Bambino", de Jacques Larue.

Bon succès aux "Etincelles".

Aussi, le lundi 18 mars suivant, les élèves de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste ont eu le plaisir de voir le film "Maria Chapdelaine", célèbre roman de Louis Hémon.

Des témoignages des plus favorables furent donnés par les élèves présents. On ne peut que remercier sincèrement les organisateurs de cette soirée pour leur belle initiative.

Le comité de publication aimerait remercier l'Institut Collégial St - Jean - Baptiste, son adulte responsable et son comité local pour leurs nombreux comptes rendus, malheureusement trop long pour être tous publiés. Nous les félicitons pour leur initiative et espérons que les autres suivront cet exemple. Avis à tous ceux qui se plaignent que cette page est réservée aux activités de la Relève des écoles Provencher, de l'Académie St-Joseph et du Précieux-Sang.

Enquête chez nos membres

Ce questionnaire d'enquête fut envoyé par le comité de publication à plus de quinze écoles qui participent à la Relève. Jusqu'à présent, quatre écoles ont retourné leurs copies. Voici le rapport d'une de celles-ci:

1. A votre avis, la Relève, telle qu'elle est maintenant, est-elle efficace? — **Oui, 80 — Non 129.**
2. Les concours actuels de la Relève améliorent-ils la situation au point de vue français? — **Oui, 87 — Non, 77— Un peu, 34.**
3. Serait-il mieux de les laisser tomber en faveur du travail avec un groupe choisi? — **Oui, 85 — Non, 117.**
4. Croyez-vous qu'il faille changer les cadres de la Relève, en faire un mouvement d'élite? — **Oui, 129 — Non, 70.**
5. A votre avis, ceci assurerait-il mieux la survivance de la culture française au Manitoba? — **Oui, 92 — Non, 97.**
6. Ce groupe ne comprendrait que des gens très convaincus, voudriez-vous le joindre? — **Oui, 119 — Non, 69.**
7. Au congrès de Pâques, voteriez-vous en faveur de ce plan si vous étiez délégué (e)? — **Oui, 122 — Non, 77.**

La Relève Junior à l'école Provencher

A l'école Provencher, "La Relève" va bon train et l'on multiplie les moyens qui permettront aux élèves de connaître et aimer davantage notre belle langue française.

L'an dernier, déjà, son dévoué principal, M. Lancelot, organisait des concours de lecture et de dictée. Dans ce but il visite les classes et fait lire à haute voix quelques paragraphes intéressants, à différents élèves dont le nom est tiré au sort, afin que tous puissent participer. Il les encourage a améliorer leur diction et à lire avec goût et expression. Il y a ensuite des concours entre les classes et toujours le sort décide des concurrents. Quant aux concours de dictée, le principal vient les donner lui-même dans les classes, en autant que le temps lui permet. Un barème indique le progrès de chaque élève.

On encourage aussi la lecture de livres français avec l'aimable concours de Mme Fortin. Les élèves des 3e, 4e et 5e années se rendent à la bibliothèque publique une fois par semaine et font leur choix de livres. Les autres élèves y vont après les heures de classe. C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli le concours de lecture lancé par Fides, qui est un précieux encouragement.

Des disques français sont à la disposition des différentes classes en fonction du programme scolaire. Les garçons considèrent comme une détente la période consacrée à écouter les disques de la bonne chanson, de la chanson française, des fables de La Fontaine, des contes de Grimm et autres récits.

Il y a aussi la possibilité de voir des films français en rapport avec les différentes matières au programme d'étude. Ceux-ci sont mis en circulation par l'Association d'Education.

Que dire maintenant de l'usage de la nouvelle grammaire française qui chaque jour fournit à l'enfant une base solide de connaissances simples et précises et lui donne un vocabulaire enrichissant?

On essaie de faciliter l'enseignement de la rédaction écrite et surtout orale en se servant d'images encadrées en provenance des Editions Bourrelier de Paris.

Depuis le 25 février nos élèves peuvent bénéficier d'un cours de quinze minutes, à 1 h. 45 p.m., trois fois par semaine, en vue d'améliorer leur français et d'acquérir un vocabulaire plus riche et plus varié. Ce programme intéressant est diffusé au poste CKSB par gracieuseté de Radio-Canada.

Pour faire suite au concours de bonnes expressions mentionné plus haut, l'école Provencher entrera de nouveau en compétition avec l'école Marion dans un concours de lecture pour les 4e, 5e et 6e années.

Espérons qu'avec tous ces efforts nos élèves seront fiers de parler notre belle langue et de se dire Canadiens français.

Mlle DE MOISSAC.

La Relève Junior à l'école Marion

Cette année, les filles de l'école Marion ne sont pas restées inactives. Dès le début de l'année, chaque classe de 6e année a élu deux représentantes, qui formèrent le Comité de la Relève.

Depuis, chaque vendredi, un programme d'environ quinze minutes est passé à l'inter-vox (habituellement ces programmes sont organisés et dirigés par les élèves elles-mêmes), soit un jeu pour enrichir le vocabulaire; une histoire contée sur disque, de laquelle les élèves doivent tirer de nouveaux mots, ou sur laquelle elles donnent leur appréciation; des chants sur disques, que les élèves apprennent avec enthousiasme; des lectures, etc. Ces programmes sont au niveau des élèves des 4e, 5e et 6e années.

Les plus jeunes élèves des 1ère, 2e et 3e années ont aussi un programme adapté à leur âge, en parallèle avec celui de leurs aînées. On utilise fréquemment des disques, entre autres les suivants: "Les contes de Tante Lucille", "Maman Fon Fon" et "Les contes de Perrault".

C'est dans ce but encore qu'on a commencé un programme d'appréciation poétique. On a distribué à toutes les élèves un livret de jolis poèmes, au moyen duquel elles pourront s'exercer à la lecture, à la déclamation, voire même à la découverte de la poésie.

Le clou de nos activités, jusqu'ici, fut certainement le récent concours du bon parler français entre les filles des 5e et 6e années de l'école Marion et les garçons des mêmes années de l'école Provencher. En décembre, des livrets de bonnes expressions furent distribués aux élèves des deux écoles. Durant quelque temps, les exercices et les matchs se succédèrent. Finalement, les élèves des deux écoles se rencontrèrent le 14 février au gymnase Notre-Dame. Les élèves de la 4e année étaient invités.

Deux noms de chaque classe des grades V et VI furent tirés au hasard. Après une heure de combat, trois des vingt concurrents étaient encore debout: un garçon, Gérald Boulet (grade VI, classe de Mlle M.-T. de Moissac), et deux filles, Dianne Prénovault (grade V de la classe de la Rév. Sr Rose-des-Anges) et Linda Desrochers (grade VI de la classe de Mlle C. Bazin). Ces élèves furent déclarés gagnants et reçurent des prix.

D'autres concours sont déjà en vue: concours de lecture et d'orthographe. Tous ces programmes visent à faire aimer et apprécier le français, afin que ce soit un plaisir et une joie pour les élèves d'apprendre leur langue et de la bien parler.

CHANT

Le marchand de bonheur

Je suis le vagabond, le marchand de bonheur,
Je n'ai que des chansons à mettre dans les coeurs,
Vous me verrez passer, chacun à votre tour,
Passer au vent léger, au bon vent de l'amour.

J'ai les quatre saisons, pour aller flâner,
Et semer des moissons de baisers,
J'ai l'automne et l'hiver, le ciel et la mer,
Le printemps et l'été pour chanter.

Vous êtes des enfants qui vous donnez du mal,
Du mal pour vous aimer, et du mal pour pleurer,
Mais moi, j'arrive à temps, à temps c'est bien normal,
Pour aller réparer ce que vous déchirez.

J'ai les quatre saisons pour sécher vos pleurs,
Et changer l'horizon de vos coeurs,
J'ai l'automne et l'hiver, le ciel et la mer,
Le printemps et l'été pour chanter.

S'il vous plaît, envoyez vos suggestions pour les chants que vous désirez voir publier.

Les adversaires du feuilleton ne sont pas très nombreux

(Suite de la première page)

Voici quelques autres des réponses reçues, avec nos remerciements les plus cordiaux:

☆ ☆ ☆

"Mon opinion personnelle est de continuer à imprimer le feuilleton, si vous voulez garder vos abonnés."

"Non, le feuilleton n'est pas démodé. Lire une partie d'un roman nous donne l'occasion de nous reposer du travail de la semaine et d'oublier les petits tracas au moins pour le temps de la lecture. Donnez-nous notre feuilleton."

"Le feuilleton est peut-être démodé, mais mon mari et moi-même sommes très intéressés à le lire. La Liberté sans feuilleton manquerait de vie; c'est un changement avec le reste des articles. Il y a tout de même beaucoup de choses intéressantes."

"Non! Le feuilleton n'est pas démodé; au contraire, il nous transporte dans des régions inconnues et nous fait connaître les coutumes et la mentalité de ces gens. Ce qui nous permet de les aimer davantage, puisque nous les connaissons mieux."

"Je trouve nullement démodée la publication d'un feuilleton. C'est plutôt une saine récréation pour jeunes et moins jeunes. La plupart des journaux ont publié des feuilletons jusqu'à présent. Je suis une abonnée depuis très longtemps et une fidèle lectrice du journal."

"Le feuilleton n'est pas démodé. C'est très intéressant à lire; c'est toujours la première chose que je lis."

"Et pourquoi le feuilleton serait-il démodé? Depuis que je suis assez vieille pour le faire, j'ai toujours suivi les feuilletons. A mon avis, c'est un lien de plus qui nous attache au journal lorsque nous voulons connaître la suite de l'histoire."

"Sans faute, un feuilleton est quelque chose d'intéressant. J'ai bien aimé Claude Jaunière, Virmonne, Magali, Rieux, etc."

"Je suis toujours enchantée de lire votre feuilleton. Si vous ne reproduisez plus cette littérature, vous n'aurez plus mon abonnement."

"Bien moi, s'il n'y a plus de feuilleton, je ne recevrai plus le journal La Liberté que j'ai toujours aimé. La première chose que je regarde est le Courrier de Louise. Beaucoup disent que le journal n'est pas intéressant. Moi cependant je l'aime."

"Pourquoi démodé? La Liberté a toujours eu un feuilleton depuis 50 ans que je la reçois, certains très bien écrits, comme ceux de Pierre l'Ermite. Il faut un peu de délassement pour savourer le français et mieux le défendre. Jeunes et vieux vous le diront."

"Permettez-moi une simple suggestion. Si c'est possible pourquoi pas un feuilleton par Marie Barrère-Affre? Elle joint à un style charmeur un fond de morale qui nous laisse décidés à mieux faire en nous montrant des phases vécues au milieu de la vie moderne. Merci."

"Pour moi le feuilleton est une hâte de recevoir La Liberté tous les vendredis. Souvent il y a des nouvelles qui nous intéressent, mais le feuilleton est **toujours** intéressant. Il n'est pas long, mais je l'aime. J'espère qu'il y en aura d'autres. C'est très intéressant de suivre un feuilleton d'une semaine à l'autre."

"Le feuilleton est nécessaire. Sans celui-ci, le journal serait comme un oiseau à qui manque une aile. Et que diraient les jeunes filles qui y puisent leurs idées littéraires et les grands-mères et les infirmes que ce feuilleton délasse? Allons donc! C'est un besoin pour l'esprit!"

"Le feuilleton, démodé? Jamais de la vie! J'aime beaucoup votre journal qui est très bien fait. Mais une page féminine sans feuilleton . . . Quelle affaire! Puisque de nos jours nous trouvons encore le feuilleton dans d'autres journaux, n'est-ce pas là la preuve que c'est encore bien à la mode?"

"Dès son arrivée le lundi c'est la dernière page du journal que je retourne. La lecture du roman crée une éclaircie reposante à travers le labeur de la lessive. Ne m'en privez pas! Merci. Un roman de Gabrielle Roy ou autre auteur canadien serait agréable."

"Pourquoi le feuilleton serait-il démodé? En somme, c'est un roman toujours bien écrit, publié par tranches. Et pour être à la page, faudra-t-il s'en tenir à la lecture du compte rendu des assemblées politiques et des réunions de commissaires d'écoles? Le feuilleton, quel régal! Chers rédacteurs, ayez pitié de vos lectrices et continuez la publication de vos intéressants feuilletons."

"Je suis très en faveur d'un feuilleton surtout parce qu'il se trouve en dernière page. Quand nous avons lu toutes les nouvelles, bonnes et mauvaises, il est très reposant de se retrouver dans un monde fictif; ça fait oublier les côtés sombres de la vie."

"Le feuilleton n'est sûrement pas démodé et j'espère que je pourrai encore continuer de le lire, car je le trouve toujours intéressant. J'aime aussi le Courrier de Louise et les nouvelles des centres français."

"Le feuilleton est indispensable. Cela fait oublier les déboires de la vie. En plus, on assimile mieux ce qu'on lit, car lorsqu'on a le livre en main, on l'écume."

"Si le feuilleton est démodé, il faudrait dire que toute littérature serait démodée. J'aime le feuilleton pour deux raisons: nous ne passons pas toute la nuit à lire et tout le monde se dépêche à faire la vaisselle du soir pour pouvoir avoir la dernière page le premier. Les romans publiés ont toujours été raisonnables et toujours très intéressants pour tous."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La passagère du "SELMA"

par JOB DE ROINCÉ

CHAPITRE I

— Nous ne nous connaissons que depuis cinq jours seulement et voici que, déjà, il faut songer à nous quitter . . .

Celui qui, avec un peu de mélancolie dans la voix, venait de prononcer cette phrase était un jeune homme âgé de 25 ans environ. Il s'était exprimé simplement, plus soucieux de manifester ses sentiments que de traduire en termes aimables une formule galante. D'ailleurs, la franchise qui se lisait dans son regard laissait deviner la sincérité de ses propos.

La personne à laquelle il s'était adressé, une toute jeune fille, approuva d'un sourire.

— En votre compagnie, dit-elle, cette traversée m'a semblé très courte . . .

Puis ils demeurèrent silencieux . . . Appuyés au bastinage du navire qui, il y a quelques heures encore, flottait sur les eaux de l'Océan et qui, maintenant, remontait le cours de la Loire en direction de Nantes, ils semblaient intéressés par le spectacle que leur offraient les rives du fleuve, mais, en réalité, tous les deux revivaient par la pensée les derniers mois de leurs existences et surtout les événements qui les avaient conduits à embarquer à bord de ce navire sur lequel ils s'étaient rencontrés.

Pour Pierre Hardange, cela avait commencé par un voyage d'agrément. Ses études terminées, muni de ce diplôme d'ingénieur qui allait lui permettre de se faire une situation, le jeune homme avait voulu, en attendant la place qu'il avait sollicitée, visiter le Maroc. Tout l'attirait dans ce pays, aussi bien le passé, riche d'une glorieuse histoire, que le présent avec son visage tourné vers l'avenir.

Parti de Marseille par avion, il avait gagné Rabat, puis Casablanca, véritable porte ouverte à la fois sur le Maroc et sur l'Océan . . . Il s'était ensuite rendu à Marrakech, la vieille cité Berbero-Saharienne, qui, non loin du Grand Atlas, étale ses terrasses et lance vers le ciel les minarets de ses mosquées, tandis qu'aux environs, les cent mille palmiers d'une oasis baignent leurs feuillages dans une lumière toujours ensoleillée.

C'est là qu'était venu le rejoindre un télégramme de la direction des Chantiers Maritimes de la Loire Atlantique lui apprenant que sa candidature avait été agréée et qu'on l'attendait à Nantes où il devait prendre aussitôt ses fonctions.

A Casablanca où il s'était renseigné, Pierre Hardange avait appris qu'un navire, le "Selma", disposant de quelques cabines pour des passagers, allait appareiller pour Nantes.

Il avait aussitôt embarqué . . .

Battant pavillon de la Compagnie des Armateurs Réunis, le "Selma" n'était pas un paquebot comme ceux que l'on rencontre sur les grandes lignes, mais seulement un solide cargo de 5,000 tonnes équipé de la façon la plus moderne et qui assurait un service régulier entre Nantes et Casablanca, emplissant à chaque voyage ses cales des marchandises les plus diverses.

Après avoir placé ses valises dans la cabine qu'il allait occuper pendant la traversée, Pierre Hardange était remonté sur le pont. Tandis que le navire gagnait le large il avait vu alors s'éloigner les côtes du Maroc, de ce Maroc qu'il quittait un peu à regret, après un trop court séjour, mais vers lequel il reviendrait certainement.

Quand la terre avait disparu à l'horizon, le jeune homme s'était rendu dans la salle à manger où, déjà, l'attendaient les autres passagers. Le commandant avait alors fait les présentations et salué ses hôtes de quelques mots aimables, puis le premier repas de la traversée avait été servi.

Pierre Hardange avait été rapidement renseigné sur les occupations de ceux qui l'entouraient. C'était tous des négociants qui voyageaient pour leurs affaires et leur conversation était celle d'hommes intéressés uniquement par les cours des primeurs, des céréales ou des agrumes.

Seule, assise à la droite du commandant, une jeune fille demeurait silencieuse, comme si elle se trouvait un peu dépaysée dans ce milieu de commerçants où, semblait-il, elle ne connaissait personne. Pierre avait retenu son nom quand, tout à l'heure, il avait été prononcé: Madeleine Benoiton . . . C'est tout ce qu'il avait appris d'elle.

Grande, blonde, d'un blond légèrement cendré, elle avait certainement à peine dépassé la vingtaine. Ses yeux, d'un bleu émail, éclairaient ses traits qui étaient d'une extrême finesse et la fraicheur de son teint n'avait rien d'artificiel.

Elle était vêtue très simplement. La robe blanche qu'elle portait était élégante et mettait en valeur sa taille souple et svelte.

Quand on l'observait, on était frappé par la franchise de son regard et on avait l'impression qu'on pourrait y lire le moindre de ses secrets.

L'ayant ainsi détaillée, Pierre Hardange éprouva le désir de mieux la connaitre, mais il dut attendre la fin du repas pour pouvoir l'approcher. Alors, seulement quand les autres convives se furent levés pour se rendre au bar où ils allaient poursuivre leurs conversations d'hommes d'affaires, il osa s'avancer vers l'inconnue.

— Il me semble, mademoiselle, que vous êtes, comme moi, complètement étrangère aux propos que tiennent nos compagnons de traversée.

— En effet, monsieur . . .

— Alors, je veux espérer que vous me permettrez de vous tenir compagnie.

D'un sourire elle le remercia.

Le jeune homme poursuivit:

— Laissez-moi tout d'abord me présenter . . . Certes, le commandant a bien voulu, en nous accueillant, prononcer nos noms, mais sa présentation s'est limitée à cela . . .

Rapidement alors, il dit ce qu'il était venu faire au Maroc.

— Un simple voyage touristique que j'ai dû, malheureusement, écourter afin de rejoindre Nantes où m'appellent désormais mes fonctions. C'est d'ailleurs la première fois que je me rend dans cette ville où je ne connais personne . . .

A son tour, Madeleine Benoiton indiqua les raisons de son voyage.

— Je suis née à Mecknès, dit-elle, où mon père s'était installé comme médecin quand il eut terminé ses études à la Faculté de Paris. J'ai passé là toute ma jeunesse, dans le décor pittoresque d'une cité qui, peut-être plus que d'autres villes marocaines, est demeurée très représentative du passé de ce pays . . . J'y ai vécu très heureuse . . . Hélas, la mort, en m'enlevant tout d'abord ma mère, puis ensuite mon père, m'a laissée seule . . . Aujourd'hui, comme vous, je prend la direction de Nantes où je vais retrouver un oncle, le frère de ma mère, qui, depuis peu, s'est installé dans les environs de cette ville et qui veut bien m'accueillir.

— Son foyer sera désormais le vôtre et vous allez y trouver le calme dont vous avez besoin après les deuils cruels qui vous ont frappée.

— Je veux l'espérer.

— Votre oncle fera certainement tout son possible pour remplacer auprès de vous les disparus que vous pleurez . . .

Un peu d'inquiétude se manifesta dans le regard de la jeune fille.

— Mon oncle est un inconnu pour moi, dit-elle. Je ne l'ai jamais vu . . . Quand elle en parlait, ma mère me le présentait toujours comme un être mystérieux, menant une vie aventureuse et courant sans cesse le monde à la recherche de nouveaux moyens d'existence . . . Mais il représente aujourd'hui ma seule famille, aussi je n'ai pu refuser l'hospitalité qu'il m'offrait . . .

Elle se tut, surprise sans doute d'en avoir tant dit à un étranger.

Comprenant son émoi et ne voulant pas être indiscret, Pierre changea de conversation.

— Parlez-moi un peu de ce Maroc que je viens de quitter avec le regret de n'avoir pu y séjourner plus longtemps . . . C'est, m'a-t-il semblé, une terre où les contrastes sont nombreux . . . A côté de tout ce qui évoque le passé et la vie intense de l'Islam, on y trouve des réalisations audacieuses dignes des pays les plus modernes . . . C'est du moins l'impression que j'emporte . . . Me suis-je trompé?

— Pas du tout . . . Ajoutez à cela que c'est aussi un pays attachant où il fait bon vivre et que l'on quitte toujours avec l'espoir d'y revenir . . .

— Telle est mon intention . . .

A partir de ce moment, Madeleine et Pierre étaient devenus de bons amis et ils s'étaient félicités d'une rencontre qui égayait leur voyage.

La traversée s'était déroulé sans le moindre incident. Solidement construit, le "Selma" semblait se jouer des vagues qui, surtout dans le golfe de Gascogne, venaient se heurter avec force sur ses flancs et il offrait à ses passagers la sécurité des meilleurs navires. Une courte escale à Bordeaux avait seulement retardé de quelques heures la marche du cargo. Puis la course sur les flots avait repris . . .

* * *

Maintenant, le "Selma" fendait de son étrave les eaux de la Loire et chaque tour de ses puissantes hélices le rapprochait de Nantes où bientôt il allait accoster.

Pour Pierre et Madeleine, l'arrivée au port c'était la fin d'un voyage trop vite écoulé. C'était aussi la séparation . . .

Pierre qui jusqu'ici, sans doute trop absorbé par ses études, était toujours demeuré insensible au charme d'une présence féminine, s'étonnait d'avoir été, presque en quelques heures, conquis par une jeune fille dont il avait bien vite découvert et apprécié les qualités.

De son côté, Madeleine, habituée pourtant à une prudente et sage réserve, n'avait pu se dissimuler le plaisir qu'elle avait éprouvé à passer d'agréables moments en compagnie de ce garçon que le hasard avait mis sur sa route.

Aussi, tous les deux voyaient venir avec un peu de tristesse le moment où ils devraient se quitter.

Ce fut Pierre qui, le premier, avait manifesté son regret à la pensée que dans quelques instants tous deux se sépareraient. Bien que formulée avec discrétion, la réponse de Madeleine avait laissé deviner le même sentiment . . .

Tous les deux auraient voulu retarder la course du "Selma", mais tout leur indiquait que le navire allait bientôt arriver à destination. Sur le pont, des matelots préparaient la manoeuvre d'accostage, tandis que quelques passagers se groupaient à l'endroit où, tout à l'heure, serait placée la passerelle . . . Le fleuve était devenu moins large et les nombreux immeubles qui se dressaient sur ses rives annonçaient la ville toute proche . . .

— Je veux espérer, dit le jeune homme, que nous pourrons nous revoir, puisque tous les deux nous allons demeurer à Nantes . . . Je pense donc qu'il n'est pas indiscret de vous demander votre adresse.

— Celle de mon oncle plutôt, précisa Madeleine, puisque son foyer va devenir le mien.

Elle fouilla dans son sac à main et en tira un papier.

— Voici, fit-elle . . .

— Merci . . . Je vais la noter . . . voilà qui est fait . . .

Ces derniers mots furent couverts par le bruit d'une sirène, puis le "Selma" s'en alla se ranger le long du quai, à l'endroit où, à chacun de ses voyages, il prenait place.

— Mademoiselle, à bientôt, je l'espère.

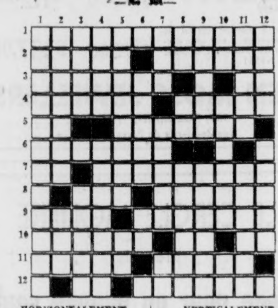
— Mais oui, à bientôt, je le souhaite aussi . . .

Tandis que la jeune fille s'éloignait, Pierre demeura immobile. Il lui semblait qu'un joli rêve venait de prendre fin, un joli rêve qui n'avait, hélas, que trop peu duré . . .

Autour de lui, tout s'agitait, mais, indifférent, il restait à sa place, suivant des yeux Madeleine qui, ayant quitté le navire, avançait lentement sur le quai, cherchant du regard son oncle, qui lui avait promis de venir à sa rencontre.

(à suivre)

— No 364 —



HORIZONTALEMENT

1—Action de réparer.
2—Genre de plantes liliacées. — Associeras.
3—Se dit d'une personne alerte et vive. — Grand adepte.
4—Celui-là. — Donner de l'air.
5—Phonétiquement: Enlever. Joindre avec des adents.
6—Place pour les grains.
7—En vue. — Rendra rond.
8—Sainte. — Qui a des dons naturels (plur).
9—Etre suprême. — Mélangé.
10—Suppression de l'élimination urinaire. — Conj. — Equerre.
11—Oasis d'Algérie. — Pastel des teinturiers.
12—En les. — Donnera du montant.

VERTICALEMENT

1—Aide transmise par radio.
2—Fille d'Agamemnon. — Fille de Cadmus.
3—Jaune. — Simple.
4—Royal. — Tempéraments.
5—Golfe formé par l'embouchure d'un fleuve. — Voyelles.
6—Canard. — Pronom.
7—Suite. — Ronge. — Librement.
8—Dans. — Année. — Copiste de musique.
9—Petit chat. — Quantités de trame qui est deroulées et insérées par la navette du tisserand.
10—Terminaison. — Abjurés. — Cube.
11—Ramer. — Demeurer.
12—Titre russe. — Ennuyée.

SOLUTION DU PROBLEME No 363

■ Horizontalement: 1. Végétabilité; 2. Aragonite — As; 3. Terrinée — Pis; 4. Né — En — Dire; 5. Crenée — Milan; 6. Me — Taxé; 7. Nieuport — Tue; 8. Ainsi — Ilo; 9. Tempérance; 10. Eus — Ratels; 11. Us — Na — Aie — Et; 12. Retâtai — Si.

■ Verticalement: 1. Vaticinateur; 2. Ere — Il — Use; 3. Garnements; 4. Egreneuse — Na; 5. Toi — Piment; 6. Année; 7. Bien — Trierai; 8. Ite — Matirai; 9. Le — Dix — Dates; 10. Pilet — Né; 11. Taira — Uecle; 12. Essence — Este.



De l'Arnel partout — en vacances et en villégiature — Cette marinière d'allure jeune et jupe plissée, création de Leberg Sportswear de Toronto, en popeline à mélange d'Arnel, captent sur le campus de l'Université de Mexico. Le tissu est pimpant, frais et d'entretien facile: qualités requises pour conserver une apparence de fraicheur pendant les journées d'été.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Au moment d'acheter un cadeau de noce, on doit se rappeler que de petites extravagances aussi bien que les nécessités d'ordre pratique complètent l'aménagement d'une demeure.

Considérant que les cadeaux de noces n'entrent pas dans la catégorie des "surprises", il est toujours plus sage de s'informer à l'avance quels sont les goûts et besoin des jeunes mariés.

Dans chaque foyer, des pièces d'argenterie ou plaqué argent, de la verrerie ou porcelaine, sont d'ordinaire fort utiles, et sont souvent choisies pour des cadeaux de noce.

Par la Presse Canadienne.

✦ ✵ ✦

A la bibliothèque publique, une petite fille s'approche du bibliothécaire et dit:

— Je voudrais un gros dictionnaire.

— Lequel?

— Ça n'a pas d'importance: c'est pour m'asseoir dessus.

✦ ✵ ✦

Si vous souffrez d'un mal de tête nerveux, buvez une tasse de thé fort dans lequel vous aurez eu soin de mettre deux ou trois tranches de citron.

✦ ✵ ✦

Un tiroir est difficile à ouvrir? Frottez les parties glissantes avec de la craie, de la mine de crayon en poudre ou savonnez-les légèrement.

✦ ✵ ✦

Si vous êtes petite vous devez absolument éviter les chapeaux, les poches ou les sacs trop grands pour vous et qui vous écraseraient. Ne vous laissez pas tenter par les souliers très montants qui sont à la mode, car ils raccourcissent la jambe. Choisissez des petites robes simples aux lignes verticales.

✦ ✵ ✦

— Bonjour, vieux, tu veux que nous soupions ensemble?

— Avec plaisir!

— Dans ce cas, téléphone à ta femme de mettre un couvert de plus.

✦ ✵ ✦

Une maitresse de maison intelligente, qui reçoit à sa table, s'applique à rechercher les conditions les plus favorables à l'agrément général et individuel. Ceci fait, elle se garde d'accabler de prévenances fatigantes ses hôtes. Elle doit laisser à chacun une indépendance totale, mais veiller avec tact et discrétion au bien-être de tous.

✦ ✵ ✦

Avez-vous jamais remarqué que les femmes considérées par les hommes comme ayant une conversation brillante sont ordinairement celles qui écoutent le plus?

✦ ✵ ✦

Pour que chaussures et bottes brillent davantage, ajouter un peu de vinaigre dans le cirage.

✦ ✵ ✦

Au restaurant:

— Mademoiselle, servez-vous des nouilles?

— Nous servons tout le monde, monsieur.

✦ ✵ ✦

Ce qu'on dit: J'ai envoyé une lettre enregistrée.

Ce qu'on doit dire: J'ai envoyé une lettre recommandée.

✦ ✵ ✦

Si vous désirez amincir, coupez un chou en tranches et pressez-le; au jus obtenu mélangez un tiers de jus de citron. Prenez-en la valeur de trois petits verres par jour. Le chou rouge est préférable au vert.



Cuisson de l'agneau

Pour rôtir un gigot, le poser le côté gras sur le dessus, sur une grille dans un plat peu profond, sans couvercle. Ne pas ajouter d'eau. Ne pas couvrir. Introduire un thermomètre à viande. Faire rôtir à four doux (325°F.) suivant le tableau de cuissons ci-dessous.

Poids	Durée approximative de cuisson	Température intérieure
6 livres	3 heures	175°F. (mi-cuit)
	3½ heures	180°F. (bien cuit)
8 livres	4 heures	175°F. (mi-cuit)
	4½ heures	180°F. (bien cuit)

Poires au cari — 6 à 7 poires

Gigot d'agneau de 6 à 8 livres
1 boîte de 20 onces de poires coupées en deux
1 cuillerée à thé de poudre de cari
¼ tasse de crème sure
1½ cuillerée à thé de gelée de menthe

Mettre dans une casserole les poires coupées en deux, ainsi que le sirop provenant de la boîte. Ajouter la poudre de cari en mélangeant. Laisser mijoter environ 15 minutes. Battre ensemble la crème sure et la gelée de menthe. Sortir de la casserole les poires coupées en deux. Verser un peu de sauce à la crème sure dans le creux de chaque poire. Servir chaud avec le gigot d'agneau.

Brochure de Mgr Paré sur la vocation et la famille

CHICOUTIMI — L'Office des Vocations du diocèse de Chicoutimi vient de publier une brochure de Mgr Paré sur "la collaboration de la famille à l'apostolat pour les vocations sacerdotales et religieuses".

L'évêque de Chicoutimi souligne qu'à l'heure actuelle, le recrutement sacerdotal et religieux est pour l'Eglise un problème majeur. "Même si en certains milieux privilégiés, il répond au besoin local, il demeure nécessaire de l'intensifier partout afin de porter secours aux régions où il est déficient".

C'est dans le but de préciser le devoir de la famille dans l'éclosion et la culture des vocations que Mgr Paré a écrit cette brochure. Il affirme que la famille, jardin où germe, éclôt et se développe la vocation, décide pour une très grande part de l'avenir de la vocation. Les époux chrétiens ont donc la responsabilité de suivre généreusement la grâce propre de leur sacrement et de leur état pour progresser dans l'amour de Dieu et se sanctifier, et ainsi établir au foyer des conditions éminemment favorables à la sanctification de leurs enfants et les mettre en état de répondre affirmativement aux différents appels de Dieu. La sanctification des époux et celle des enfants vont de pair. "La fidélité des époux à répondre aux appels de la grâce entraine la fidélité des enfants aux mêmes appels".

Mais pour avoir des familles qui soient des jardins de vocations, il faut que les futurs époux se préparent à leur vie dans l'état du mariage et, une fois qu'ils y sont entrés, qu'ils vivent de la grâce de leur sacrement. A cet égard, Mgr Paré loue sans réserve les cours de préparation au mariage et les équipes de foyers. Il importe aussi que les parents aient une connaissance juste de la vocation, et c'est pourquoi Mgr Paré explique ce qu'est la vocation et comment celle-ci nait et doit être cultivée.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9458
Grandeur: 6 à 14
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Vient de paraitre

Coeur à Coeur, no 4

par le Père M. Marcotte, S.J.

Sur les grand-routes où nos existences cheminent, il y a des tournants dangereux et des carrefours décisifs: adolescence, vocation, fiançailles, mariage, paternité, vieillesse, maladies, deuils, épreuves et tentations de toute sorte . . .

A chacun de ces moments, Dieu nous appelle et nous fait signe. Mais cet appel, comment le suivre? Ce signe, comment l'interpréter?

L'expérience démontre que le chrétien, s'il reste seul à cette heure — seul à décider, à vouloir, à souffrir — éprouve souvent un sentiment aigu d'angoisse et d'abandon.

Ce sentiment, les ouvrages de la série "Coeur à Coeur" sont bien faits pour le dissiper. Tout d'abord parce qu'ils nous mettent en contact intime avec une âme de prêtre lucide, chaude et fraternelle. Mais surtout parce qu'ils nous font voir comment, tout le long du dur chemin où nous marchons, tâtonnants ou accablés, nos frères et soeurs de la terre s'avancent aussi, chargés du même poids d'incertitude, de faiblesse et de douleur, sous le regard aimant et compatissant de notre Père des cieux.

Le Père Marcel Marcotte, S.J., "Coeur à Coeur", no 4, Montréal, Editions Bellarmin, 160 pages, 17" x 12", $1.00. En vente dans la plupart des libraires ou aux Editions Bellarmin, 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11, Qué. Les quatre volumes de la série se vendent au prix spécial de $3.35 (franco).



Q. — Je lis régulièrement votre courrier et aujourd'hui c'est à mon tour de demander votre opinion. Que doit-on penser de gens qui, invités dans notre maison et servis à notre table, nous disent bien carrément que la boisson et la nourriture qu'on leur a offertes ne sont pas bonnes? Croyez-vous que la politesse n'existait pas quand ils sont nés? Il me semble que c'est être non seulement impoli, mais sans coeur que de dire de telles choses à des personnes qui font de leur mieux et avec plaisir.

Désolée.

R. — Il y a des gens qui, sans être intelligents, sont très vaniteux et qui se croient tout permis. Les invités qui vous ont insultée tombent dans cette catégorie. Souvent ceux qu'on se plait à appeler "les nouveaux riches" agissent de la sorte. C'est une forme de snobisme, comme celui, par exemple, de ceux qui s'appliquent à parler mal. Qu'on ne vous y reprenne plus. Ces personnes ne valent pas la peine d'être fréquentées.

☆ ☆ ☆

Q. — Je vous prie d'avoir de la patience en lisant ma lettre. Je ne connais pas beaucoup le français et ici tout est en anglais, sauf mon journal "La Liberté" que j'aime beaucoup à lire. Je sais que vous donnez de bons conseils à tous. Vous semblez toujours avoir la réponse juste. Voici mon problème: notre curé m'a demandé de raccommoder sa soutane, dont les boutonnières sont usées. J'aimerais bien lui rendre ce petit service, mais ma vue n'est pas assez bonne pour me permettre de coudre dans du noir. Pourriez-vous me dire s'il y a, en Saskatchewan, aux environs de Melfort, ou au Manitoba, des religieuses qui reprisent les vêtements des prêtres? Je ne sais pas où m'adresser pour me renseigner. Je vous serais très reconnaissante si vous pouviez me donner une adresse. Un grand merci. Je vous aime beaucoup.

Irish Heart, amie du Courrier.

R. — D'abord, laissez-moi vous féliciter du bel effort que vous avez fait en m'écrivant en français et vous remercier de tout coeur de vos remarques flatteuses au sujet du Courrier. Pour ce qui est de votre problème, je regrette beaucoup de ne pas avoir de réponse précise à vous donner, mais si vous écriviez, en anglais ou en français, aux religieuses de la Présentation de Marie à Prince-Albert, elles se feraient un plaisir de vous renseigner. A votre place, cependant, j'expliquerais tout bonnement au curé, que je ne peux faire ce travail moi-même, mais que je serais heureuse de le faire faire. Il y a peut-être dans votre paroisse d'autres dames, dont la vue est meilleure, qui seraient contentes de lui rendre ce service. De cette façon, il ne serait pas nécessaire d'envoyer la soutane ailleurs et le travail serait fait plus vite. Encore une fois, mes remerciements et mes félicitations.

☆ ☆ ☆

Q. — On m'a laissé savoir dernièrement que le journal avait publié un article à propos de ce qui était arrivé aux agents de la compagnie qui avait organisé la campagne de "La Part-à-Dieu". J'ai beaucoup de journaux depuis 1961, mais cela m'éviterais beaucoup de recherches si vous pouviez publier l'article de nouveau, ou me laisser savoir dans quel exemplaire et en quelle année il a paru: mois, page, etc., car j'en aurais besoin pour une chronique paroissiale. Je pourrais me procurer les renseignements ailleurs, mais je préfère aller aux sources plutôt que de me contenter des "entendus dire". Merci à l'avance et continuez votre bon trvail. — **Chrysantème.**

R. — Votre curé pourrait sans doute vous dire ce qui est arrivé à cette compagnie, mais je regrette que nous ne puissions vous fournir les renseignements que vous me demandez. Notre personnel est trop restreint et le temps nous manque pour faire les recherches nécessaires. Si l'article nous tombait sous la main, il ne serait pas question non plus, de le publier à nouveau, car il ne serait plus d'intérêt général. Je sais que vous comprenez la somme de travail que votre requête pourrait nous occasionner.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Le seul moyen efficace pour arriver à la guérison

par le Dr Adrien Plouffe

— Vous avez bien tort, Mme Chose, d'aller dépenser de l'argent chez le docteur, quand vous pouvez avoir des remèdes chez le pharmacien!

— Peut-être, ma voisine, mais à la pharmacie on me vendra des remèdes, cependant, tout compté tout pesé, je ne saurai pas ce qui va mal dans mon organisme!

— C'est votre affaire, comme de bien entendu, si vous avez de l'argent à perdre, mais moi, je vais "dret" chez le pharmacien et je me procure des sirops, des pilules et tous les médicaments dont j'ai besoin et j'économise de l'argent!

On entend encore de petits dialogues comme celui-là, en 1963! Et ce n'est pas à l'honneur de certaines gens qui se croient de taille à se passer de médecin! Est-ce une économie? Je ne crois pas, car en achetant n'importe quoi, on tombe rarement sur le remède qui convient à notre cas! Et puis, le traitement à l'aveuglette guérit rarement — pour ne pas dire jamais — une maladie grave. Et pendant que Mme Chose se traite pour un rhume, elle est à cent lieues de penser à la tuberculose. A la turberculose qui profite du traitement à l'aveuglette pour s'aggraver au point de devenir incurable ou très longue à guérir.

Derrière tant de maux d'estomac se cache souvent un ulcère et parfois un cancer!

Et quand les malheureux ignorants et insouciants vont consulter le médecin, ils s'entendent souvent dire: "Pourquoi n'êtes-vous pas venus il y a un an?"

Et pourtant, ces gens attendent un miracle du médecin, de ce médecin qu'ils consultent trop tard!

Où est le gros bon sens dans cette situation tragique? La sempiternelle négligence cause encore beaucoup de mal dans notre population. On veut économiser de l'argent aux dépens de sa santé et, souventes fois, on a des surprises qui causent un grand dérangement dans notre vie. Non, le traitement à l'aveuglette est une méthode qui ne s'harmonise guère avec le bon sens, la sagesse, la raison.

Quand on attend d'être aux portes de la mort pour consulter un médecin, il nous reste peu de temps pour réfléchir sur notre propre bêtise!

Messieurs-dames, n'écoutez pas Mme Chose, Mme Truc ou un de vos voisins. Allez consulter le médecin dès l'instant où vous vous rendez compte que tout ne tourne pas rond dans votre organisme. Vous savez que ça ne va pas aussi bien aujourd'hui qu'hier. Eh bien, dès ce moment, il importe impérieusement que vous alliez consulter le médecin. Pas demain, mais dès aujourd'hui. C'est encore le meilleur moyen, la méthode la plus efficace pour guérir "cette petite maladie" qui est peut-être une maladie sérieuse, grave, voire mortelle.

Les pousse-lunettes

Certaines gens passent leur temps à remonter leurs lunettes; quelques-unes sont même si habituées de le faire qu'elles le font machinalement sans même s'en rendre compte.

Quoi de plus disgracieux que des lunettes trop basses, on a souvent l'impression que ces personnes ont deux rangées de sourcils et qu'elle nous regardent par en-dessous! Quoi de plus énervant tant pour celui qui les porte que pour ceux qui l'entourent! Quoi de plus dangereux pour les accidents lorsque ces personnes travaillent près de machines en mouvement!

Certaines personnes s'imaginent-elles qu'il faudrait leur remonter le nez ou leur éloigner les oreilles pour que leurs lunettes tiennent en place? Mais non, pas besoin de chirurgie plastique. Soulagez vos nerfs et ceux de votre entourage, améliorez votre apparence et votre confort, diminuez vos risques d'accident en faisant ajuster vos lunettes.

Ce service coûte très peu et la plupart du temps les optométristes l'incluent dans le prix total de vos lunettes de sorte que vous n'avez rien à débourser en surplus. Profitez-en donc et cessez d'être des pousse-lunettes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 3

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

COMMERCE PROFITABLE pour la belle saison et l'année durant. 250 nécessités domestiques, produits pour la ferme, etc. Période d'essai. Généreuses conditions. FAMILEX, Dépt. A.3, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez employeur. Signaler: GRove 4-2277 le soir. 49-1912-T.F.

ON DEMANDE HOMME FIABLE pour ferme de culture mixte. Doit avoir expérience d'usage de machines modernes. Commençant immédiatement. Emploi à l'année, si satisfaisant. Gilbert Lussier, Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: Morris 308-R1-3. 3-1993-3P.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle conduisant auomobile pour solliciter mensuellemen les clientes regulières de Studio Girl Gosmetics dans St-Boniface et les environs. Devra faire livraisons, etc., si nécessaire. 3 ou 4 heures par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CWA, 840, avenue La Fleur, Montréal 32. 2-1976-4C.

ON DEMANDE — Deux gardes-malades graduées pour service général dans un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $335-$395, avec augmentation annuelle de $15.00. Chambre disponible à la résidence. Vacances de 3 semaines payées après un an de service. Transport payé à destination. Pour plus de renseignements, écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Man. 1-1950-5C.

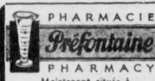
ON DEMANDE — Une technicienne graduée en laboratoire ou travaillant à le devenir pour un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $300.00 par mois avec augmentation annuelle de $10.00. Chambre disponible à la résidence ou à proximité de l'hôpital. Vacances de 3 semaines après un an de service. Pour plus de renseignements, écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba. Transport payé à destination. 1-1951-5C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE
Infirmières diplômées, pour service général dans un hôpital de 8 lits. Semaine de 40 heures. Salaire initial: $330.00. Augmentations aux 6 mois. Vacances de 3 semaines après un an de service. Pour plus de renseignements, écrivez à Mlle Cécile Delaquis, Hôpital, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 62. 2-1974-4C.

Pour faire remplir vos formules d'impôt, signalez: CHapel 7-6082. 46-1892-T.F.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES à faire couper ou à démonder, signaler CHapel 7-6824. 3-1987-7C.

ON DEMANDE
Agents d'immeubles
Affaires prospères à St-Boniface. S'adresser à: L. McColl Realty, 288, rue Marion. Tél.: CEdar 3-1451 le jour; ALpine 3-0404 le soir. 2-1998-3C.

PERSONNE DANS LA TRENTAINE désire emploi pour mois d'été seulement. Expérience dans le travail de magasin. S'adresser à Boite 1973, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 2-1973-3P.

MASSAGE FACIAL GRATUIT AVEC CE COUPON
Mesdames, voulez-vous perdre du poids, avoir une belle apparence? Nous avons l'équipement le plus moderne. Nous donnons des traitements contre le rhumatisme, l'arthrite et la tension nerveuse. Nous donnons aussi des massages faciaux.
SILVER HEIGHTS HEALTH STUDIO
Téléphone: 837-5116
49-1911-3C.

ST-BONIFACE, 265, Provencher, suite 2. Prendrait jeune homme qui désire être bien tranquille pour étudier. Pour avril et mai. Pension, lavage et chambre. Vie de famille. Prix raisonnable. Près autobus. Signaler: 233-6146 entre 7 h. et 10 h. a.m. 1-1940-4C.

A LOUER — St-Boniface, 369, rue Cherrier. Logis: 5 pièces. 2e étage complet. Salle de bain et entrée privées. $75.00. Libre: 1er mai. Signaler: 233-5502. 2-1966-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle, réfrigérateur. Stationnement. Libre: 1er mai. Signaler: CHapel 7-8609. 3-1997-4C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. "Rangette", réfrigérateur, évier. Possession immédiate ou 1er mai. Signaler: CHapel 7-3705. 3-1996-3C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Pour homme qui travaille. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-2027. 3-1957B-3C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces complètement meublées. Cuisine moderne. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-9133 après 6 h. ou en fin de semaine. 3-1988-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Chambre meublée. Linge de lit fourni et blanchi. Signaler: CHapel 7-4919. 3-101-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 4 pièces. Complètement privé. $85. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CHapel 7-7453. 3-1999-3C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Joli petit logis: 3 pièces. 2e étage. Pour 1 ou 2 personnes. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: CHapel 7-7369. 1-1958-T.F.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur et poêle neufs. Tentures. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 1-1954-4C.

A LOUER — 135, rue Masson. Chambre meublée. Signaler: CHapel 7-4919. 50-1931-T.F.

A LOUER — Appartement: 8 pièces. 2e étage complet à 343, avenue Provencher. Signaler: CHapel 7-6583 ou CHapel 7-1416. 2-1977-T.F.

A LOUER — 109, rue Marion. Salon de coiffure: 20' x 20'. Peut être transformé en bureaux si désiré. S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg 9. Téléphone: GLobe 3-7454. 2-1980-T.F.

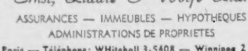
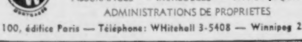
MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

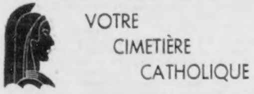
ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3486.

A LOUER — Dumas, Sask. Maison: 6 pièces. Près église et village. Grand jardin. Pourrait élever volailles si désiré. $15.00 par mois. S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg. Téléphone: GLobe 3-7454, ou Georges Filteau, Dumas, Saks. 2-1981-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. 2 logis non meublés: un de 3 pièces, un de 4. Privés. Près autobus et écoles. Signaler: CEdar 3-1323. 2-1979-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. Signaler: CEdar 3-4757. 2-1978-3C.

A VENDRE — Pour cause de santé. Magasin général, poste d'essence et bureau de poste. 22 milles au sud-est de Winnipeg. S'adresser à Pierre Combot, Dufresne, Man. 1-1942-3P.

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude: 1 de 30 gallons, en cuivre; 1 de 22 gallons, en cuivre; 1 de 30 gallons, tôle galvanisée. Prêts avec accessoires. Signaler: CEdar 3-3063. 3-103-3C.

A VENDRE — Village de La Broquerie. Maison: 6 pièces. Près église et école. Eau courante. Eau chaude. Toilettes à l'eau. $2,700. Téléphone: HAzel 4-5281. 50-1932-3C.

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude. Deux de 30 gallons et un de 22. Prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h. 50-1929-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles, autobus et magasin. Gaz. Garage. Lot: 50' x 100'. Appeler propriétaire: CEdar 3-2523 après 5 h. 50-1924-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, avenue Taché. Maison: 5 pièces. Prix: $8,500 comptant. Signaler: CEdar 3-1350. 48-1891-T.F.

A VENDRE — Norwood, 307, rue Eugénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles, autobus et magasins. Appeler propriétaire: 233-4535. 2-1972-6C.

A VENDRE — 25, Springside Drive, St-Vital. Bungalow: 4 pièces. Chambre au sous-sol avec foyer, armoires à linge et à conserves et boutique. Gaz naturel. Garage. Arbre fruitier. Libre: 1er mai. Appelez propriétaire, ALpine 3-1780. 1-1952-3C.

PROPRIETE A VENDRE
Willow-Bunch. Bonne grande maison meublée. Sur lot: 100' x 150'. 5 chambres à coucher. 6 pièces au 1er étage. Sous-sol fini moderne, foyer, bibliothèque. Chauffage: huile. Entourage agréable. S'adresser au Frère Philip John, C.P. 190, Willow-Bunch, Sask. 1-1962-4C.

A VENDRE — Parc Windsor, chemin Arundel. Maison moderne: 5 ans. Près de toutes commodités. 4 chambres à coucher. Prix: $12,-700. Signaler: ALpine 3-4993. 50-1917-3C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartements: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370.00. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 50-1919-4C.

A VENDRE — St-Vital, Fifth avenue. Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Double plomberie. Chauffage moderne. Soubassement à la grandeur. Nouvellement brochée et peinturée. Lot: 50' x 120'. Prix: $10,-500. Comptant requis: $2,500. Pas d'agents. Signaler: 233-5507. 49-1913-T.F.

A VENDRE — Village de Somerset, Manitoba. Magasin général. Prière de s'adresser à Wilfrid Decosse, Somerset, Manitoba. 3-1992-5P.

LORETTE, MAN. — Maison à vendre ou à louer: 8 pièces. Dans village, près des écoles et église. Téléphone: 365 ou C. Postal 24. 3-1989-6C.

A VENDRE — Poêle "Moffat" automatique, de luxe, 24" comme neuf. $85. Réservoir à eau chaude: 40 gallons, avec thermostat et chauffrette, 1,000 watts. Complet: $20. S'adresser à 459, rue Ritchot, entre midi et 8 h. 3-1986-T.F.

A VENDRE — Maison de revenu. Rue Kitson. Lot: 50' x 110'. Taxes: $272. Revenus: $175. Plein prix: $15,000, $3,000 comptant. Signaler: CEdar 3-3063, après 5 h. p.m. 3-104-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces, plus 2 pièces finies au sous-sol. Chauffage: huile. Garage. Près écoles catholiques. Pas d'agent. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-2684 en fin de semaine. 3-102-4C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Sur le terrain d'Emile Croteau; 1/3 mille du village. Lot: 70' x 120'. Prix comptant: $325. S'adresser à Mme Claire Painchaud, 1771, Shannon Court, Coq., New Westminster, C.-B. 3-2000-3P.

A VENDRE — Joli bungalow moderne: 6 pièces. Maison modèle d'un an. Lot: 60' x 147'. Propriétaire transféré. Beau site enchanteur, canadien-français. Près église catholique, écoles, Villa Maria. Quelques milles de l'Université. 20 minutes du centre de Winnipeg. Signaler: GRover 5-8465. 3-1990-T.F.

A VENDRE ST-MALO — Propriété avec lot. Citerne. Proximité de l'église. Taux de taxe bas. Maison neuve et moderne. 5 pièces. Site idéal. 1/4 de mille de plage. Idéal pour couple semi-retiré. Le tout: $4,500.

AUSSI A ST-PIERRE — Maison: 5 pièces avec grand lot. Centre du village. Le tout $2,900.
Appeler Ed Dubois, entre 6 heures et 8 heures du soir: St-Pierre 331-R2-3. 3-1994-3C.

A VENDRE — Ferme: 58 acres. Route gravelée à 1 mille du No 1. Maison, garage, autres bâtiments. Puits. S'adresser à L. Précourt, St-François-Xavier, Man. 2-1982-3P.

MAISON A VENDRE
Obligé de vendre devant quitter la ville. Bungalow: 3 pièces. Garage. 1 acre environ. Eau de ville. Taxe: $92. Sur River Road, St-Vital. Pas d'agents. Quelles offres? Signaler: ALpine 3-5201. 2-1985-3C.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison moderne: 5 pièces. Armoires en acajou. Eau chaude et froide. Chauffage: huile. Salle de récréation au soubassement. Lot: 75' x 400'. Prix: $10,000. Téléphone: GArden 2-5387. 2-1986-3C.

A VENDRE
Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L" Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

A vendre — Maison de rapport près hôpital St-Boniface
Deux étages complètement séparés: 3 et 5. Intérieur neuf. Deux plomberies. Soubassement. Propre. Chauffage: huile. Garage. Revenu mensuel: $100.00, plus 4 pièces pour propriétaire. Vendrait avec $2,000 comptant. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h. 50-1930-T.F.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices pour école élémentaire consolidée Ste-Anne no 2379. Ecole moderne et échelle de salaire. Adresser toute correspondance au secrétaire-trésorier indiquant qualifications et expérience: R.-J. Freynet, sec.-trés., Ste-Anne, Man. 49-1908-T.F.

ON DEMANDE pour l'école consolidée d'Elie, no 2383
Un instituteur qualifié, bilingue, pour les grades 5 et 6 pour septembre 1963. Salaire selon l'échelle établie. S'adresser à: Mme Irène Desilets, sec.-trés., Elie, Manitoba. Téléphone: Elie 36. 2-1970-3C.

LA DIVISION DE LA MONTAGNE, no 28,
demande instituteurs et institutrices pour école secondaire à Mariapolis, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude. Salaire selon échelle en vigueur. S'adresser au secrétaire, M. Guy Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 2-1986-3C.

ON DEMANDE
Pour école Frontenac no 2217, située dans le village de Dufrost, un instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour les grades 5, 6, 7 et 8. Vingt-cinq élèves. Pour septembre 1963. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser à Mme Marguerite Cemeau, sec.-trés., Dufrost, Man. Téléphone: 318-15. 50-1933-3C.

LE DISTRICT CONSOLIDE de Notre-Dame-de-Lourdes, no 2390,
demande des instituteurs et institutrices pour l'année 1963-1964.
Salaire de base:
Classe 1 — $3,000.00
Classe 2 — $3,300.00
S'adresser au secrétaire, M. Guy Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 2-1983-3C.

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge, No 17. Echelle de salaires en voie de négociation. Pour plus amples renseignements, s'adresser à: G.-J. Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man. 3-1995-4C.

ON DEMANDE
Pour le District scoalire Dubuc, St-Adolphe, instituteur ou institutrice. Grade 7. Prière faire demande par écrit en donnant qualifications et salaire demandé. (Mme) G. Courchaine, sec., St-Adolphe, Man. 3-100-3C.

ON DEMANDE
2 instituteurs (trices) bilingues pour le District scolaire Craig Siding, 2031. Ecole Craig Siding: 20 élèves; école Sainte-Rita, dans le village, 15 élèves. Salaire d'après qualifications. S'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Rita, Man. 3-1991-3C.

A VENDRE
St-Boniface
Immeuble-appartement: 9 grands logis complètement loués. Age: 1 an. Réfrigérateurs, poêles et tentures. Construit en brique. Chauffage: eau chaude, gaz. Stationnement: 100 pour cent. Prix: $99,000. $30,000 comptant.
Ancien édifice: 8 logis et magasin. Près écoles et église catholiques. Prix: $44,000. $10,000 comptant.
Pour exposés et termes, appeler
L. McColl Realty, CEdar 3-1451
Le soir, ALpine 3-0404
2-1968-3C.

A VENDRE
Norwood — Rue Dubuc. $6,900. Cottage: 3 grandes pièces. Soubassement. Chauffage moderne: huile. A termes.
La Broquerie — Magasin général. Logis attenant: 8 pièces. Bon chiffre d'affaires. Marchandise: environ $5,-800. Equipement et appareils modernes. Tous bâtiments inclus. 2 garages. Hangar. Très bon état. $12,800 à termes. Considérerait échange sur propriété de ville.
St-Boniface — $9,500. Rue Berry. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $118.00. Garage double. Chauffage: gaz. Termes.
St-Boniface — Rue Marion. $10,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage double. $2,000 comptant. Balance assumée par propriétaire.
St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand terrain. Louerait avec option d'achat.
Norwood — Rue Monck. Maison: 5½ pièces. $11,500. Soubassement à la grandeur. Grand terrain. Garage. $2,000 comptant.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
1-1956-3C.

A VENDRE
LORETTE
400 acres toutes en culture; 256 acres en guéret d'été. Petits bâtiments. $67 l'acre. A termes.
ST-BONIFACE
Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $10,900 à termes.
ELM GROVE
240 acres de terrain. Tout en culture. Bonne terre noire. A prix de sacrifice: $76.00 l'acre. A termes.
LORETTE
En face de l'église. Maison non moderne: 3 chambres à coucher. 2 grands lots: 75' x 145' chacun. Garage. Prix: $3,600. $400.00 comptant. Balance: $30.00 par mois.
ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.
ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
3-1945-3C.

Mgr Slipyi ordonne cinq nouveaux prêtres ukrainiens à Rome

ROME — Son Exc. Mgr Slipyi, métropolite ukrainien de Lvov, a ordonné dimanche cinq nouveaux prêtres au couvent des moines basiliens ukrainiens de l'Aventin.

Dans une allocution qu'il a prononcée au cours de la cérémonie, le prélat, parlant de la Passion, a dit notamment: "Nous devrons sans doute souffrir encore, mais nous devons avoir confiance et penser à la résurrection."

Mgr Slipyi a ensuite remercié tous les Ukrainiens qui, dans toutes les parties du monde, ont voulu lui manifester leur attachement et leur sympathie à l'occasion de sa libération en ajoutant qu'il priera pour eux pendant toute sa vie.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the estate of ROSALIE COMBOT, late of the Parish of St. Laurent, in the Province of Manitoba, wife of Pierre Combot, of the same place, Laborer, deceased.
All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 304 Avenue Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 18th day of May, A.D. 1963.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 16th day of April, A.D. 1963.
L. A. REGNIER,
Solicitor for: Pierre Combot, Administrator.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of CONSTANT GEORGES FOUILLARD, late of the Village of St. Lazare, in Manitoba, Lumber Dealer, deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 20th day of May, A.D. 1963.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of April, A.D. 1963.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of MARIE VAN DAELE, deceased, Widow of ALBERT VAN DAELE, Retired, deceased, both of the City of St. Boniface, in Manitoba.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Strt, Winnipg 1, Manitoba, on or before the 27th day of May, A.D. 1963.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 16th day of April, A.D. 1963.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

A VENDRE
St-Boniface $14,500
Bonne grande maison de famille: stuc. 4 chambres à coucher au 2e. Chauffage: gaz. Plancher: chêne. Fenêtres en aluminium. $1,000 ou plus comptant. Balance sur hypothèque.
Petite ferme, 12 milles de Winnipeg. 40 acres avec bonne maison moderne, 4 chambres à coucher. Etable et autres bâtiments. Bonne eau. Titre clair. $12,500.
Ferme: 510 acres; 280 en culture. 15 vaches. Quelques machines aratoires. Porcherie moderne: 72' x 200'. Bonne pour élevage de 1,200 cochons. $20,-000 comptant. Balance portée par vendeur.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
1-1955-3C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE
St-Boniface — Restaurant moderne avec logis: 4 pièces. Chiffre d'affaires annuel: $42,000. Loyer pour restaurant et logis: $155 par mois. Prix: $16,500.
Parc Windsor — Duplex moderne. 2 poêles, deux réfrigérateurs, 2 systèmes de chauffage. Propriétaire considérerait une offre ou une propriété en échange.
St-Boniface — Triplex moderne. Revenu mensuel: $150.00, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: $18,-900.
St-Boniface — Duplex moderne. Près des écoles. $21,000 à termes.
A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau: CHapel 7-8178
Résidence: WHitehall 3-2134
1-1959-3C.

MARION REALTY
66, rue Marion
Ste-Anne — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Seulement 4 ans. Eau dans la maison. Lot: 100' x 230'. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,500.
St-Boniface — Immeuble-appartement: 3 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $215. Prix: $24,500 avec $4,000 comptant. Balance: $125 par mois.
St-Vital — Maison: 4 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $11,900. $3,000 comptant.
St-Vital — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $8,500 avec $500 comptant.
Parc Windsor — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,700 avec $700 comptant.
St-Charles — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,700 avec $800 comptant.
Appeler Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
50-1936-3C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Vital — Rue Béliveau. Bungalow: 5 pièces. Garage. Lot: 99' x 140'. Libre. Comptant requis: $1,000.
St-Boniface centre — Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,000 ou moins. Balance: $75.00 par mois.
Norwood — 220, rue Goulet. Lot commercial: 50' x 120' Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Triplex. En très bon état. Revenu mensuel: $265. Chauffage: eau chaude, gaz. Comptant requis substantiel.
Lac Falcon — Chalet d'été: 3 chambres à coucher. Fini à l'intérieur et à l'extérieur. Véranda avec moustiquaires. Complètement meublé. Hangar à bateaux. Près du lac. Comptant requis substantiel.
St-Norbert — Turnbull Drive. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Puisard. Soubassement: 3/4. Poulailler. Lot: 150' x 200' Facilités de transport. Comptant requis: $2,300.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
3-1261-3C.

LONDRES — Dans un manifeste rédigé en commun, les chefs des Eglises chrétiennes les plus écoutées en Grande-Bretagne: le Dr Michael Ramsey, archevêque de Cantorbéry, pour l'Eglise anglicane; Mgr Grimshaw, archevêque de Birmingham, pour l'Eglise catholique-romaine; le Rév. Ithel Jones, pour l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, et le Dr A. R. Vine, pour le Conseil des Eglises libres (non conformistes), s'élèvent vigoureusement contre le projet tendant à amender la législation sur le mariage, projet présenté au Parlement par le député travailliste Leo Abse.

PRIX DES POUSSINS 1963
chez BOLE,
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélanges	100 cochelets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	5.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

AZARIE BRUCE
VENDEUR DE
Voitures et camions neufs ou usagés
Représentant de
Couture Motors Ltd.
CHRYSLER-DODGE-VALIANT
St-Boniface
Tél.: CH 7-3955

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Le blanc est à la page
des mariages d'été de grande cérémonie
. . . et nos smokings blancs d'été forcent l'attention. Ils sont immaculés, non-froissés et d'une légèreté élégante. Les accessoires sont inclus avec notre service complet de louage. Le service d'informations pour noces est gratuit.
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher
CHapel 7-3795

Au Sacré-Coeur

Baptême

Roseline-Rachel-Marie, née le 22 février, fille de M. et Mme Noël Pilloud, de la rue Lipton, a été baptisée le 10 mars par le R. P. B. Pinet, O.M.I., vicaire de la paroisse. Parrain et marraine, M. et Mme Bertrand Lebeau, de Pilot Mound.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Fonds d'hypothèques disponibles
pour propriétés résidentielles et commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne-des-Chênes, St-Pierre et St-Adolphe, Man.
Pas de clauses de maturité
Hypothèques ouvertes
Termes, jusqu'à 15 ans
Refinancement en une seule hypothèque
Demandez les conseils d'un expert
Jean Colliou CE 3-5290
ALBERTA MORTAGAGE EXCHANGE LTD.
1311, avenue Portage SP 2-2447

ONDULATION A FROID
Salon de Beauté Dolores
Spécialistes français en permanente
9, chemin Ste-Marie CH 7-9713
DOLORES MAHAFFEY, propriétaire

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996

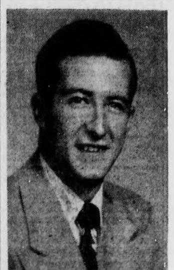
Pois assortis Frankford, 24/10oz.	$1.90 la caisse
Blé d'Inde en crème Frankford, 24/10oz.	$1.75 la caisse
Blé d'Inde en crème, 24/15 oz.	$2.35 la caisse
Pois, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Haricots verts, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Soupe aux tomates, 24/20 oz.	$3.50 la caisse
Pêches, 24/15 oz.	$4.50 la caisse ou $2.25 la douzaine
Soupe au riz et tomate, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Soupe crème aux asperges, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Jus de fruits: pamplemousse, ananas, tomate, 24/20 oz.	$3.25 la caisse
Jus d'orange et pamplemousse, 24/20 oz.	$4.50 la caisse

Dernière semaine!
VENTE — Un tiers à ½ de RABAIS

Description de bague	Prix régulier	Prix de vente
Bague de fiançailles taille émerdude avec diamant taille baguette en pointe sur chaque épaulement pour faire ressortir le diamant central. Or blanc 18 K, no E-1124	$405.00	$202.00
Bague de fiançailles à trois diamants. Or jaune 14-18 K, no 13/210	$125.00	$62.00
Bague de fiançailles avec diamant serti sur or blanc 18 K, no 6/500	$100.00	$66.00
Bague de fiançailles à sept diamants. Or blanc 18 K, no 2746	$150.00	$75.00
Bague élégante, pour homme, avec diamants sertis sur monture solide en or 10 K, no 16195	$225.00	$112.00
Bague à diamant central de 84 points et 2 très gros diamants sur épaulement. Or blanc 18K, J-1581	$675.00	$337.00

BEN MOSS JEWELLERS
422, RUE MAIN, WINNIPEG
Une demi-rue de Portage et Main

LE CERCLE MOLIÈRE
présente
Piège pour un homme seul
de ROBERT THOMAS


Maxime Desoulniers

Drame policier en 4 actes
dirigé par
Robert-Séguier


Au théâtre Playhouse, Winnipeg
LE SAMEDI 4 MAI 1963
A 8 H. 30
Billets réservés: $1.50 — $1.25
En vente CHEZ HUOT
200, avenue Provencher, St-Boniface

Georges-Edouard LaFlèche